

UNIVERSITÉ ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE LETTRES MODERNES

MÉMOIRE DE MASTER

PARCOURS : ÉTUDES LITTÉRAIRES
SPÉCIALITÉ : LITTÉRATURE FRANÇAISE

L'ÉLÉMENT ÉTHIQUE DANS LA POÉSIE DÉNONCIATRICE :

LE CAS DE PIERRE DE RONSARD

DANS LES *DISCOURS DES MISÈRES DE CE TEMPS* (1560-1563).

PRÉSENTÉ ET SOUTENU PAR :

ASSANE SECK

MEMBRES DU JURY

Président de jury :

M. Cheikh Mouhamadou
Soumoune DIOP

Professeur assimilé

UASZ

Examineur :

M. Raphaël LAMBAL

Maître de conférences titulaire

UASZ

Directeur de mémoire :

M. Sangoul NDONG

Maître de conférences titulaire

UASZ

Année universitaire : 2020 - 2021

L'ÉLÉMENT ÉTHIQUE DANS LA POÉSIE DÉNONCIATRICE :
LE CAS DE PIERRE DE RONSARD
DANS LES *DISCOURS DES MISÈRES DE CE TEMPS* (1562-1563).

DÉDICACE

À mes parents,

À mes frères et sœurs, Doudou SECK, Amadou SECK, Ousseynou SECK, Malick SECK,
Maimouna SECK, Awa SECK, Adama SECK, Rama SECK,

À ma belle-sœur Hafsatou DIOP

À mes ami(e)s

À mes camarades de promotion.

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de mémoire Monsieur Sangoul NDONG. Si j'en suis arrivé jusque-là, c'est en grande partie grâce à sa disponibilité, de sa rigueur dans le travail, de ses critiques constructives et ses encouragements, mais également de son appui moral et matériel. Il m'a fourni une bonne partie des documents que j'ai eu à exploiter pour la rédaction de mon mémoire. Un seul merci ne suffirait pas pour lui exprimer ma gratitude.

Mes parents pour m'avoir accompagné durant tout mon parcours.

La famille CISSÉ du quartier Boucotte de Ziguinchor. Elle m'a soutenue tout le long de mon cursus universitaire.

Mes sincères remerciements à feu Papa Mamadou CISSÉ. Que la terre soit légère.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit de tous les enseignants-chercheurs du département de Lettres Modernes de l'Université Assane Seck de Ziguinchor.

À tous les enseignants qui ont contribué à ma formation depuis l'élémentaire jusqu'à l'obtention de mon baccalauréat.

Mon maître coranique Oustaz Abdoul Bakhi GAYE, qui nous a aidé dans l'apprentissage du noble Coran jusqu'à son achèvement.

Je ne saurai terminer sans adresser mes remerciements à mes frères et sœurs pour tout leur soutien moral et matériel, et surtout leurs encouragements et prières.

À mes ami(e)s et camarades de promotion. À ceux d'entre vous qui ont accepté de relire mon travail. Vous m'avez permis de me corriger et surtout de me perfectionner.

Un grand Merci à tous les étudiants du département de Lettres Modernes.

Merci à toute personne ayant contribué à ce travail !

INTRODUCTION

L'éthos désigne l'ensemble des traits qui définissent l'orateur et qui sont identifiables dans la prise de parole. Cette image du sujet parlant est un élément essentiel dans la poésie dénonciatrice. Elle constitue un moyen efficace pour les poètes. Elle leur permet de s'affirmer sur les tensions qui préoccupent leurs nations en mettant en marche leur devoir d'écrivain. Néanmoins, l'écriture est une activité qui confère à l'artiste un certain nombre de missions. Ces dernières sont multiples et différentes selon les écoles littéraires. Pour certains, il est de la responsabilité de l'écrivain de prendre position avec sa plume. Il doit, en temps de crise, s'affirmer comme le veulent Jean-Paul Sartre, Roland Barthes et Benoît Dénis. Selon ces critiques, le devoir d'écrivain consiste à porter les combats sociaux devant l'injustice. Cette idée se retrouve chez Voltaire qui a mené ce devoir d'écrivain à travers son combat dans l'affaire Jean Calas.

Une œuvre littéraire, quel que soit son genre, émane d'une personne qui tente à travers sa création de traduire un point de vue singulier. Notamment, dans la prise de parole, l'auteur qui partage une vision du monde ne passe pas sous silence ses valeurs personnelles. Cette mise en avant de l'image de soi est appelée « éthos » par les théoriciens de la rhétorique.

Issu du grec ancien, le terme désigne le caractère, les manières d'être, l'ensemble des habitudes d'une personne. D'après Ruth Amossy, c'est « l'image de soi que l'orateur construit dans son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire¹ ». Dans la construction du discours, l'orateur fait passer ses valeurs. Il se donne une image morale personnelle dans l'exercice de la parole. Dans cette mesure, Chaïm Perelman considère que « l'éthos oratoire se résume à l'impression que l'orateur, par ses propos, donne de lui-même² ». Dans le sillage d'Aristote, ce critique conçoit l'éthos comme l'image du sujet parlant. À travers ses paroles, l'orateur instruit son public de sa nature.

Considérant toutes ces diverses théories sur l'éthos, nous estimons que le terme constitue un point fort de l'argumentation. L'orateur qui fait passer ses idées, se met d'abord en contact avec un auditoire qui perçoit, à travers ses paroles, ses différentes valeurs. Dès lors, l'éthos devient indissociable du discours. Cette notion fondamentale de la rhétorique est pour nous l'ensemble des valeurs qui définissent les hommes.

Pour une étude minutieuse de la question de l'éthos dans la poésie dénonciatrice, nous mettons l'accent sur l'argumentation et ses visées pragmatiques. Nous référant de nouveau à Ruth Amossy, nous définissons l'argumentation comme « un enchaînement d'énoncés menant

¹ Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 83.

² Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Presses Universitaires de France, 2008, p. 429.

à une certaine conclusion³ ». Chaïm Perelman la considère comme « une action qui tend toujours à modifier un état de choses préexistant⁴ ». Ces deux conceptions de l'argumentation nous amènent à aborder cette notion comme un acte du langage qui vise une certaine adhésion de l'auditoire à nos idées. L'argumentation est d'abord une prise de position qui se matérialise par un développement rigoureux d'idées. Elle a pour but d'éclairer les pensées des uns et des autres et s'invite couramment dans les conversations pour rendre plus explicite les pensées des hommes. C'est pourquoi nous la considérons comme un acte de langage. L'acte de langage est un procédé qui sert à faire exécuter les actions. Parler revient à faire une action, autrement dit, à influencer sur les autres. À travers l'argumentation, les écrivains mettent en œuvre leurs idées pour persuader leurs concitoyens. En s'affirmant, ils laissent passer leurs valeurs. C'est pour dire que l'argumentation, de même que la rhétorique, entraîne une mise en avant de la personne. Cette image du locuteur apparaît en parallèle dans les théories de la rhétorique comme celles de l'argumentation. Cependant, nous remontons vers la conception ancienne de la notion d'éthos afin de mieux comprendre le concept.

Pour Aristote, la persuasion dans le discours argumentatif repose globalement sur le caractère moral de l'orateur. Ce dernier ne peut arriver à persuader en l'absence de ses valeurs personnelles qu'il met en exergue. La notion d'éthos demeure donc être un élément fondamental dans la théorie d'Aristote d'autant plus qu'elle constitue un facteur déterminant dans tout discours. « C'est le caractère moral (de l'orateur) qui amène la persuasion, quand le discours est tourné de telle façon que l'orateur inspire la confiance⁵ ».

Tenant compte des considérations sur les dispositions que l'orateur doit prendre à l'égard de son auditoire, nous les mobiliserons pour voir en quoi la représentation de soi à travers les *Discours des misères de ce temps* permet à Pierre de Ronsard de pouvoir agir sur les esprits de ses différents lecteurs. Nous allons nous intéresser aux différentes qualités morales qu'il s'attribue dans les *Discours*.

Quelle image ce poète donne-t-il de lui-même dans ses écrits engagés ? Quels procédés rhétoriques emploie-t-il pour donner plus de relief à l'expression de sa pensée ? Quelle urgence l'oblige à se dévoiler ? Ces interrogations nous ouvrent des voies pour examiner le fonctionnement rhétorique et énonciatif des *Discours* et leur visée pragmatique, c'est-à-dire leurs impacts sur les différentes catégories de lecteurs. Ces derniers peuvent être soit des

³ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 33.

⁴ *Idem*, p. 12.

⁵ *La rhétorique*, [œuvre électronique numérisée par J.P.Murcia].
<http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/tablerho.htm>

partisans, les catholiques ; soit des adversaires idéologiques, les protestants ; soit des individus neutres qui constituent l'opinion générale.

En effet, les *Discours* présentent un caractère spécifique de Ronsard. Pour s'adresser à ses destinataires, le Vendômois s'est attaché à faire passer des traits caractéristiques de sa personne dans le but de donner plus d'adhésions à ses opinions. Le désir de convaincre et surtout de persuader motive cette préoccupation du poète. L'image qu'il se donne dans ses vers montre qu'il est catholique. C'est ce qui l'oblige à se montrer courtois dans ses vers dans l'optique de pousser les français de rester sur les lois de leurs anciens. Dans les premiers textes de circonstances, Ronsard se montre respectueux du point de vue de sa tonalité. Cela révèle sa face de poète des princes. L'autre version de son image apparaît dans la phase qu'il consacre à la polémique et à la satire. Il s'agit de la *Continuation du discours des misères de ce temps*, la *Remontrance au peuple de France* et la *Responce aux injures et calomnies*.

Quelques procédés rhétoriques à savoir l'exorde et la narration peuvent être relevés dans la construction des *Discours*. Le premier renvoi à l'entrée en matière. C'est un aperçu que l'on a du discours. L'orateur, dans cette instance, met en avant ses valeurs et convictions par rapport au sujet qu'il évoque. Quant à la narration, elle représente la proposition de la chose sur laquelle on veut parler. C'est l'exposé réel ou vraisemblable des faits.

L'urgence qui l'oblige à se dévoiler demeure la répression protestante. Il s'interpose contre cette doctrine parce qu'il est du côté catholique et veut surtout protéger le roi de l'influence de la Réforme.

Ronsard vise dans ses textes à acquérir l'adhésion de ses lecteurs. Les circonstances des troubles religieux opposant catholiques et protestants l'obligent à modifier l'orientation de la poésie, en abandonnant son style d'écriture première pour s'embarquer dans un modèle nouveau. Tout au début de sa carrière d'écrivain, il était connu par ses *Amours* et *Odes*. Son style reposait sur la poésie amoureuse et les écritures hymniques. Son changement de registre est motivé par l'avènement des guerres de religion. Dès l'éclatement des hostilités, le poète délaisse son style antérieur pour épouser la satire. Cette écriture dénonciatrice lui permet de prendre position par rapport aux guerres de religion où il défend les catholiques en particulier, la France en général. Cette écriture dénonciatrice se veut blâme contre les protestants. Elle est accusatrice et dénonce aux yeux du public tous les torts commis par les protestants selon Ronsard.

Nous nous intéressons pour ce travail aux manifestations des postures éthiques dans les divers registres de l'écriture dénonciatrice, que sont la polémique et la satire. La polémique est

une controverse qui traduit de façon passionnée des opinions contraires sur un sujet de discussion. Elle naît souvent des conflits opposant deux personnes ou deux camps idéologiques. C'est le cas des troubles religieux survenus en France en 1560. Dans ce contexte, Ronsard s'est lancé dans une écriture de combat, en s'armant de la plume afin de mener avec sa poésie une polémique antiprotestante.

La satire est aussi une forme d'écriture dénonciatrice qui permet à l'écrivain d'employer dans son texte une critique moqueuse destinée à réprimander les coupables d'un fait. D'après Pascal Debailly, « elle naît d'un décalage devenu insupportable entre l'idéal et le réel. Elle convertit en émotion poétique tout ce qui dans le spectacle des mœurs suscite de la contrariété et déplaisir, apparaît comme ridicule ou scandaleux⁶ ». La satire reste d'abord un registre d'écriture à travers lequel l'écrivain engagé fait passer ses combats, ses révoltes, mais également sa position par rapport à des inquiétudes auxquelles fait face sa communauté. Elle survient dans une œuvre pour indexer des personnes ou bien des institutions, par exemple les gouvernants, les rois, etc. Sa principale vocation est l'attaque. Quand l'écrivain s'attèle à la satire, son écriture se veut dès lors mélange d'ironie et de sévérité dans l'optique de faire mal aux différents coupables.

Ces deux concepts fondamentaux (polémique et satire) nous serviront de pistes pour analyser l'image que se donne Ronsard dans les *Discours*.

Cette étude vise à analyser la présence de l'éthos dans l'écriture des *Discours*. L'œuvre a fait l'objet de multiples travaux. Certains se sont appesantis sur les questions que soulève Ronsard. Caroline Trotot s'intéresse à la visée réformatrice des *Discours*, en considérant que cette œuvre constitue une rupture par rapport à la poésie ancienne⁷. Cette critique soutient l'idée selon laquelle les auteurs de la Pléiade ont voulu rompre avec leurs prédécesseurs. Cela veut dire qu'ils ont choisi de marquer leur entrée en poésie par une rupture avec le style ancien. Trotot inscrit son travail dans la logique de démontrer la visée de la poésie ronsardienne qui consiste en une démarcation vis-à-vis du style ancien. Ronsard déclare cette orientation de sa poésie dans son premier livre des *Odes* en affirmant ceci : « stile apart, sens apart, euvre apart⁸ ». Il suggère ici d'adopter un style particulier qui se démarque catégoriquement de celui de ses devanciers.

⁶ Pascal Debailly, *La Muse indignée. La satire en France au XVI^e siècle*, Tome I, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 8.

⁷ Caroline Trotot. « Les *Discours* de Ronsard, refus de la rupture historique et invention d'un genre ». *Fiction de l'histoire. Formes et imaginaires de la rupture*, Éditions de la société des amis des sciences et des lettres de Poznan, 2012. pp.19-33,

⁸ *Idem*.

D'autres études ont porté sur l'image que le poète donne de lui-même dans son œuvre. Frank Lestringant montre que « Ronsard apparaît d'une certaine manière comme un transfuge, dont le passage de l'autre côté l'a durablement marqué⁹ ». Le poète indique lui-même dans ses vers qu'il a été tenté par le protestantisme, et qu'il a failli se convertir. Cette fréquentation de l'autre camp a impacté dans la conscience du poète.

Néanmoins, les critiques et spécialistes ne cessent d'établir des réflexions autour de l'œuvre de Pierre de Ronsard. Cependant, depuis la première publication de ces textes rédigés entre 1560 et 1563, ces auteurs poursuivent des éditions nouvelles en fonction des siècles. Actuellement, celle de référence est l'œuvre de Paul Laumonier intitulé Ronsard Œuvres Complètes édition. (Revue et augmentée par Raymond Lebègue, Paris, Société des Textes Français Modernes, t. XI (*Discours des misères et autres pièces politiques. 1562-1563*), 1990 [texte de l'édition. Princeps de chaque poème]. C'est une édition moderne où l'auteur rassemble tous les textes de Ronsard écrits au cours de la première guerre de religion. En effet, l'œuvre de Ronsard présente une multiplicité de travaux, certains serviront dans l'analyse, néanmoins, cette édition de Laumonier sert de repère pour étudier les *Discours*.

Notre étude s'intéresse à la représentation morale que l'auteur donne de lui-même dans son texte, autrement dit à la question de l'éthos discursif.

Il conviendra de pousser davantage notre réflexion sur l'idée qui consiste à soutenir que la nécessité de persuader par ses *Discours* incite le poète à partager quelques attributs de sa personne. Il sera aussi nécessaire d'analyser les motifs qui le poussent à écrire sur le sujet des guerres de religion. Mais également les registres que le prince des poètes utilise dans son texte.

La pragmatique est cette méthode d'analyse adoptée dans ce travail. Dans les *Discours*, Ronsard tient une posture catégorique. Ses vers ont une cible particulière et veulent l'atteindre dans l'immédiat. C'est le peuple français, les catholiques en particulier qu'il s'agit d'influencer dans ces textes de circonstances. Par conséquent, la personne pragmatique se soucie également de la réussite de ses paroles, c'est-à-dire de son action, qu'elle est en mesure de se conformer aux contraintes de son milieu. Elle privilégie l'efficacité de la parole au détriment des considérations théoriques dépourvues d'actions. Cette discipline a été théorisée par John Austin à travers son ouvrage *Quand dire c'est faire* publié en 1962.

⁹ Véronique Ferrer, Frank Lestringant, Alexandre Tarrête, *Sur les Discours des Misères de ce temps de Ronsard « D'une plume de fer sur un papier d'acier »*, Orleans, Editions Paradigme, 2009, p. 6.

Cependant, le mémoire se chargera d'analyser l'image de Ronsard à travers les outils que propose la pragmatique en l'occurrence les actes de langage. C'est-à-dire le rôle de l'éthos dans les *Discours* et sa visée pragmatique.

Le travail se structurera autour de trois axes. La première partie consacrée à l'éthos discursif ronsardien se chargera de montrer les différents traits de caractères que s'attribue Ronsard dans son œuvre. La deuxième intitulée l'écriture antiprotestante passera en revue les outils stylistiques que Ronsard mobilise dans ses *Discours* toutes les fois qu'il prend position contre le protestantisme. Enfin, la dernière partie titrée propagande catholique et art de la persuasion mettra l'accent sur les procédés rhétoriques par lesquels Ronsard met en avant la religion catholique pour pousser ses concitoyens à rejeter la Réforme.

PREMIÈRE PARTIE :

L'ÉTHOS DISCURSIF RONSARDIEN.

D'après Anne Reboul et Jacques Moeschler, « le discours ne se réduit pas aux phrases qui le composent et l'interprétation du discours ne se réduit pas à la somme des interprétations de ces phrases¹⁰ ». Le discours selon ces deux critiques n'est pas seulement constitué d'éléments formels. Ce qui fait que pour son interprétation, ils s'appuient sur les éléments de fond tels que l'éthos, le pathos et le logos.

L'éthos est prépondérant dans la construction de tout discours. L'orateur ne peut se départir de son image quand il s'adresse à un public. D'où cette notion d'éthos discursif. C'est

¹⁰ Anne Reboul, Jacques Moeschler, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 43.

la représentation de l'image de soi dans son discours visant à convaincre et persuader un certain nombre de personnes.

Cette première partie de notre étude s'intéresse à la personne de Ronsard, à l'image que ce poète donne de lui-même dans les *Discours*, où il partage ses sentiments par rapport aux troubles religieux qui touchent la France, ainsi que son aversion.

Il s'agit ici d'une analyse diptyque qui consistera à voir d'abord les traits de caractères que s'attribue le vendômois dans son texte, ensuite son rôle face à la crise des guerres de religion, c'est-à-dire son attitude ou sa position par rapport aux maux de son temps.

Chapitre 1 : La personne de Ronsard

« R. est [...] dans la position d'un orateur qui construit son *éthos*, à la fois caractère modeste et véritable, pour les besoins immédiats du discours¹¹ ». Ronsard se met dans la posture de quelqu'un qui traduit son image. Il fait passer à travers son discours des éléments constitutifs de son éthos définissant sa nature. Cette image apparaît doublement, il met d'abord en avant ses attributs personnels et envisage d'influencer son public à l'aide de son discours. Dès lors que le poète entame son texte, des traits caractéristiques de sa personne s'étalent. Il fait passer ces éléments dans le but de réaliser les objectifs du discours. Le discours comporte un certain nombre d'exigences. L'orateur doit, dans son instance de parole, tenir compte de la réception de son discours. Celle-ci est propre au public, c'est la manière dont il perçoit le discours. Dans ce sens, les besoins du discours sont ses capacités à produire un impact sans intervalle de temps sur le public visé. Ronsard effectue cette démarche dans les *Discours*. Il met en avant son éthos dans le but de donner plus d'effets à ses dires. Textes ayant pour vocation de dénoncer les guerres de religion, les *Discours* de Ronsard portent une attention particulière sur ces événements. Le poète veut que ses mots agissent sur le peuple français afin que ce dernier prenne conscience du mal qui l'affecte. Son objectif consiste à impacter le plus rapidement possible dans les consciences et dans les cœurs de ses concitoyens.

Ronsard montre à des moments différents du récit de sa journée sa réserve naturelle (*pudor*), sa facilité d'abord, sa sociabilité (*facilitas*), sa nature généreuse et bonne (*liberalitas*), sa douceur et sa modération (*mansuetudo*), son respect des lois et des devoirs et sa piété (*pietas*), son enjouement (*verborum comitas*), et son amabilité et son absence d'ambition (*gratus animus*)¹².

Ulrich Langer montre la voie à suivre pour analyser l'éthos ronsardien. Il énumère dans ce passage les traits qui caractérisent Ronsard dans les *Discours*. Ce poète, tel qu'il se présente

¹¹ *Dictionnaire de Pierre de Ronsard*, publié sous la direction de François Rouget, Paris, Honoré Champion, 2015, p. 233.

¹² *Dictionnaire de Pierre de Ronsard*, *op. cit.*, p. 233.

dans cette œuvre, laisse voir un écrivain soucieux de la concorde de son peuple. Son statut de poète très réputé de son temps l'oblige à se prononcer sur les guerres de religion en tant qu'écrivain qui a senti l'urgence de prendre la plume afin de calmer les tensions. Ce besoin de s'engager par la plume légitime sa prise de position. En tant que poète de cour, sa réputation offre à ses vers une influence notoire. Le recours à ses caractères éthiques peut être appréhendé sous l'angle de la rhétorique. Ainsi, ses vertus lui permettent, dans le cadre de son écriture engagée, d'atteindre ses objectifs, d'autant plus qu'il est perçu par le peuple français comme un homme vertueux. La référence du poète à ses qualités découle d'une grande importance, elles lui permettent de gagner plus facilement l'adhésion à ses dires. L'adhésion devient plus facile quand l'orateur est distingué par sa vertu et sa sincérité. Ses dires entrent dès lors en parfaite corrélation avec sa nature propre. Ce besoin rhétorique renvoie parallèlement à l'argumentation. Cette dernière répond dans ce sillage aux mêmes exigences que la rhétorique.

À en croire Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts Tyteca « une argumentation efficace est celle qui réussit à accroître cette intensité d'adhésion de façon à déclencher chez les auditeurs l'action envisagée¹³ ». C'est à l'aide de son éthos qu'il met en avant dans le contexte des guerres de religion que Ronsard envisage de réaliser ces objectifs du discours argumenté. Cette analyse consistera à montrer le « moi » de l'auteur des *Discours des misères de ce temps* à travers deux aspects importants : d'une part l'homme qu'il prétend être pendant qu'il compose les *Discours*, d'autre part les conduites qu'il dit haïr et qui le poussent à écrire cette œuvre à la fois satiriste et polémiste.

1. Celui qu'il est

Dans ses vers, Ronsard « suggère très efficacement sa propre bonté et sa propre vertu¹⁴ ». Il se montre à découvert, se décrit, se sert généralement du pronom personnel 'je' à travers lequel il partage ses propres valeurs. Dans son *Élégie à Guillaume des Autels*, il rappelle la capacité du poète à prédire ce qui dépasse l'entendement humain. Il est en mesure de révéler ce qui se passera dans le futur. Il traduit ce don en ces termes : « France, de ton malheur tu es cause en partie / Je t'en ay par mes vers mille fois advertye¹⁵ », *El.*, 157-158. Par le biais du

¹³ Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *op. cit.*, p. 59.

¹⁴ Pierre de Ronsard, *Discours, Derniers vers*, édition et introduction d'Yvonne Bellenger, Paris, Garnier, Flammarion, 1979, p. 35.

¹⁵ *Œuvres complètes de Pierre de Ronsard*, Nouvelle édition publiée sur les textes les plus anciens, par Prosper Blanchemain, Tome VII, Paris, Librairie A. Franck, 1867, p. 44. <http://gallica.bnf.fr/> Bibliothèque nationale de France.

pronom personnel, il rappelle ses nombreux avertissements qu'il a depuis longtemps adressés au peuple de France sur des potentiels troubles que cette nation ne pourrait échapper.

Par ce don de pouvoir prédire l'avenir, le poète se donne le statut d'un prophète. Cette posture lui était certes valable mais celle-ci dérangeait les protestants. Ce sont, Antoine de La Roche-Chandieu, Montmédja, Antoine de Rivaudeau, Lescaldin, François de la Baronie¹⁶, ces derniers évoquent sans cesse dans leurs écrits la personne de Ronsard. Ils se préoccupent notamment à la dénigrer. Leur principal objectif est de détruire son image et de mettre fin à sa réputation. Ils recourent à la parodie et rétorquent « mot après mot¹⁷ » les textes de Ronsard. Leurs manœuvres se justifient à travers la colère infligée par Ronsard à leur endroit. Ses premiers vers ont véritablement dérangé les protestants.

Dans le *Discours des misères de ce temps*, et la *Continuation* adressés à la Reine, Ronsard est revenu sur les événements qui se déroulaient en ces temps en France. Il a également révélé auprès de ses concitoyens la vraie nature de cette nouvelle théologie. Ces protestants sont perturbés dans la mesure où le poète condamne leur idéologie et appelle simultanément à la Reine mère de les chasser ainsi que de préserver le roi de leurs vices. En retour, ces adversaires de Ronsard vont formuler des répliques sarcastiques à l'endroit du poète. Jacques Pineaux est revenu largement sur ces répliques dans son article « Poésie et Prophétisme, Ronsard et ses adversaires protestants une relation parodique ». Il n'a oublié de rappeler cette colère qui a motivée ce retour très pointilleux des protestants. Dans la *Continuation*, Ronsard s'est attaqué à Théodore de Bèze, et déclenche subitement la colère de ses alliés :

Un jour en te voyant aller faire ton presche
Ayant de soubz un raistre une espée au costé :
Mon dieu, ce di-je lors, quelle sainte bonté !
Quelle Evangile hélas ! quelle charitable zelle !
Qu'un Prescheur porte au flanc une espée cruelle ! *Cont.*, v. 144-148.

Le poète relate sa rencontre avec de Bèze quand celui-ci allait au prêche. Sa réaction et surtout ses paroles ont perturbés les deux surveillants qui accompagnaient de Bèze. Ces mots du vendômois ont touchés un point sensible des protestants¹⁸. Et voici leur réponse :

Quoy parles tu de luy ? lequel est envoyé
Du ciel, pour r'enseigner le peuple devoyé ?
Ou tu es un Athée, ou quelque benefice

¹⁶ François Rouget, « Ronsard et ses adversaires protestants : une relation parodique », *Seizième Siècle*, n°2, 2006. p. 90.

¹⁷ *Idem*, p. 88.

¹⁸ Jacques Pineaux, « Poésie et prophétisme : Ronsard et Théodore de Bèze dans la querelle des *Discours* », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet - août., 1978, 78^e année, n° 4, p. 532.

Te fait ainsi vomir ta rage & ta malice ? *Cont.*, v. 153-156.

Selon eux, Théodore de Bèze est un envoyé de Dieu. Ils condamnent la méchanceté de Ronsard par le fait qu'il nie le statut de ce dernier. La colère protestante est cependant décrite par ces vers. De la même manière que Ronsard rejette cette caractérisation pour de Bèze, les protestants n'admettent nullement le statut de prophète que s'attribue le vendômois. Pourtant, « Ronsard avait l'intime conviction qu'il l'était lui-même. Reconnaissant très tôt en lui un pouvoir qui le dépassait, il sent et il dit que le poète est l'homme inspiré qui communique avec les puissances secrètes et qui découvre les « secretz des Dieux¹⁹ ». Cette auto-estimation dérange de plus en plus ses adversaires qui méprisent le poète des princes. Dans la *Responce* Ronsard fait le point sur l'impact de ses vers à l'égard de ses adversaires : « Or, bref, il me sufist de t'avoir irrité : » *Resp.*, v. 1105. Ce vers résume totalement le résultat des premiers *Discours* de Ronsard. Le poète montre qu'il est le responsable de la colère protestante.

De même, Ronsard maintient son statut de prophète. Cette fois, dans *Discours des misères de ce temps*, il rappelle les avertissements que son peuple a longtemps reçus sur les potentiels troubles. Mais le poète fait savoir que la France n'a jamais prêté attention à ses prédictions, en tant que poète, il rend clair les signes qui ont prédits les guerres :

Le Ciel qui a pleuré tout le long de l'année,
Et Seine qui couroit d'une vague éfrenée,
Et bestail & pasteurs largement ravissoit,
De son malheur futur Paris avertissoit,
Et sembloit que les eaux en leur rage profonde
Voulussent renoyer une autre fois le monde.
Cela nous predisoit que la terre, & les cieux
Menaçoient nostre chef d'un mal prodigieux. *Disc.*, v. 107-114.

Il renouvelle le statut de prophète qu'il se donne. Par cette faculté d'annoncer des faits non encore advenus, Ronsard possède dignement les traits de prophète. Le vendômois reconduit son statut en faisant passer ses valeurs. Frappé par l'horreur de la guerre, le poète se montre sensible et engagé pour sa patrie. Il se sent concerné comme tous les bons citoyens. Dans la *Continuation*, il partage son désir de mettre sa plume au service de la France.

Madame, je serois ou du plomb ou du bois,
Si moy, que la nature a fait naistre françois,
Aux siecles advenir je ne contoïis la peine.
Et l'extrême malheur dont nostre France est pleine.
Et je veux maugré les ans publier,
D'une plume de fer sur un papier d'acier. *Cont.*, v. 1-6.

¹⁹ *Idem*, p. 538.

S'adressant ici à la mère de Charles IX, le poète indique qu'il serait indigne s'il se montre indifférent à l'égard de la nation qui lui a tout offert. Avec un ton véridique et le pronom 'je' repris trois fois dans ces vers, il met en avant son engagement. Ronsard ne peut se permettre d'être indifférent à l'égard des tensions. Il se donne le devoir de dénoncer les fauteurs de trouble. Le poète fait part ici de son amour et de sa sociabilité envers sa patrie. Ces vertus traduisent ainsi son image de poète engagé. Dans la mesure où il s'intéresse aux malheurs de son époque, le poète est engagé. L'engagement rime avec amour de sa patrie, c'est une prise de position qui vise à défendre l'intérêt d'une société.

Le poète se montre également véridique. Il s'attache à révéler la vérité, c'est la raison pour laquelle il déplaît à ses adversaires qui le taxent de menteur. Il inscrit les *Discours* dans la logique de « dévoiler une vérité plus ou moins dissimulée, à partir des signes que sont les événements historiques²⁰ ». Ainsi, les *Discours* relatent les guerres de religion telle qu'elles se sont déroulées. Ronsard a voulu être le témoin de son époque afin que la génération à venir puisse se renseigner de l'histoire de ses prédécesseurs.

Mais avant que de finir, entends, race future,
Et comme un testament garde cette escritura :
Ou soit que les Destins, à nostre mal constans,
Soit que l'ire de Dieu face regner long temps
Cette secte apres moy, race, je te supplie,
Ne t'incence jamais apres telle folie :
Et relisant ces vers, je te pry' de penser,
Qu'en Saxe je l'ai veue en mes jours commencer, *Resp.*, v. 1163-1170.

Ronsard réserve ces vers à la génération future. Il leur recommande de fuir le protestantisme car, selon lui, ce n'est pas une voie à suivre. Le poète témoigne d'avoir vu naître cette religion de Luther et prie également à cette génération de conserver ses écrits comme un 'testament'.

Le vendômois s'adresse d'autre part à l'historien pour qu'il se serve « d'ancre non menteuse ». Il veut que ses écrits soient conformes avec la réalité. Ainsi, il lui préconise ceci : « Ecrits de nostre temps l'histoire monstrueuse, / Raconte à nos enfans tout ce malheur fatal » *Disc.*, 116-117. Cet attachement du poète à la vérité le pousse à incarner le rôle de précepteur pour le Roi Charles IX. Étant conscient de l'incapacité de ce dernier à gouverner le royaume, Ronsard se charge de son institution afin de lui inculquer les valeurs qu'un roi doit épouser. Ses

²⁰ Yvonne Bellenger, *op. cit.*, p. 33.

préceptes reposent sur la vérité, parce qu'il ne cherche pas le profit, encore moins un privilège auprès de lui. Il s'adresse honnêtement à Charles IX dans l'*Institution* :

Sire, ce n'est pas tout que d'estre Roy de France,
Il faut que la vertu honore vostre enfance ;
Car un Roy sans vertu porte le sceptre en vain,
Et lui sert de fardeau, qui lui charge la main : *Inst.*, 1-4.

Ces vers rendent clair le caractère véridique du poète. Il fait part au Roi de l'importance d'être vertueux, car c'est à travers la vertu que le Roi devient un grand homme. Le souci de la vérité est donc l'un des nombreux caractères qui définissent la personne de Ronsard.

Le vendômois fait un appel à son adversaire Théodore de Bèze par un ton modéré : « Je te prie escoute ma parolle », *Cont.*, v. 95. D'abord, il lui supplie de l'écouter, mais Ronsard met en avant sa sincérité et veut convaincre en s'affichant digne de confiance. La parole ne suffirait pour gagner l'adhésion d'une personne, surtout quand il s'agit d'un adversaire, il faut être véridique pour convaincre. Cette considération se lit chez Ronsard qui partage notamment sa loyauté ci-dessous.

Certes si je n'avois une certaine foy
Que Dieu par son esprit de grace a mise en moy,
Voyant la chrestienté n'estre plus que risée,
J'aurois honte d'avoir la teste baptisée,
Je me repentirois d'avoir esté chrestien,
Et comme les premiers, je deviendrois Payen. *Rem.*, v. 57-62.

Ronsard se classe dans le camp des Catholiques. Il fait savoir aux Réformés qu'ils empruntent la mauvaise route. Il renseigne que la religion ne doit pas être facteur de division ni de guerre, elle doit concourir à semer la paix. Le poète indique par-là que s'il n'était pas bon croyant, et si la religion chrétienne était vaine, il aurait choisi l'athéisme. Son idée est centrée sur l'importance de la religion, celle-ci, selon lui doit rassembler les croyants, non pas les dissocier.

Dans la même logique, Ronsard partage sa nature généreuse et bonne. C'est un poète qui se soucie de son rapport avec les autres. C'est pourquoi, son énonciation est intrinsèquement liée à sa qualité de bonhomme. Il se préoccupe de modérer son langage à tel point qu'il n'offense personne. Cette vertu de Ronsard traverse ses *Discours*, notamment ce passage de l'« Espitre au lecteur » de la *Responce* « jamais je n'eu desir ny volonté d'offencer personne, de quelque qualité qu'elle soit, « Espitre au lecteur », p. 112. Le poète affirme qu'il n'a jamais eu l'intention d'outrager qui que ce soit. Cette valeur exprime sa loyauté envers les autres.

En outre, dans la *Remonstrance*, le poète s'adresse à son Dieu : « Nous croyons tous en toy, nostre chef est lavé / En ton nom, ô Jésus, et des nostre jeunesse / Par foy, nous esperons

en ta sainte promesse » *Rem.*, v. 98-100. Ronsard dévoile à nouveau toute sa confiance et son espoir placés en son Seigneur.

Tout l'engagement de Ronsard s'inscrit dans le sillage de la religion. Il prend la plume pour défendre et préserver sa foi. Après l'instauration de la Réforme, la France est menacée par des guerres probables, car les discordes entre Catholiques et Réformés peinent à être résolues. C'est dans ce sens que Ronsard en tant que fervent Catholique s'érige en défenseur de cette religion qui lui est chère. Dans ses *Discours*, il dévoile sa conviction de s'engager par la plume pour résister à la nouvelle menace.

Le respect des lois et règlements est parmi ces multiples qualités que nous retrouvons chez Ronsard. Comme l'a indiqué Ulrich Langer, le poète n'enfreint pas les décrets établis par la loi. Cette face du poète montre sa bonne conduite et légitime également la position qu'il occupe dans la cour royale. Etant aumônier de Charles IX, il doit impérativement se conformer aux règlements, d'autant plus qu'il est chargé d'instruire le roi. Cette qualité de Ronsard s'identifie à travers ces vers :

[...] moy qui ay vescu tousjours tranquille & coy,
En la loy du pays, en l'humble obeissance
Des Roys, des Magistrats, & de toute Puissance,
Qui sans estre pipé d'une nouvelle erreur
N'ay mis par mes sermons les peuples en fureur ? *Resp.*, v. 310-314.

Le poète indique son attachement au respect des lois et règlements. Il confirme n'avoir jamais désobéi à ces lois établis, mais il reste toujours en conformité avec ce qui est admis.

D'autres vertus comme le courage se retrouvent chez Ronsard. Ce poète catholique apparaît brave dans son engagement littéraire en plein cœur des guerres civiles de son temps. Sa polémique contre les protestants montre sa bravoure. Seul contre plusieurs adversaires, Ronsard défend, attaque et résiste. Sa *Responce* fait montre de vaillance. À travers ce texte, il dévoile une autre image de lui-même. Ses adversaires croyant pouvoir l'intimider par leurs multiples attaques se rendent compte que le vendômois était doté d'un énorme courage et ne lâche jamais prise. Il exprime cette vaillance à l'aide cet extrait : « Mais si ce grand guerrier et soldat de Bèze / Se présente au combat mon cueur saultera d'aise / D'un si fort ennemy, je serai glorieux » *Resp.*, v. 27-29. Non seulement il provoque, mais aussi se montre déjà vainqueur d'un combat fictif. Sa provocation à l'égard de Bèze fait suite à des attaques protestantes lancées contre sa personne après la publication de ses premiers *Discours*.

La sociabilité est un autre trait de caractère de Ronsard. A travers plusieurs de ses vers, le poète se montre patriotique envers son peuple. Les troubles qui sèment la terreur dans son

pays l'affectent profondément. Ronsard est surtout frappé par les ravages qu'effectuent les protestants. Ce sentiment de colère qui caractérise sa personne est exprimé par ces vers de la *Continuation*.

Vous ressemblez encor à ces jeunes vipères,
Qui ouvrent en naissant le ventre de leurs meres,
Ainsi en avortant vous avés fait mourir
La France vostre mere, en lieu de la nourrir. *Cont.*, v. 91-94.

Ces vers traduisent l'humeur agaçante du poète. Il est meurtri et affecté par les événements de la guerre. Il attaque simultanément les protestants et leur reproche d'avoir anéanti la France. Ronsard transpose dans le dos de ces derniers la responsabilité de toute la discorde qui s'installe en France.

D'autre part, le poète apparaît comme un croyant meurtri. Il fait l'éloge de Dieu et déclare son attachement au christianisme par l'entremise de ces vers : « Je ferois tous les jours les sermons ordinaires / Je dirois la messe, et le temple vosté / Retentirait dessoubs mon chant regringoté », *Resp.*, v. 100-102. À travers ce tercet, nous découvrons un Ronsard Chrétien, et un fervent défenseur de ladite religion. Il exprime aussi sa piété. Cette qualité du poète est visible le long de ses discours. Il se montre attaché aux pratiques de la religion chrétienne. Dans son engagement littéraire, Ronsard mobilise les attributs de sa religion pour donner plus de valeur à son combat. S'il milite pour le camp catholique, le poète est donc obligé de persuader ses concitoyens. Pour ce faire, il traduit son image de fervent catholique :

Je fais mon oraison, priant la bonté haute.
De vouloir pardonner doucement ma faute
Au reste je ne suis ni mutin ny meschant,
Qui fais croire ma loy par le glaive tranchant. *Resp.*, v. 599-562.

Le poète signale par là sa pratique continue de cette religion. Il met en avant son image de croyant courtois qui n'use d'arme pour imposer sa croyance. Dès lors, nous constatons dans ces vers que Ronsard est un poète bien attaché à sa foi.

Du point de vue de la tonalité, le poète se montre parfois agaçant, mais émet en d'autres circonstances des propos pondérés. Sa conduite révèle deux faces de sa personne : il est tantôt courtois tantôt (discourtois). Cette dichotomie qui s'exerce au niveau de la conduite de Ronsard se justifie en fonction des circonstances qu'il traverse. Au début de la divergence, en 1560, Ronsard écrit avec un accent suppliant, apaisant, doux, dans le but de calmer les affrontements entre catholiques et protestants et éviter toute confrontation. Cet appel à de Bèze montre cette modération de son langage. « De Besze, je te prie, escoute ma parolle » *Cont.*, v. 95. Sa

polémique bénigne apparaît dans ses premiers écrits de circonstances, l'*Institution pour l'adolescence du Roy* et l'*Élégie à Guillaume des Autels* présentent une tonalité moins sévère²¹.

Cette réaction du poète traduit sa prudence. En effet, les malheurs du temps le poussent à réagir ; mais d'une manière douce, car sa prétention à ce moment n'est pas de semer le désordre mais de ramener les français à la raison. Les premiers textes rédigés au début des troubles explicitent sa valeur. La manière dont il agit dans ses écrits en cette période amène à dire que Ronsard est un poète courtois dans ses écrits. Son attitude est guidée par l'évolution des faits. C'est ce qu'écrit Yvonne Bellenger « Dans l'*Institution pour l'adolescence du Roy Charles IX*, publié en 1562 [...] l'attitude de Ronsard demeure modérée quoique le ton se fasse de plus en plus pressant²² ».

L'expression du vendômois dans l'*Institution* est pondérée, car il s'exprime sans offense et n'utilise non plus de gros mots. Mais le ton change au cours des événements. Dans le *Discours des misères de ce temps*, le poète critique l'autorité. S'adressant à Catherine de Médicis, il évoque implicitement les fauteurs de troubles et les attaque simultanément dans son texte. C'est dans la *Continuation* que Ronsard hausse le ton²³. En cette période où les tensions allaient prendre un autre tour, les protestants avaient déjà répliqué à son premier discours, et il avait reçu des coups, des injures et calomnies venant de ces derniers. Il apparaît dès lors la face exigeante du poète. L'homme sévère est né, et à partir de ce moment, les insultes commencent à retentir dans ses vers. « Ce n'est plus seulement Ronsard le poète, mais Ronsard gentilhomme vendômois et clerc manceau [qui] [se mêle] activement à la lutte²⁴ » Nous découvrons ici un poète sarcastique dans la mesure où il se sert de l'ironie pour réprimander les coupables. Le Vendômois insulte les protestants dans la *Continuation* :

Vous ressemblez encor à ces jeunes vipères,
Qui ouvrent en le ventre de leur mère
Ainsi en avortant vous avez fait mourir
La France vostre mere, en lieu de la nourrir. *Cont.*, v. 91-94.

Ronsard donne ici une autre image de lui et fait de la vraie polémique en répliquant aux insultes infligées par les protestants. La polémique apparaît dans cette instance de parole où les disputes entrent en lice dans une œuvre. Elle n'est ni un devoir encore moins un choix, mais une obligation pour un écrivain lorsqu'il en ressent le besoin. C'est quand ses adversaires lui rétorquent avec des paroles déplacées, soit d'insultes ou d'injures, que l'écrivain convoque

²¹ Nicolas Lombart, Mathilde Thorel, Anne-Pascale Pouey-Mounou, *Discours des misères de ce temps* de Pierre de Ronsard, Paris, Atlande 2009, p. 78.

²² *Idem*, p. 21.

²³ *Ibid*, p. 82.

²⁴ Nicolas Lombart, Mathilde Thorel, Anne-Pascale Pouey-Mounou, *op. cit.*, p. 78.

immédiatement la polémique. Elle est une dispute de plume²⁵ où le langage devient mordant. Cette altercation se réalise dans un ou plusieurs textes²⁶, et tourne autour d'une question de discussion opposant deux ou plusieurs interlocuteurs. Les mots de la polémique ne sont agréables à recevoir car ils mêlent vulgarité et moquerie. Comme l'insulte, l'injure apparaît toujours dans cette dispute de plume. Elle est surtout une parole offensante utilisée par l'écrivain pour atteindre son adversaire. La violence verbale se retrouve dans ce registre d'expression outrageante. L'injure permet de dominer son adversaire dans une dispute, elle convoque également la bataille, dépouille l'autre de sa moralité car c'est une parole qui se moque entièrement de la personne.

Le prince des poètes est une personne très préoccupée par la survie de sa nation. Quand il voit un fait malheureux menacer la quiétude des Français, il se donne à fond le devoir de faire face et s'engager pour combattre cette calamité. C'est pourquoi dès son *Élégie sur les troubles d'Amboisie* en 1560, il prend une position de combattant de toute la France, et exhorte Guillaume des Autels à le rejoindre au combat :

Carles et toy et moy, seulz entre cent mille hommes
Que la France nourrist, opposez nous y sommes,
En faisant de nous trois paroistre la vertu
D'un magnanime cueur nous avons combattu. *El.*, v. 33-36.

Ainsi, il est à noter que Ronsard est un poète multidimensionnel qui se présente à la fois comme une personne sensible, modeste et surtout courageuse. Du point de vue de son discours, l'image qu'il se donne montre qu'il est engagé dans le combat. Cet engagement du poète capte notre attention d'abord sur le caractère social. Sa position vis-à-vis des protestants lui offre une estimation à côté du peuple et fait de lui le « poète des princes ».

Cette image que Ronsard s'offre caractérise l'effet de ses vers sur le public français. Autrement dit, une image de poète du roi donne beaucoup plus de crédibilité à ses discours. Il construit son éthos dans la mesure où il met en avant sa qualité de grand poète mais également engagé pour atteindre son objectif. Il vise à donner plus d'impact à ses vers. Dès lors que Ronsard obtient une estimation sur sa personne, ses vers gagnent du terrain et auront du poids sur la conscience du peuple, c'est l'action que produisent ses écrits autrement appelée « les besoins immédiats du discours » par Ulrich Langer. D'autre part, cette image engagée du poète peut être appréhendée sous l'angle de la rhétorique. Ici, il convient juste de noter que les vers ronsardiens n'auront un retentissement s'ils ne sont teintés d'un art de parler spécifique à un

²⁵ C. Kerbrat-Orecchioni, « La polémique et ses définitions », *La parole polémique*, Lyon, PUL, 1980, p. 7.

²⁶ Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Paris, Editions du Seuil, 2002, p. 437.

poète de la grandeur de Ronsard. Sa position dans le champ littéraire du XVI^e siècle « prince des poètes » donne une grande valeur rhétorique à ses vers. Sa poésie engendre un art de parler, qui, indépendamment de ses idées offre une adhésion plus facile. L'art de persuader par ses écrits lui donne le privilège d'un poète de cour.

L'engagement du poète vise à mobiliser un public averti. Son objectif est de mener ce dernier à l'adhésion massive à ses dires. C'est par son argumentation efficace que le poète arrive à réaliser les attentes du discours. Ce sont les résultats qu'obtient l'orateur sur son objectif visé. Ceci est souvent son désir de convaincre par la parole mais également de persuader par une argumentation efficace ; le plus important pour lui est que son discours soit entendu et mis en action.

Ainsi, il est à noter que Ronsard partage dans ses *Discours* plusieurs traits de sa personne. Il y construit son éthos de poète engagé. Son engagement littéraire lui a valu à la fois une conduite d'une part bienveillante envers les catholiques mais il est d'autre part hostile par rapport à ses adversaires protestants. Cette double face de Ronsard comme nous l'avons constaté découle des guerres de religion qu'il a vécues et qui l'ont obligé de s'affirmer par la plume. Ces mêmes faits ont permis de ressortir dans les *Discours* les conduites et actes que le vendômois déteste. Dans les lignes qui suivent, nous ferons le point à travers ces textes de circonstances sur l'exécration de Ronsard.

2. Ce qu'il hait

Toute personne déteste naturellement quelque chose dans cette vie, ou peut se retrouver devant des situations déplaisantes. Ainsi, il est de la nature de l'homme d'aimer ou de haïr. Ronsard présente dans ses *Discours* ses caractères personnels. Nous pouvons tirer de ses écrits certains aspects qui lui déplaisent. Vivant en France au moment des guerres de religions, il est obligé de se sentir embarquer dans l'histoire. Cette situation se répercutera dans la conscience et dans le cœur du poète. Il est accablé par les tensions produites par les guerres, ce qui fait naître en lui le dégoût à la fois de quelques vices et conduites humaines.

Une question qui se répète abondamment dans les combats du poète est l'hypocrisie. Ronsard exprime ce vice avec un ton sévère. Il considère les réformés comme des hypocrites. En effet, pour le vendômois, ces prédicants ne croient en cette Réforme qu'ils proclament et les taxe de faux imposteurs. Le poète exprime sa haine de l'hypocrisie à travers sa critique de la Réforme. Le but de celle-ci selon lui est de semer la discorde en France. Leur objectif serait non pas d'apporter la religion, mais de diviser le peuple français, il s'adresse à eux :

Et quoy ! bruler maisons, piller & brigander,
Tuer, assassiner, par force commander,
N'obeir plus aux Roys, amasser des armées
Appelez vous cela Eglises réformées ? *Cont.*, v. 45-48.

L'humaniste juge dans ces vers la fausseté des protestants. Selon lui, le motif de ce collectif n'est ni de réformer, ni de mener les fidèles vers Dieu, mais leur mission est de détruire la France. Le vendômois exprime sa haine de l'hypocrisie dans ses *Discours* et traduit sa vision vis-à-vis des circonstances de la guerre. La polémique revient dans ces vers dans la mesure où Ronsard invite aux protestants à la confrontation d'idées par le biais du point d'interrogation. Ce questionnement est une invitation pour ces derniers afin qu'ils rendent plus explicite l'idéologie de leur religion. Par contre, le vendômois la trouve insensée et inutile, ce qui motive sa critique.

Michel de l'Hôpital et le Duc de Guise étaient plus rapprochés de la Reine mère lorsque celle-ci était contrainte d'une situation de gouvernance. Ronsard, en tant que poète de cour dévoile sa conviction et apporte son point de vue sur la situation en incitant la Reine de prendre une décision et de se méfier des influences de son entourage « Prenez le gouvernail de ce pauvre navire, » *Disc*, v. 48. Cette attitude du vendômois peut être appréhendée positivement car il combat l'hypocrisie par toutes ses forces. L'hypocrisie est en ce sens le fait de masquer son véritable caractère en exprimant de fausses idées. Ronsard combat cette fausseté dans la mesure où il s'exprime sincèrement d'une manière contraire aux autres poètes. Certains, lorsqu'ils cherchent un privilège au côté du roi ou de la Reine, s'affichent digne en tenant un discours mensonger. Cette préoccupation des courtisans est prise en compte par Jean de la Fontaine dans la fable 'Le corbeau et le Renard' en soutenant que « Tout flatteur vit au dépens de celui qui l'écoute²⁷ ». L'auteur des *Fables* fait ici la critique des courtisans qui tentent de flatter ceux qui leur font vivre. C'est dans cette logique que s'inscrit Ronsard pour inviter la Reine à prendre ses responsabilités.

La rédaction successive du *Discours des misères de ce temps*, de la *Continuation*, de la *Remonstrance au peuple de France*, et de la *Responce* sous-entendent un sentiment de mépris envers les réformés. Ces trois textes résument la vision de Ronsard vis-à-vis de ces derniers. Le premier présente un réquisitoire peu atroce contre le protestantisme. Cette modération se justifie par le fait que le poète ne voulait pas en ce moment ressembler à un ennemi, mais sa prétention était d'apaiser les tensions entre les deux camps.

²⁷ *Fables de La Fontaine. Illustrations de Gustave Doré*, Paris, Edita-Lausanne, 1994, p. 107.

C'est dans la *Continuation* que son dégoût des gens de l'autre camp entre en jeu. « Vous ressemblez encor à ces jeunes vipères », *Cont.*, v. 91. Ronsard transmet à travers ce vers son mépris des réformés. Avec un ton sévère, il insulte ces derniers. L'insulte est une parole qui vise à offenser gravement quelqu'un. Elle est souvent conduite par une colère qui fait ressortir des mots déplacés. Ronsard est animé par ce sentiment qui est notamment motivé par les multiples agissements des réformés. Le dernier texte (la *Responce*) est destiné à ces derniers qui l'ont attaqué pour sa défense du Catholicisme. La polémique fait la spécificité de cette réponse. C'est un texte où il ne manque nullement d'indexer directement ses adversaires, parce que ces derniers l'ont mené à cette fin. Polémiquer devient ainsi une conversation, un échange tendu d'idées fondé sur des paroles persistantes destinées à éliminer son adversaire. Le discours polémique de Ronsard, en particulier ses vers de la *Responce* se fonde sur une argumentation solide teintée généralement d'un raisonnement qu'il tend à rendre plus figé. « C'est pourquoy sur le front la couronne je porte, » *Resp.*, v. 1043.

Le poète montre ici sa suprématie vis-à-vis de ses adversaires, son raisonnement fixe est élucidé par la couronne qu'il porte. Celle-ci est signe d'autorité, de royauté qui donne au poète le pouvoir d'agir sur les autres en ayant toujours raison. Le discours polémique est « un discours majoritairement disqualifiant, puisqu'il est ciblé pour discréditer l'adversaire, le domine, le neutralise voir l'anéantir, le réduire au silence²⁸ ».

L'injustice est un autre phénomène que Ronsard dit haïr dans ses écrits de circonstance. Celle-ci est à l'origine de tous ses textes écrits dans la période des répressions survenues en France. Il considère ces événements comme des actes d'injustices. Le poète ne peut concevoir qu'une minorité de gens se rebellent pour instaurer la division jusqu'à mener le pays en guerre. Le Vendômois rédige son *Discours des misères de ce temps* pour exprimer sa position vis-à-vis de cette iniquité qui naît dans son pays. Dans la *Remonstrance*, il fait appel à Dieu, lui seul qui est capable de rétablir l'ordre en France et de sanctionner les coupables de ces troubles.

O Seigneur tout puissant, qui a tousjours esté
Vers toute nations plain de toute bonté,
Dequoy te sert là haut le foudre et le tonnerre,
Si d'un esclat de feu tu n'en brusles la terre.
Es tu dedans un trosne assis sans faire rien ?
Il ne fait point douter que tu ne saches bien
Cela que contre toy brassent tes creatures,
Et toutesfois, Seigneur, tu le vois & l'endures ! *Rem.*, v. 9-16.

²⁸ Alioune Dieng, « Une approche axiologique de l'argumentation polémique sous la Renaissance. Les cas d'Érasme, de la Boétie et de Montaigne », Thèse de doctorat Lettres Modernes, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 2014. p. 25. Cette thèse a été consultée dans l'adresse suivante : <http://bibnum.ucad.sn> (Bibliothèque numérique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar), le 25 Janvier 2022.

Ronsard est à ce point dépassé par les événements quand il recouru désespérément à Dieu. Il le prie de réagir afin de ramener la paix dans son pays. L'injustice est accablante, l'homme refuse de subir des faits non fondés sur la logique, mais qui proviennent uniquement de la volonté humaine. De ce fait, Ronsard enchaînait ses productions au fil des événements pour dénoncer l'injustice. Le fait que Ronsard soit l'un des premiers poètes qui ont senti la nécessité de s'imposer contre la Réforme justifie son sentiment de haine envers cet acte. Ce qui lui a valu en retour moult injures et calomnies de la part des protestants. Après la rédaction successive de ses deux *Discours*, les poètes protestants ont reconduit ces textes contre lui sous formes de calomnies. Leur projet était de déstabiliser le poète, mais également de lui mettre en mal contre le peuple français. Ronsard, pour se laver de ces injures rédigea la *Responce aux injures*, un texte où la polémique constitue la feuille de route de ses idées.

Le déclenchement de la guerre en 1560 le conduit à la rédaction des *Discours des misères de ce temps*. Concevant cette guerre injuste, le poète « ouvre les hostilités », « il ne se croit plus obligé de rester à l'écart de la mêlée », « il prend les armes ». Frappé par les événements, Ronsard s'attaque aux coupables pour défendre la liberté et proclamer la loi du juste. Il affirme son devoir d'écrivain. L'écrivain est celui qui est censé s'occuper des problèmes de son peuple surtout en temps de crise. Il ne doit pas rester indifférent aux faits qui touchent la stabilité de son pays.

En temps de crise, la littérature doit être prise comme arme idéale pour la libération de tout un peuple. Benoît Denis prend en compte l'utilité de la littérature face aux tensions qui surgissent dans la vie. « L'écriture apparaît dès lors comme une façon de s'approprier le monde par la seule expérience du langage, de ses pouvoirs et de ses limites. La littérature n'a désormais plus rien à voir avec ce qu'on appelait naguère « les belles lettres²⁹ ». Pour Denis, la littérature ne doit en aucun cas échapper aux problèmes sociaux, elle ne doit non plus servir à chanter ni à plaire mais elle doit dès lors être un moyen de lutte efficace pour toutes formes d'injustice.

Par ailleurs, la haine par rapport à l'injustice parcourt les *Discours* de Ronsard. Dès l'*Institution*, il épargne le Roi de ce vice en l'inculquant de bonnes vertus et l'éloignant des mauvaises telles que l'injustice. Il s'adresse à Charles IX en lui ordonnant ceci : « Punissés l'orgueilleux qui s'arme en sa folle, / Ne poussés par faveur un homme en dignité, / Mais choissés celui qui l'a bien mérité ». *Inst.*, v. 122-124. Le poète lui dicte l'attitude qu'il doit adopter dans ses jugements et dans ses relations avec le peuple et l'incite d'être loyal dans les sentences. Son rejet de toute injustice apparaît dans ces vers didactiques envoyés à Charles IX.

²⁹ Benoît Denis, *Littérature et engagement de Pascal à Sartre*, Paris, Editions du Seuil, 2000, p. 196.

Il se préoccupe de conseiller le roi parce que celui-ci ne disposait d'aptitudes lui permettant de gouverner la France. Son institution se résume en préceptes qu'il délivre au jeune prince. Sa principale préoccupation est d'épargner le roi de tous vices.

L'humaniste présente le protestantisme comme une voie d'égarement pour l'homme en dénigrant tout ce qui renvoie à cette secte. Il considère Genève comme une ville de vipères, une ville habitée par des rebelles³⁰, c'est cette même considération qu'il établit envers les protestants. Théodore de Bèze, véritable ennemi de Ronsard est considéré dans les *Discours* comme la personne la plus méprisée. Ronsard le hait pour la seule raison que de Bèze persécute la France et s'entête de rebrousser chemin. La vaillance et la réputation du Genevois dérange aussi le poète. Pour lui, de Bèze est à l'origine de tous ces troubles qui gangrènent l'autorité de la France. Il l'évoque dans plusieurs de ses poèmes avec souvent un ton de mépris. Il l'attaque et l'incite à la confrontation : « Mais si ce grand guerrier & grand soldat de Baize / Se presente au combat, mon cueur saultera d'aise » *Resp.*, v. 27-28.

Toute cette provocation élucide le sentiment de mépris que le vendômois garde pour le prédicant. Ronsard milite pour le Catholicisme, cependant il ne peut accepter qu'une autre croyance s'impose dans son pays. Sa lutte contre la Réforme prit naissance à partir des années 1560. Au moment où il senti la nécessité de freiner cette nouvelle religion, le poète entama la rédaction de ses *Discours* pour attirer l'attention de ses concitoyens. Ses vers qui prennent en compte cette nouvelle conception théologique laissent entrevoir le dégoût du poète envers cette doctrine.

Ronsard traduit sa haine dans sa *Responce aux injures et calomnies de je ne sçay quels predicans ou ministres de Geneve*. Le titre qu'il réserve à cette réplique montre l'aversion du poète. L'appellation de prédicant suggère le manque d'estime de Ronsard à l'égard des protestants. Dans ce texte, il se moque d'eux et leur qualifie par l'utilisation de noms diaboliques. Insulte et ironie sont les principales préoccupations de ces vers. Les multiples appellations péjoratives que le poète réserve au prédicant dans sa *Responce* traduisent sa répugnance : « miserable moqueur » v. 1 ; « ministre miserable » v. 104 ; « disciple de Satan » v. 118 ; « cafard » v. 693 ; « faux imposteur » v. 974, etc.

Toutes ces désignations justifient le mépris de Ronsard des protestants. Il déverse toute sa colère et sa répugnance envers cette nouvelle religion et entame son discours par traiter le prédicant de 'misérable'. Cette désignation traduit sa considération pour son adversaire. Celui-ci apparait aux yeux du poète comme un pauvre, « les pauvres incencez ! » *Cont.*, v. 33 ; malgré

³⁰ *Dictionnaire de Pierre de Ronsard, op. cit.*, p. 274.

cette insignifiance, il s'autorise à s'attaquer à sa personne. Le poète lui rappelle à la fin de la *Responce* sa posture vis-à-vis de lui.

Vous estes tous remplis : je suis seul vostre estude,
Vous estes tous yssus de la grandeur de moy,
Vous estes mes sujets, & je suis vostre loy.
Vous estes mes ruisseaux, je suis vostre fontaine, *Resp.*, v. 1036-1039.

Ronsard confirme dans ces vers sa double appellation : 'prince des poètes' et 'poète des princes'. Il résume cette double désignation pour montrer qu'il est au-dessus de ces ministres genevois dans la mesure où il constitue leur source d'inspiration en poésie, ce qui fait sa grandeur. Le poète de la *Remonstrance au peuple de France* traduit sa répulsion en se servant de sa propre vie, sa relation avec de Bèze et les torts que celui-ci lui a longtemps infligé. Lui répliquant, Ronsard emploie un ton envieux :

Vrayment tu me fais tort, sans tes mechans propos,
Je m'allois marier, mais ores nulle femme
Ne me veut espouser : ains par tout me diffame », *Resp.*, v. 278-280.

Le poète rejette ici tout le sort à de Bèze, responsable de son malheur. Les injures de ce dernier portent atteinte à sa réputation. Ronsard, accablé par ces mensonges cultive un sentiment de dédain à l'endroit de son adversaire. Théodore de Bèze était son adversaire idéologique dans le compte des guerres de religion. Celui-ci avait une grande influence au côté protestant. Il propageait à travers ses écrits les idéologies de Calvin, de Luther, et d'autres grands du protestantisme en France ; ce qui lui avait hissé au sommet du camp protestant. Par contre, Ronsard, porte-parole de la France, donc du camp catholique, s'interpose contre les idées de Théodore de Bèze. Ce dernier représente dans les *Discours* l'ennemi juré du vendômois.

Par ailleurs, la cour est aussi un phénomène que Ronsard déteste, il hait la cour et le courtisan, car il considère qu'il est indigne de la part d'un homme de pratiquer ce labeur. Selon le poète, le courtisan est un menteur, il est obligé de s'afficher en flatteur pour plaire. Le vendômois rejette la préoccupation du courtisan, qui s'agit uniquement de se déguiser pour séduire le Roi. À cette époque, les poètes cherchaient du profit auprès des rois et s'efforçaient d'être reconnus pour pouvoir occuper une place dans la cour. Ils rédigeaient des poèmes dont les hymnes pour faire honneur aux rois.

Ronsard était de ces poètes au début de sa carrière littéraire. Bien qu'étant poète de cour très renommé, il détestait simultanément la manière dont ses semblables s'y prenaient pour occuper une place auprès du roi. Également, le poète participait à toutes les activités, car il suivait le roi et la mère dans leurs déplacements. Cette position lui dérangeait au fil du temps,

et n'avait plus une vie anonyme car exposé aux regards de tous. Dès lors, il voulut se retirer pour retrouver d'autres contrées à savoir le Vendômois. Son expérience de la cour lui offre en retour un mépris de celui-ci et un dégoût de tout courtisan. Malgré ce retrait, Ronsard reste un poète de cour engagé par la Reine Catherine de Médicis.

Au terme de l'analyse, il est à noter les différentes personnalités incarnées par Ronsard dans ses *Discours*. Il traduit largement ses valeurs personnelles. De même, il partage simultanément les conduites qui lui déplaisent. Toutefois, nous allons évoquer dans les lignes qui suivent le projet d'auto-défense de l'image d'auteur.

- **Défense de l'éthos et de la souveraineté**

Pierre de Ronsard, fervent défenseur de sa personne traduit sa grandeur et sa suprématie dans les *Discours*. Nous l'avons évoqué plus haut en montrant la personne qu'il était lorsqu'il composait les *Discours*, et tout ce qu'il dit haïr dans ses écrits. Force est de remarquer que l'humaniste est un homme de principes très attaché à la défense de son image. Suite aux différentes attaques protestantes construites à son égard, le poète, replié sur lui-même se sentit traversé par les pamphlets insultants des réformés. Selon Jacques Pineaux,

Tous les pamphlets qui répondront au *Discours des misères* répondront ce texte ; ce sont dans l'ordre chronologique : les Palinodies, la Response aux calomnies de Zamariel et de MontDieu, la seconde Response de F. de la Baronie, enfin la Remonstrance à la Roine, qui date de Septembre 1563³¹.

Cette réflexion de Jacques Pineaux montre que Ronsard perturbait ses adversaires et que la mise en avant de son image provoquait la haine à l'endroit de ses ennemis. Dans sa *Responce aux injures et calomnies*, il renverse non seulement la tonalité, mais s'appuie notamment sur la défense de sa renommée de poète. Il se dresse contre ses calomniateurs qu'il considère comme des prélats, d'avoir revêtu sa réputation de poète gaillard. Le poète se sert dans sa réponse d'une tonalité agaçante et irascible. Voulant mettre en garde ses détracteurs, il leur rappelle tout au début de ce texte les jets de pierre admis à son encontre :

Tu mesdis de mon nom que la France renomme,
Abbayant ma vertu, & faisant du bragard,
Pour te mettre en honneur tu te prens à Ronsard. » *Resp.*, v. 4-6.

³¹ Jacques Pineaux, « Transformations protestantes d'un thème ronsardien : la naissance d'Opinion, fille de Jupiter et de Présomption », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1958, n°10. p. 32. L'auteur essaie de traduire la préoccupation des protestants. Ces derniers reproduisent dans leurs textes les vers de Ronsard en usant de la parodie. C'était dans l'optique de faire mal au poète et d'atteindre simultanément à sa réputation.

Ce tercet traduit l'état d'humeur du poète après avoir reçu des coups venant de ses rivaux. C'est dans l'optique de préserver son image aux yeux des français que Ronsard se préoccupe à élucider la préoccupation de ses ennemis, qui consiste à porter atteinte à sa célébrité. Ils ont l'envie de détourner la conception première du peuple français à l'endroit du poète. La considération des français sur Ronsard est qu'il est le meilleur poète de son temps. Pour réfuter cette estimation, les protestants dénigrent sa personne en s'appuyant sur sa vie, sa physionomie, et surtout son style de poésie.

Tu dis qu'une sourdesse a mon oreille close,
Tu te moques de moy, & me viens blasonner
Par un pauvre accident que Dieu me veut donner. *Resp.*, v. 212-214.

Ronsard rappelle ici le souci des protestants qui consiste à le dénigrer. Plus loin, il fait passer une autre critique de ces prédicants allant cette fois à l'encontre de sa poésie : « Tu te moques aussi dequoy ma poesie / Ne suit l'art miserable », *Resp.*, v. 847-848.

Poète très réputé de son temps, il perturbe ses adversaires. Toujours est-il que, Ronsard, au moment de la rédaction de ses *Discours* était surnommé poète des princes, cette appellation lui vouait une souveraineté au sein de la France. Voulant conserver cette position, le vendômois ne laisse passer les offenses à l'endroit de sa personne. La *Responce aux injures et calomnies* pourrait avoir comme vocation de préserver l'autorité de Ronsard aux yeux des français. Cela indique que l'éthos occupe une place considérable dans sa poésie.

À en croire Pascal Debailly, « l'éthos implique donc une forme de persuasion qui repose sur la bienveillance et la douceur de l'orateur [...] l'éthos suppose le désir d'accommodement, la compassion et l'insinuation bienveillante³² ». Cette préoccupation de l'éthos se retrouve chez Ronsard. Le poète, par une mise en avant de son 'moi', qu'il entraîne dans le compte de ses discours s'oppose contre les digressions protestantes. Il proteste aussi contre l'avènement des violences qui surgissent en France en menant un discours apaisant, et concourt à une apologie de la paix dans ses tout premiers textes en appelant à la cohésion. Le pronom personnel 'je' indique une prise en charge énonciative du locuteur, autrement son engagement dans ses paroles.

Cette conduite bienveillante du poète prend nettement en compte la conception de Debailly pour l'éthos. Il apparaît donc clair que la seule préoccupation de ces *Discours* est la préservation de sa dignité, « J'ay dequoy me deffendre & dequoy l'irriter » *Resp.*, v. 37. Le poète s'inscrit de nouveau dans la prise de position, non pas pour la France, mais dans l'intérêt crypto-personnel. Les pronoms 'je' et 'me' traduisent l'attachement de l'humaniste à la

³² Pascal Debailly, *op. cit.* p. 94.

préservation de son image. Ce projet de défense est lancé à ses adversaires qui ont tentés d'attaquer le poète à travers des pamphlets. C'est par écrit qu'il compte se laver de ces injures proférées par ses ennemis à son encontre. L'écriture est une activité qui devient une nécessité lorsque la quiétude des hommes est menacée par des conflits. Elle sert dès lors à mettre sur papier une vision du monde, et à transcrire les cris de voix muettes qui ne peuvent faire passer leurs sensations internes. Elle a permis au vendômois d'effacer les paroles protestantes émises contre sa personne.

La *Responce* de Ronsard représente pour lui une arme de combat qui lui sert de garantir sa notoriété aux yeux de la France. Lorsqu'il composait ce texte, il était animé par l'envie de réduire au silence ses adversaires, car, selon lui, quoiqu'ils puissent manœuvrer il « seray glorieux », *Resp.*, v. 29. La confiance qui se lit à travers cette formule étend la suprématie du poète face aux réformés. Malgré que son honneur ait été bafoué, il consacre une importance à son image. C'est ce que révèle Samuel Junod « la *Response aux injures* le dernier des *Discours des misères de ce temps* publié en 1563, s'attache avant tout à défendre l'éthos de Ronsard³³ ». Son désir de préserver son image se justifie par le fait qu'il veut conserver sa place à la cour et maintenir la même réputation au sein de la France. En effet, l'image est un fondamentaux dans la vie d'une personne, car l'estimation ou le rejet dépend d'elle. C'est à travers son image que les autres nous distinguent.

La principale vocation de ce texte (la *Responce*) est de garantir l'image du poète. Il s'agit d'une image d'auteur, de poète enrôlé pour la cause de la religion chrétienne. Après le massacre de Wassy le 1^{er} mars 1563, l'avènement des hostilités pousse le poète à se mettre au chevet du camp des catholiques. Il prend son propre engagement sans qu'on en lui donne l'obligation. Cette prise de position provoqua de multiples menaces et insultes provenant de divers horizons. Il s'insinua alors dans le registre de la satire. Ce style d'écriture qui lui offrait la possibilité de s'infiltrer dans les questions politiques et également religieuses le mettait beaucoup plus en danger. La satire est perçue comme un texte qui s'en prend aux conduites sociales, elle s'occupe aussi de travestir les infamies du moment pour mieux les modifier. En effet, Ronsard rencontre dans cette aventure plus de difficultés que de faveurs. Ce souci lui entrainera dans le champ de la polémique.

C'est après la rédaction de son *Elégie à Guillaume des Autels*, qui provoqua l'attention de ses lecteurs plus particulièrement les réformés que Ronsard sera considéré comme un poète gaillard. C'est quelqu'un qui est accompagné de vigueur et d'entrain dans ses rapports avec les

³³ Samuel Junod « La poétique de l'enrollement au temps des guerres de religion », *La littérature engagée aux XVI^e et XVII^e siècles : études en l'honneur de Gérard Defaux*, MLN, 2005, vol. 120, n°1, p. 55.

autres. Il se distingue de ses semblables par une nette considération que sa conduite d'homme intègre lui offre. Cette infiltration dans le champ de la polémique donnera comme résultat des pamphlets en vers sous formes de réponses à ses *Discours*. C'est par l'entremise des textes rédigés et transmis par des ministres de Genève que l'image du Vendômois sera atteinte. Le poète s'attèle à préparer une réplique à ces insultes diffusées contre lui. Michel Simonin rappelle cette réponse dans son ouvrage titré *Pierre de Ronsard* :

Le poète s'emploie aussitôt sans négliger d'autres travaux [...] à rédiger une *Response de P. de Ronsard Gentilhomme Vendômois, aux injures et calomnies de je ne scay quels predicans et Ministres de Genève*. Cette fois-ci il n'est plus question d'anonymat, mais au contraire d'avancer poitrine découverte, afin de répondre aux coups que des plumes masquées tentent de lui porter³⁴.

Il n'a plus besoin de recourir à la satire, il s'inscrit donc dans le sillage de la polémique pour défendre son image ternie par ses adversaires. La polémique telle qu'elle est présente dans ses écrits, laisse apercevoir une adresse directe du poète qui entretient un débat idéologique avec un adversaire. Le dernier texte de la section des *Discours* vise à répliquer à ses rivaux mais également à laver son honneur. Cette image touchée et atteinte par ses ennemis l'affecte, « Je me fache de voir ce meschant animal, / Vomir tant de venins : Tout le cueur m'en fait mal » *Resp.*, v. 189-190. Le vendômois exprime sa colère engendrée par les pamphlets protestants et qualifie d'animal son adversaire. Le verbe 'fâcher' élucide clairement l'état l'humeur qui l'anime au moment de la composition de ces vers. Il y fait passer les mauvaises paroles lancées à l'endroit de son honneur et l'effet que produisent ces dernières dans sa conscience.

Toujours est-il-que, le discours des protestants mobilise des ressources langagières telles que les invectives pour discréditer leur adversaire, cela étend qu'ils ont un objectif commun de déshonorer le prince des poètes. Comme le pense Sangoul Ndong, « l'invective sert à mordre et blesser moralement les flatteurs : elle comporte une grande force magique qui lui permet de piquer atrocement leur amour-propre³⁵ ». Elle est une parole globalement disqualifiant qui ne néglige l'indignation et l'atteinte à la morale de l'autre. Les adversaires de Ronsard tels que Zamariel, Montmédia, François de la Baronie, etc., ont été derrière les pamphlets les plus mordants lancés au vendômois. Leur écriture est spécifiquement mêlée d'invectives. La visée de leurs discours est d'atteindre la suprématie du poète de la *Remonstrance*. François Rouget souligne à ce propos « qu'en 1563 et surtout en 1564, les adversaires de Ronsard radicalisant leurs attaques ne veulent plus épargner sa personne [...]

³⁴ Michel Simonin, *Pierre de Ronsard*, Paris, Fayard, 1990, p. 29.

³⁵ Sangoul Ndong, « L'écriture polémique dans *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné : la portée pragmatique du châtement discursif », Thèse de doctorat Lettres Modernes, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 2008. p. 213. Cette thèse a été consultée à l'adresse <http://bibnum.ucad.sn> (Bibliothèque numérique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar), le 25 janvier 2022.

ses adversaires ont tellement invoqué ses faiblesses, sa mélancolie, le mutisme dans lequel il était plongé en 1561, que sa réputation a été entamée³⁶ ». Selon Rouget, les protestants se moquent des caractères physiques de Ronsard. Cette préoccupation relève du domaine du pamphlet. C'est un texte violent qui s'attaque à une personne bien connue dans le seul but de le nuire. Ronsard rappelle cette tentative de ses ennemis :

Vrayment tu me fais tort, sans tes mechans propos
Je m'allois marier, mais ores nulle femme
Ne me veut espouser : ains par tout me diffame
Tu dis que je suis vieil, encore n'ai-je atteint
Trente & sept ans passés, et mon corps ne se plaint
D'ans ny de maladie, & en toutes les sortes
Mes nerfs sont bien tendus et mes veines bien fortes :
Et si j'ai le teint palle & le cheveil grison,
Mes membres toutesfois ne sont hors de saison. *Resp.*, v. 278-286.

Ces lignes renforcent l'idée concernant la préoccupation des protestants. C'est la réponse qu'a donné le poète suite aux différentes attaques protestantes. Leur principal intérêt était d'éliminer Ronsard, car ce dernier perturbait leur doctrine. Tenant compte de tous ces assauts, ce dernier entame son projet de contre-attaque. C'est ce qui a donné naissance à cette *Responce* qui est teintée d'un ton mordant et d'une humeur agaçante pour faire taire ses rivaux. Elle s'inscrit aussi dans le sillage de la polémique. Son argumentation est aussi sophistiquée que celle de ses adversaires. Elle est basée sur le raisonnement afin de persuader les français sur la fausseté des réformés. En effet, l'argumentation est un atout considérable pour le polémiste, car elle lui permet de convaincre mais aussi et surtout de persuader son auditoire. Nous pouvons remarquer dans les textes de Ronsard que sa visée n'est pas totalement celle des Sophistes qui consistait justement de plaire aux autres. Ronsard s'applique à convaincre à travers son raisonnement. D'ailleurs, le poète s'attèle à répliquer à ses ennemis en mettant en avant son image même si celle-ci ait été réfutée par ses rivaux. Ces derniers s'inspirent de sa physique afin de lui remonter ses faiblesses.

Tu dis qu'une sourdesse a mon oreille close,
Tu te mocques de moy, & me viens blasonner,
Par un pauvre accident que Dieu me veut donner. *Resp.*, v. 212-214.

Pour l'attaquer, ils s'intéressent à ses manquements. Ce qui a en retour suscité la colère du poète et terni gravement son image. Cette obsession des protestants remet en cause la conviction de ces derniers. Si la religion qu'ils proclament était divine, ils n'auraient s'attaquer à ce que Dieu a façonné de son gré. Cette considération donne raison au vendômois lorsqu'il affirme à propos

³⁶ François Rouget, « Ronsard et ses adversaires protestants : une relation parodique », art. cit, p. 88.

des réformés que « La tourbe qui vous suit est si vaine et si sottre » *Cont.*, v. 283. Ce vers de la *Continuation* indique que la Réforme n'est qu'une populace insensée qui n'a aucun fondement religieux. Ainsi son image détruit, Ronsard mobilise des arguments polémiques et s'attaque aux grands théologiens tels que de Bèze. Cette obsession montre à quel point le poète est déterminé à préserver son image, parce qu'il se mesure à cette grande figure de la Réforme pour montrer sa souveraineté au regard de ses contemporains.

L'indignation que subit Ronsard est manifeste dans tous ses écrits postérieurs. La lecture de sa *Responce* met à nu son désir de vomir tous les venins que les protestants lui ont fait avaler. Ronsard des premiers *discours* devient plus le même, des insultes et paroles déplacées commencèrent à retentir dans son texte. Les premiers vers de la *Responce* résument quasiment toute la préoccupation de ce texte. « Miserable moqueur (qui n'avois point de voix, / Muet comme un poisson, il n'y a pas deux mois, » *Resp.*, v. 1-2. Le ton de ce discours est plus agaçant. Ce dernier, tel que Ronsard le considère est l'une des figures essentielles de la Réforme française. C'est de ce prêcheur que proviennent les diverses obsessions de Ronsard dans ses textes. Cette réplique peut aussi être considérée comme un règlement de compte du poète avec les protestants. Le durcissement du ton, la mise en avant de l'éthos, l'utilisation du 'je' et la nature orgueilleuse du discours laissent entrevoir un sentiment de colère qui l'anime. Pour répondre à ses rivaux suite à leurs attaques, l'humaniste fait passer son arrogance dans ses vers. Sa réputation de poète des princes lui sert d'atout pour mieux se préserver. Il fait montre de grandeur vis-à-vis de ses ennemis. Ces vers de la *Responce* étalent toute la splendeur du Vendômois que ne peut nier ses ennemis.

Vous estes tous remplis : je suis seul vostre estude ;
Vous estes tous yssus de la grandeur de moy,
Vous estes mes sujets, & je suis vostre loy,
Vous estes mes ruisseaux, je suis vostre fontaine, *Resp.*, v. 1036-1039.

Ce quatrain élucide la suprématie de Ronsard confrontée à celle de ses ennemis. Pour défendre son éthos, il se montre meilleur que son adversaire dans le champ de la poésie. La *Responce aux injures* n'avait qu'une seule visée, préserver l'autorité et la suprématie du poète. Même si les autres textes des *Discours* ont la même vocation, il est à noter que cette fonction est plus apparente dans cette partie.

La polémique nécessite à un moment chez l'écrivain un retour sur soi et une implication personnelle. Traversant de multiples attaques, l'être humain se retrouve parfois dans l'obligation de se ressaisir pour rétablir les faussetés que ses pairs construisent en son égard. Ce texte se met spécifiquement dans une logique de défense du sujet parlant. Pour effectuer

cette prise en charge personnelle, Ronsard s'aventure dans une polémique aussi personnelle qu'ardente. Cette tonalité lui permet de captiver l'attention de ses destinataires et surtout de les persuader. La polémique que fait le vendômois mobilise des aspects typiquement argumentatifs. Il part tout d'abord d'un exorde ; cette instance lui offre l'aptitude de pouvoir dominer l'adversaire en mettant en place des arguments irréfutables.

L'exorde représente l'entrée en matière dans un discours. C'est le lieu où le poète réussit ou dans le cas contraire échoue son discours. Ronsard pour son compte, mobilise tous ses atouts pour avoir du succès dans cette instance. Il déclare dans les premiers vers de la *Remonstrance* qu'il « [veut] maugré les ans au monde publier / D'une plume de fer sur un papier d'acier » *Rem.* v. 5-6. Le poète prévient le lectorat que les vers à venir porteront un accent singulier et leur originalité constituera leur puissance. Il se montre captivant dès ses premiers vers. La métaphore de la « plume de fer » renvoie à l'épée dont se sert le combattant dans le champ de bataille, et le 'papier d'acier' désigne l'importance qu'a cet instrument de lutte pour le soldat. Le poète, dans son instance d'argumentation s'offre toujours un moyen de persuader. Notons que celle-ci n'a qu'une visée persuasive.

Ce « lieux de l'éthos » permet à l'humaniste d'étaler sa qualité de poète. L'éthos qu'il vise à défendre est devenu pour lui une arme fatale contre les injures protestantes. Ronsard évoque dans la *Remonstrance au peuple de France*, ce projet de défense personnel en suggérant qu'il serait « prest & ne perdray courage / Ferme comme un rocher, le rampart d'un rivage ». *Rem.* v. 599-600. Force est de déduire que le poète est non seulement engagé pour la défense de sa communauté, mais il l'est autant pour son image et sa souveraineté. S'il est engagé pour défendre une cause, l'écrivain ne peut se passer de son image car en militant pour le groupe, il se préserve simultanément.

Le poète n'a que sa réputation, son titre, son nom, il ne saurait admettre qu'une telle image soit ternie jusqu'à être détruite. Benoît Denis souligne le double rôle de l'écrivain engagé en soutenant qu'« il y a une duplicité de l'engagement qui consiste en ce va et vient entre la personne de l'écrivain et son œuvre, entre la mise en avant de l'auteur et l'utilisation de ressources et des séductions qu'offre la littérature³⁷ ». Il existe une relation intersubjective entre l'auteur et son œuvre, ainsi, l'écrivain ne peut nullement ignorer son apparition dans ses écrits. Les différents assauts des réformés couronnés d'insultes et de moqueries ont atteint la dignité du poète. Voulant se laver de ces injures, il proclame cet aveu :

[...] Je planteray mes pas dessus l'arene,
Je roydiray les bras soufflant à grosse halene,

³⁷ Benoît Denis, *op. cit.*, p. 18.

Et pressant, & tournant, suant, & haletant
Du matin jusque au soir je l'yray combatant. *Resp.*, v. 31-34.

À travers ce quatrain nous découvrons un poète accablé de haine, un homme atteint par le glaive protestant qui n'a qu'une seule envie : la riposte. La colère se dessine sous ces vers, lui qui avait proféré sa folie : il devient « fol [...] quand [il a] la plume en main » *Resp.*, v. 905, et « en riant [il] compose » v. 923. Ces deux vers dévoilent son état d'humeur au moment de la rédaction.

Au demeurant, Ronsard s'est préoccupé dans ses *Discours* à nous faire passer ses valeurs. Ainsi, nous analysons à travers ce texte l'éthique ronsardien. Néanmoins, la suite de notre analyse va prendre en compte le rôle du poète face à quelques situations lesquelles il assiste. Doit-il se permettre, en temps de crise, de tourner le dos à son peuple ? Ou, est ce qu'il doit impérativement prendre parti ? La réponse de ces interrogations fera l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 2 : Le poète en situation, ou les postures illocutoires

Un écrivain en situation est quelqu'un qui est censé être concerné par les circonstances présentes de la vie. Cela veut dire la condition dans laquelle l'artiste se trouve obligé de réagir face aux maux qui affectent son peuple. L'écrivain dans ce sens est en situation. Quelle est alors le but de la littérature ?

Pleins de critiques littéraires se sont intéressés antérieurement à cette interrogation. Parmi lesquels, Jean Paul Sartre, Roland Barthes et Benoît Denis. Ces trois critiques ont soutenu la même thèse à l'endroit de cette question. D'après eux, le principal enjeu de l'écriture littéraire n'échappe à l'engagement. L'on s'engage pour défendre ou pour réfuter quelque chose. On peut s'engager pour l'intérêt collectif et/ou individuel dans l'optique de défendre son camp. Il peut s'agir de questions politiques, religieuses ou parfois même sociales. Tout compte fait, l'engagement dans la littérature consiste en une prise de positions d'un écrivain qui vise à mener une lutte pour aboutir à une finalité de satisfaction. D'après Benoit Denis, « Toute œuvre littéraire, quelles que soient sa nature et sa qualité est engagée, au sens où elle est porteuse d'une vision du monde située et où, qu'elle le veuille ou pas, elle s'avère ainsi prise de position³⁸ ». L'œuvre littéraire apparaît dès lors comme une implication dans la vie sociale. Sa préoccupation doit en aucun cas être contraire aux besoins et urgences sociaux. Cet engagement que veut la littérature est depuis longtemps incarné par les écrivains.

³⁸ Benoît Denis, *op. cit.*, p. 35.

L'étude porte sur l'implication de Ronsard dans les tensions religieuses survenues au XVI^e siècle en France. En effet, selon André Gendre, « les troubles religieux qui affectent la France à partir de 1560 et qui vont provoquer huit guerres civiles en l'espace de trente ans ne laissent pas Ronsard indifférent³⁹ ». Les guerres de religion entraînent la prise de position du vendômois qui ne peut se taire face à de telles circonstances. L'engagement dont il est question ici, se retrouve parfaitement chez ce poète. Il nous offre par l'entremise de ses *Discours des misères de ce temps* une version de lui-même à travers laquelle nous pourrions analyser cette formule de « poète en situation ».

L'engagement est un aspect fondamental dont nous ne pouvons-nous passer pour l'étude de l'éthos ronsardien. Même si cette notion n'apparaît pas dans le vocabulaire de l'époque, Ronsard l'incarne dans ses écrits plus particulièrement les *Discours*. Rien n'exclut le fait d'affirmer que Ronsard est un homme engagé du point de vue politique mais surtout dans le domaine de la religion. Partout où se manifeste l'engagement dans ses vers, force est de noter qu'il le fait volontairement. L'idée de précepteur du Roi Charles IX l'est venue, parce qu'il était conscient des dangers qui prévalaient, et que l'adolescence du roi était une contrainte. Il établit cette prise de position dans l'optique de montrer son intérêt pour la France.

A côté de cette expression, un important outil de la théorie des actes du langage vient rejoindre notre champ de méthodes d'analyse. La force illocutoire est l'effet que produit le locuteur dans son énoncé. Toute parole proférée aura un retentissement chez l'auditoire. Les postures illocutoires constitueront des éléments phares de l'analyse. « La force illocutoire [...] est l'effet qu'un acte de parole est censé avoir par un locuteur⁴⁰ ». L'acte illocutoire « fait référence au type de fonction qu'un locuteur entend accomplir au cours de la production d'un énoncé ». Cela veut dire que la parole a toujours un effet sur l'auditoire. Autrement dit, le dire et le faire vont de pair, parler revient alors à effectuer une action.

Dès lors, il s'agira d'établir une réflexion sur le rôle du poète face à certaines circonstances de sa vie. Les postures illocutoires serviront d'appui à cette analyse qui sera d'abord centrée sur la situation du poète qui l'oblige à recourir à la satire. Ensuite, elle sera portée sur les motifs des répliques de Ronsard dans les *Discours des misères de ce temps* et l'objet de cette riposte.

1. L'obligation de satire

Nos ennemis font faute, et nous faillons aussi.
Ils faillent de vouloir renverser nostre empire,

³⁹ André Gendre, *L'Esthétique de Ronsard*, Paris, Éditions Sedes, 1997, p. 136.

⁴⁰ <https://www.greelane.com/fr/sciences-humaines/anglais/speech-act-theory-1691986/>. Consultée le 3 février 2022.

Et de vouloir par force aux Princes contre-dire,
Et de presumer trop de leurs sens orgueilleux,
Et par songes nouveaux forcer la loy des vieux;
Ils faillent de laisser le chemin de leurs peres,
Pour ensuivre le train des sectes estrangeres;
Ils faillent de semer libelles et placars,
Pleins de derisions, d'injures et brocars,
Diffamans les plus grands de nostre cour royale,
Qui ne servent de rien qu'à nourrir un scandale;
Ils faillent de penser que tous soient aveuglez,
Que seuls ils ont des yeux, que seuls ils sont reiglez, *El.*, 48-60.

Ronsard énumère les différents assauts des réformés. Toutes leurs préoccupations se résument en discordes et divisions. Conscient du danger que ces derniers mettent au sein de l'Eglise Catholique et dans toute la France, il ne peut plus tenir sa plume à l'écart des enjeux du moment. Il porte une attention particulière aux divers faits des réformés, ce qui provoque une forte indignation en lui. Celle-ci l'incite à s'adonner au registre satirique. La satire naît souvent de moments où l'injustice prend le dessus des relations humaines et provoque une situation de dérèglement total. Elle oblige au porteur de voix comme le poète d'entamer dès l'instant où la divergence s'impose, une affirmation de soi, une prise de position contre les fauteurs de trouble. Elle recommande à l'écrivain d'être actif face aux maux qui perturbent les hommes. Cette dénonciation doit constituer un facteur fondamental dans l'argumentation satiriste. Parallèlement, il doit s'interdire l'adresse directe ou l'outrage à la vie morale des autres car selon Tatiana Debbagi Baranova « les poètes peuvent s'attaquer aux vices propres à toutes les catégories sociales, mais doivent éviter la critique personnelle. La désignation publique ne fait qu'aigrir le pêcheur alors que l'anonymat permet à chacun de se corriger dans le secret de sa conscience⁴¹ ». Il est permis dans la satire de s'attaquer aux mœurs des institutions et autres couches sociales, par contre, elle n'est admise d'assaillir l'honneur des personnes par ce que la correction en public de quelqu'un peut lui rendre plus colérique. Ce procédé rhétorique est également un puissant moyen permettant de déstabiliser l'adversaire et permet aux poètes de révéler la vérité dans leurs écrits. En effet, Ronsard, témoin de l'histoire, donne raison au fait qu'il s'implique volontairement aux sujets politiques et religieux de son temps. Son obligation de satire est rendue évidente et peut être justifiée par plusieurs événements successifs et marquants dans son parcours en tant que poète de cour et fervent chrétien.

Tout débute en 1560 avec la conjuration d'Amboise qui se voue à l'échec et entame une éclatante punition pour le peuple français. Une année plus tard s'en suit le Colloque de Poissy. La Reine mère et son allié Michel de l'Hôpital tentent par tous leurs moyens de concilier les

⁴¹ Tatiana Debbagi Baranova, « La poésie dénonciatrice pendant les guerres de religion », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2007/2, n°26, p. 263.

deux camps en discorde. Cette conférence qui bascule à l'échec déclenchera les hostilités. Quelques mois plus tard, c'est le début des tensions avec le massacre de Wassy perpétré le 1er Mars 1562. Cette hécatombe provoqua de multiples dégâts avec la perte de « 1200 protestants qui tenaient un prêche à Wassy [et] furent massacrés par la troupe des Guise⁴² ».

La nécessité pour Ronsard de recourir à la satire naît du moment où le poète devient sensible à tous ces faits relatés ici. Il est embarqué dans la situation et ne peut échapper à son devoir, il est en situation. Cette situation lui inspire le recours à la satire. Ronsard traduit cette préoccupation dans ses pièces de circonstances qu'il rédige dans l'intervalle des années 1560-1563 intitulés *Discours*. Titre évocateur, les discours sous entendent une adresse prononcée dans l'optique de plaider une cause et d'impacter dans les consciences de ceux, vers qui, ils sont destinés.

La satire est un des registres rhétoriques dont se sert le poète pour mettre en marche sa lutte contre l'opinion. Il annonce sa volonté de mettre ses vers dans le sillage de ce registre dès l'*Élégie sur les troubles d'Amboise* en 1560.

[...] Il faut desormais deffendre nos maisons,
Et par le fer trenchant, et par vives raisons,
Et courageusement nos ennemis abatre
Par les mesmes bastons dont ils nous veulent battre.
Ainsi que l'ennemy par livres a seduict
Le peuple devoyé qui faucement le suit,
Il faut en disputant par livres le confondre,
Par armes l'assaillir, par armes luy respondre, *Elé.*, 15-22.

L'Élégie est une plainte, une lamentation que l'on confie à une personne dans le but d'espérer en retour une satisfaction pour nos inquiétudes. Ronsard adresse cette élégie à Guillaume des Autels, un poète de renom très connu dans le champ poétique. Le vendômois appelle son partenaire pour la défense du catholicisme. Il insiste sur un combat de « vives raisons » pour faire face à l'adversaire. Ici, le poète fait recourt à l'argumentation qui consiste en un raisonnement basé sur des arguments solides. Il mène une mobilisation à la résistance face à la nouvelle doctrine et convoque ses troupes à s'armer de plumes tranchantes pour répondre à leurs ennemis.

Dans le *Discours* et la *Continuation des misères de ce temps*, Ronsard s'attaque non seulement aux réformés mais s'insurge contre les abus faits à l'égard de l'Église. Il n'épargne les prêtres catholiques. Sa satire ne passe pas sous silence les français eux-mêmes. Le poète

⁴² Emmanuèle Blanc, « Ronsard les œuvres engagées », <https://eduscol.education.fr/odyseum/chapitre-1-ronsard-dans-son-epoque> Consultée le 15 octobre 2021.

traduit l'ignorance de ces derniers et leur attribue la responsabilité de tous les maux que fait face la France.

Nous sommes accablés d'ignorance si forte,
Et liés d'un sommeil si paresseux, de sorte
Que nostre esprit ne sent le malheur qui nous poingt,
Et voyans nostre mal nous ne le voyons point. *Disc.*, 91-94.

La satire apparaît vivement comme une parole violente qui, selon Débailly « agresse un individu ou une institution tout en faisant miroiter dans sa critique l'idéal qu'il juge offensé⁴³ ». Ce souci préoccupe tant d'écrivains au cours des siècles. Étienne de la Boétie a fait pareil en s'attaquant simultanément aux souverains et aux peuples. Il s'occupe d'abord à mener un appel à la raison aux gouvernants d'estomper la monarchie longtemps exercée sur les peuples. Il réprimande aussi les peuples gouvernés et dociles envers leurs maîtres de se révolter contre ces dictateurs qui se servent de leur titre afin de mener une domination sur eux « pauvres gens et misérables, peuples insensés, nations opiniâtres en votre mal et aveugle en votre bien »⁴⁴.

Ronsard, à un moment donné des circonstances des troubles senti le besoin impérieux d'utiliser la satire pour réprimer les coupables. Il s'en prend à l'Opinion source de tous les maux. Qualifié de « monstre » dans le *Discours des misères de ce temps*, l'Opinion, telle que Ronsard la condamne est un véritable ennemi de la paix. A l'aide un ton violent, le poète attaque les protestants et s'en prend aux Luther, Calvin, Zvingle, De Bèze et Louis de Condé. Le Vendômois réserve une part importante de sa satire à ces grands noms de la Réforme. Toujours est-il que la satire ne se limite pas tout simplement au jugement de l'acte commis par la personne, elle va au-delà d'une plainte générale.

Notons cependant que Ronsard est dès lors obligé de recourir à la satire, car il a été nommé aumônier du Roi. Le poète qui est chargé de l'instruction de celui-ci. Dans de pareilles situations, il se retrouve certainement dans l'obligation de répondre aux attentes du chef. Quelles que soient les situations dans lesquelles se trouve le Prince, Ronsard est appelé à lui rejoindre, autant dans ce qui lui préoccupe que dans ce qui l'accable. Il est sans doute que le Vendômois évolue avec les événements de ce temps. À travers la satire qu'il mène depuis le début des répressions, il convient de souligner que son ton varie au fil de l'actualité. La satire apparaît dans le *Discours des misères de ce temps* mais d'une manière modérée. Au moment de

⁴³ Pascal Débailly, *op. cit.*, p. 7.

⁴⁴ Etienne de la Boétie, *Discours de la servitude volontaire ou le contre'un*, (1576), Edition électronique réalisée à partir de ce texte, Manuscrit de Mesme (1549), Paris, Éditions Payot, 2002, p. 17.

sa composition, le poète n'était pas convaincu de la décision de guerroyer contre les protestants, il était préoccupé par le besoin de réconcilier les deux camps. Sa satire était un peu limitée.

On a fait des lieux saints une horrible voirie,
Un assassinement et une pillerie,
Si bien que Dieu n'est seur en sa propre maison;
Au ciel est revolée et Justice et Raison,
Et en leur place, hélas ! regne le brigandage,
La haine, la rancueur, le sang et le carnage.
Tout va de pis en pis ; le sujet a brisé
Le serment qu'il devoit à son Roy mesprisé;
Mars enflé de faux zele et de vaine apparence,
Ainsi qu'une furie agite nostre France,
Qui, farouche à son Prince, opiniastre suit. *Disc.*, 180-190.

La satire telle qu'elle apparaît ne montre pas explicitement les coupables. C'est une réflexion du poète sur tout ce qui se passe en France au moment où il écrit, mais s'abstient de nommer les responsables. Il dénonce, mais ne recourt à l'attaque. Ce choix judicieux du poète relève de l'évidence, parce que les enjeux de l'instant dictaient son raisonnement. En tant que poète écouté, il n'était pas question pour lui de basculer dans la violence à de telles circonstances. De fait, l'évolution des événements ne lui laisse pas indifférent, il marche avec le rythme de l'histoire. Après ce premier discours, il enchaîne sa *Continuation* qui mettra en route l'évolution des faits. Ce texte sera teinté d'un ton satirique plus violent qui n'épargnera cette fois les coupables. Dès les premiers vers, le poète prononce un aveu qui suggère son engagement et son obligation de satire. Il met en avant sa sensibilité et sa reconnaissance envers sa chère nation. Son devoir de poète est vivement exercé à travers ces vers d'ouverture de la *Continuation du Discours des misères de ce temps*.

[...] je serois ou du plomb ou du bois
Si moy, que la nature a fait naistre François,
Aux siecles advenir je ne contoïs la peine.
Et l'extreme malheur dont nostre France est pleine. *Cont.*, 1-4.

Ce quatrain traduit d'une manière parfaite le changement d'intonation du poète comme évoqué plus tôt. Michel Raymont pense que « son premier dessein est de servir le trône, d'obéir à la Reine mère, de sauvegarder la paix du royaume⁴⁵ ». La tonalité de ce discours éclaire sa différence avec le premier. L'image qu'il donne indique un poète engagé pour la défense de sa patrie et la préservation de la foi de ses aïeux. Ce texte mêle dénonciation et violence. Ici, il est essentiel de noter l'importance et le but de la poésie. Elle constitue un puissant instrument de combat. Cependant, au cours des siècles, les poètes se sont réclamés défenseurs de leur peuple. Pour ce, la poésie leur offre d'énormes ressources pour parvenir à cette finalité. Nombreux sont

⁴⁵ Michel Raymont, *L'influence de Ronsard sur la poésie française*, Paris, Honoré champion, 1927, p. 380.

les poètes qui se sont intéressés aux questions préoccupantes de leur temps pour exercer leur rôle d'écrivain. Victor Hugo notamment, a effectué la même charge en composant *Les Châtiments*. Dans ce recueil poétique, le chef de file du Romantisme condamne l'injustice et la violence engendrés par les tyrans, et infligés à leur peuple. Par un verbe violent et une satire au sommet des idées, Hugo dénonce le mal et prend position à côté des victimes :

France ! à l'heure où tu te prosternes,
Le pied d'un tyran sur ton front,
La voix sortira des cavernes
Les enchainés tressailliront. Hugo, 1870 : 39.

Le poète traduit l'innocence de ce peuple, son incapacité à réagir face à leur soumission au despote, et leur souffrance induite par le « pied du tyran ». Il nous fait part à l'aide de sa poésie des malheurs de son temps. Ainsi, l'auteur des *Contemplations* apparaît comme la voix du peuple. D'ailleurs, ce dernier n'est obligé de fermer les yeux face à de telles situations. Il doit concourir à la quête de la vérité. C'est cette tâche qu'on attend surtout de lui. Joseph Bonenfant rend clair cette préoccupation quand il suggère que « l'écrivain [...] ne tire pas de sa propre prétention le désir de redresser une situation ; il est le sujet d'une vocation, le titulaire d'une mission, et par conséquent le fondé de pouvoir d'une parole⁴⁶ ». Cette réflexion nous amène à soutenir que le poète est quelqu'un qui, attaché à son domaine ressemble à un envoyé de Dieu. La fonction qu'il exerce ne découle de la route ordinaire, c'est une tâche noble qu'il exerce avec autant de zèle.

Le poète bien conscient de son rôle, ne peut se permettre d'être indifférent à de certaines conjonctures. Ronsard s'est adonné à la satire parce qu'il en avait l'obligation. Énamouré de la France, il traduit son patriotisme dans nombreux de ses vers composés durant la période des troubles. Ainsi, le Vendômois se sent très affecté en ayant aperçu cette nation affligée. La France représente pour le prince des poètes un peuple défini par la paix et le concorde, où une seule religion est admise, et, où tous les français sont des frères et sœurs. Lorsqu'alors une idée contraire à cette conviction vient loger dans quelques consciences de ses compatriotes, le chef de file de la Pléiade ne peut s'empêcher de s'interposer contre. C'est ce désordre qui fera naître une obligation pour le poète d'inscrire ses vers dans une logique d'écriture satirique.

Dès le début des guerres de religion au printemps 1562, dans les villes conquises par les huguenots, à Rouen, à Orléans et à Lyon notamment, les foules pillent les églises et les couvents, brisent les images, statues, reliques peintures et vitraux, brûlent les objets en bois, fondent tout ce qui est or et argent, organisent des processions parodiques où soldats et reîtres se parent des vêtements de la messe. Les cloches sont brisées à coup de masse et fondues pour faire des

⁴⁶ Joseph Bonenfant, « La force illocutionnaire dans la situation de discours pamphlétaire », *Études littéraires*, 11(2), 1978, p. 308.

canons, les églises privées de leurs ornements, parfois même détruites de fond en comble, comme le couvent Saint-Just de Lyon⁴⁷.

Frank Lestringant établit en ces lignes les motifs pour lesquels Ronsard s'acharne contre les responsables des guerres de religions. Elles traduisent l'attitude légitime de Ronsard à s'attaquer contre les réformés. Selon lui, ces derniers sont responsables de tous les crimes commis contre la France, et sont les auteurs des pillages faits dans l'église. Le poète mène deux combats simultanés : l'un consiste en une lutte pour la préservation de l'unité en France, et l'autre apparaît comme une défense de l'Église. Ce désir de ramener la paix conduit Ronsard dans le champ satirique. Il endosse ouvertement la responsabilité de « démasquer l'imposture, traquer les faux-semblants pour remettre la vérité à son plan supérieur⁴⁸ ». Il s'assigne pour mission de faire régner la vérité en France. La vérité que proclame Ronsard dans les écrits demeure l'existence d'une seule religion qu'est le Christianisme. Cette vérité consistait à la sauvegarde de la religion de ses aïeux : « Il me plaist d'imiter le train de mes ayeux ! » *Rem.*, 90.

Ce vers traduit sa conviction selon laquelle la religion chrétienne reste la seule qui doit être pratiquée en France. La satire que fait Ronsard n'échappe à quelques procédés stylistiques. Elle offre au poète le recours à quelques éléments formels qu'offre le langage, l'allégorie par exemple. Étant clair que ce registre interdit toute diffamation, Ronsard parvient à l'aide de ce procédé à s'adresser aux coupables sans pour autant les nommer. Pour ce faire, il utilise une image allégorique de l'Opinion. En quoi l'Opinion peut-elle endosser cette culpabilité ? L'Opinion dont fait allusion le vendômois est d'après Yvonne Bellenger « la conviction non fondée en raison étrangère à la vérité. [Elle est] fragilité, présomption, imposture », elle est aussi « inquiétante, horrible vaine, ambitieuse et séduisante, [...] et d'autant plus redoutable⁴⁹ ». En parlant d'Opinion, Ronsard se réfère à la Réforme. Pour ne pas s'adresser explicitement à celle-ci, l'allégorie représente le moyen le plus efficace pour voiler son propos et s'adresser autrement à l'adversaire. C'est par une réflexion imagée que le poète arrive à symboliser la Réforme. La satire offre cette possibilité à pouvoir masquer son langage afin de ne travestir les principes de ce registre.

Toujours dans le sillage d'une écriture satirique, les *Discours* de Ronsard offrent une diversité dans leur manière de composition. Le poète devient de plus en plus hostile dans la structure de ses vers, et sa fureur évolue en fonction des évènements. La *Remonstrance au*

⁴⁷ Véronique Ferrer, Frank Lestringant, Alexandre Tarrête, *op. cit.* p. 17.

⁴⁸ *Idem*, p. 35.

⁴⁹ Yvonne Bellenger. « L'allégorie dans les poèmes de style élevé de Ronsard », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1976, n°28. p. 73.

peuple de France composée en 1563 durcit son ton. La satire est de nouveau orientée vers la Réforme et s'intéresse à la description du fonctionnement de la nouvelle religion. Le poète mêle portrait et moquerie pour mieux expliciter la complexité de cette secte, sa critique s'empire de nouveau :

Il ne faut pas avoir beaucoup d'expérience
Pour estre exactement docte en vostre science ;
Les barbiers, les maçons en un jour y sont clerks
Tant vos mysteres saints sont cachez et couvers.
Il faut tant seulement avecques hardiesse
Detester le Papat, parler contre la messe,
Estre sobre en propos, barbe longue, et le front
De rides labouré, l'œil farouche et profond,
Les cheveux mal peignez, le sourcy qui s'avale;
Le maintien : refrongné, le visage tout pasle,
Se monstrier rarement, composer maint escrit,
Parler de l'Eternel, du Seigneur et de Christ,
Avoir d'un grand manteau les espauls couvertes,
Bref, estre bon brigand et ne jurer que Certes. *Rem.*, 191-204.

Le poète minimise la religion de Calvin et montre que celle-ci ne favorise pas l'érudition. Ronsard renvoie le protestantisme au plus bas niveau de l'échelle et confirme « la tourbe mutine » qu'il l'attribue. Les conduites malveillantes de ces derniers sont la cause d'une écriture satirique du poète. Pour dénoncer et rendre visible ces agissements des huguenots, il préconise la mise en avant de son image qu'il marie avec de la satire pour donner plus de reflet à ses agissements contre la Réforme.

Après avoir pris connaissance de la répression protestante, l'humaniste s'est lancé dans le registre satirique pour mener son combat contre l'injustice. Cette position traduit la situation que doit adopter l'écrivain en temps de crise. Pourvu que cette posture soit devenue une obligation pour le poète, il a à travers ses *Discours* mené une lutte acharnée contre les réformés, ce qui lui mènera au cours des événements à une nécessité de riposte offensive.

2. La nécessité de la riposte offensive

Le point développé précédemment a entamé les différents éléments qui ont piqué la colère de Ronsard, ce qui a fait naître en lui une obligation de recourir à la satire. Le deuxième aspect de ce chapitre répond à la nécessité de riposte offensive du vendômois. Qu'est ce qui, à travers les événements des guerres de religion motive la réplique de Ronsard ?

Après la rédaction de ses premiers discours, le *Discours* et la *Continuation du discours des misères de ce temps*, les protestants se sont sentis visés et vexés par ces deux textes. Dès la réception, ils ont entrepris de composer des pamphlets visant le vendômois. Ces textes, teintés d'injures et d'insultes prononcés contre le poète des princes auront un grand impact sur lui. De

là naîtra la nécessité d'une riposte offensive. La riposte sous-entend une réplique sévère qui a pour but de retourner contre l'ennemi tout ce qu'il nous destine. Cette tâche préoccupante apparaît dans les *Discours* plus particulièrement dans la *Responce aux injures et calomnies*, Nous considérons cette réponse comme une défense de l'image du poète, par contre, elle a une autre acception. La réponse sous ce registre, signifie une riposte du poète qui a pour but de laver les attaques des versificateurs protestants. Ce n'est pas uniquement dans ce texte que Ronsard fait de la riposte, mais dans tous les autres antérieurs à celui-ci le poète engage un projet de contre-attaque vigoureux. La « plume de fer » et le « papier d'acier » évoqués dans la *Continuation du discours des misères de ce temps* indiquent toute l'ampleur de la riposte.

Les différents assauts des réformés, les événements malheureux et successifs survenus lors des tensions politiques et religieuses, l'injustice qui se situe au cœur des relations Catholiques-Protestants, l'adolescence du Roi, l'incapacité pour la Reine à gouverner, la forte influence des protestants en France, les attaques répétitives contre sa personne, tels sont quelques-uns des motifs qui expliquent la riposte du poète. L'instabilité qui secoue la France en ces temps (1560-1563) ne laisse Ronsard indifférent. Dès son *Discours des misères de ce temps*, il prend acte de ce mal qui affecte son peuple : « Ainsi la France court en armes divisée/ Depuis que la raison n'est plus autorisée ». *Disc.*, 195-196.

Conscient du désordre qui se poursuit en France, il senti vivement la nécessité de montrer à tous ses concitoyens les raisons des troubles. Selon lui, le premier facteur de toute l'instabilité est l'instauration d'une nouvelle religion qui mène la France au chaos. Sa riposte est provoquée par les agissements des partisans de cette religion. Elle est pour le poète, le premier acteur de la divergence que fait face sa nation. La nécessité de répondre rigoureusement prend son envol dès lors qu'il fait le constat sur les agissements malveillants que mène la Réforme. En contre-attaquant, il la critique sévèrement :

Le peuple qui vous suit est tout empoisonné,
Il a tant le cerveau de sectes estonné,
Que toute la Rubarde & l'anticyre. *Cont.*, 209-211.

Ronsard se préoccupe de dévoiler le contenu vain de cette religion. Il dénonce cette mauvaise voie et informe les adeptes du protestantisme de la vraie face de cette religion. Ses vers vont désormais à l'encontre des protestants. Les événements malheureux que le poète ait vécu le mènent à une obligation de résistance. La vocation qu'il se donne l'oblige à se prononcer. « Voix de la France à qui il prête prosopopée désolée, le Vendômois avance, courageux et

vulnérable, sur la brèche qu'il a couverte⁵⁰ ». Ce lourd fardeau que le poète endosse ne le met à l'écart des tensions qui subsistent.

La riposte offensive du Vendômois peut être analysée sous deux aspects, la première consiste à la confrontation contre les ennemis de la France et du roi, la deuxième se focalise sur la riposte face aux ennemis du poète, ce sont les « versificateurs médiocres » qui s'en prennent à sa personne. Cette première préoccupation de la riposte est exercée depuis la composition de l'*Elégie à Guillaume des autels* :

Ce n'est pas aujourd'huy que les Rois et les Princes
Ont besoin de garder par armes leurs provinces,
Il ne faut acheter ni canons ni harnois ;
Mais il faut les garder seulement par la voix, *El.*, 9-12.

Le poète traduit son implication dans la lutte par l'entremise de sa voix. Inutile pour les princes de recourir aux armes pour maintenir leur souveraineté, sa voix suffit pour remplir cette tâche. Le poète, en rédigeant ces vers, est déjà conscient des effets négatifs que produisent ses ennemis, ainsi, force est de préparer une réplique. Il prononce plus loin un appel à la riposte : « Carles et toy et moy, seuls entre cent mille hommes / Que la France nourrit, opposez nous y sommes », *El.*, 33-34.

En faisant recourt aux grands poètes de son temps, il se montre prêt pour affronter l'ennemi de la France. Toutes les répliques de l'humaniste sont désormais faites contre la Réforme. Les actes accablants des protestants constituent les raisons d'une telle réaction du poète. Dans le *Discours* et la *Continuation des misères de ce temps* adressés à la Reine mère, la nécessité d'une riposte offensive y apparaît largement. Dans les premiers vers, le poète demande à la Reine de s'occuper de la situation avant que celle-ci ne dégénère. Cette décision du poète traduit non seulement sa position pour le retour de la stabilité en France, mais également son amour pour cette nation. Ces deux considérations traduisent nettement son besoin de s'impliquer dans les sujets politiques et religieux de son temps.

Las ! Madame, en ce temps que le cruel orage
Menace les François d'un si piteux naufrage,
Que la gresle & la pluye, & la fureur des cieux
Ont irrité la mer de vens seditieux
Et que l'astre jumeau ne daigne plus reluyre,
Prenez le gouvernail de ce pauvre navire,
Et maugré la tempeste, et le cruel effort
De la mer, & des vens, conduisez-le à bon port. *Disc.*, 35-50.

⁵⁰ Michel Simonin, *op. cit.*, p. 244.

Cet engagement à suggérer à la Reine ce qu'elle doit adopter mérite d'amples considérations. Son enrôlement facteur de toutes ses prises de positions est élucidé par cette idée. En ces temps de désordre, Ronsard s'était déjà rallié dans le camp catholique, il prit position contre la Réforme et tous ses vers s'imposent désormais contre les agissements non conformes aux règlements de l'Église. À un moment donné de la situation, le poète éprouve la nécessité de s'interposer pour pousser les autres chrétiens à le rejoindre. Cette visée persuasive du Vendômois est évoquée par Véronique Ferrer quand elle considère que Ronsard « éprouve pleinement la nécessité de mobiliser les ressources agissantes de son langage à dessein de persuader un auditoire éclairé et de contrer les assauts des adversaires par l'usage d'armes de même tranchant⁵¹ ». Son écriture est plus que jamais préoccupée par le retour de la stabilité en France. Ceci l'oblige à employer la force de sa parole pour une visée persuasive. L'apparition répétitive du nom de la France dans ses *Discours* exhibe la posture du vendômois envers ce peuple. Il est plus que soucieux de le défendre que de prendre position pour son image. C'est peut-être la raison pour laquelle il se donne le titre de « voix de la France ». Dès lors, toutes ses prises de positions sont à l'honneur de cette nation qui lui est chère.

Ainsi, par vision la France à moi parla,
Puis tout soudainement de mes yeux s'en volla
Comme une poudre au vent, ou comme une fumée
Qui se joüant en l'air, est en rien consumée. *Cont.*, 445-448.

C'est dans la *Continuation* que Ronsard s'attribue cette noble mission qu'il s'assigne, parler au nom de la France. Cette responsabilité découle d'une condition de poète gaillard. Celui qui, à travers sa vivacité réussit à gagner une importante réputation au sein de la France et s'offre une place à la cour royale. Tous ces privilèges qu'obtient le Vendômois font de lui un poète qui ne peut se passer de poursuivre les ennemis de la France. Étant conscient du désordre qui conduit le monde sens dessus dessous, Ronsard sent l'obligation de répliquer contre les ennemis de la paix. Le poète les surnomme ainsi, parce qu'ils sont responsables du désordre qui tord la quiétude française. Leurs attaques conduisent le vendômois à mener son combat avec un ton licencieux. De multiples raisons peuvent montrer ce qui motive Ronsard à riposter. De fait, l'apparition répétitive des violences est au cœur de ses répliques et attaques contre les protestants. Il est animé d'un sentiment de colère qui l'interdit de taire ses réprimandes. Dans la *Remonstrance au peuple de France*, il constate que : « Les François seulement se pillent & se tuent, / Et la terre en leur sang baignent de tous costés ». *Rem.*, 488-489.

⁵¹ Véronique Ferrer, Frank Lestringant, Alexandre Tarrête, *op. cit.*, p. 33.

Cette remarque engendre l'obligation pour lui de riposter offensivement. Il traduit l'hécatombe en ces vers. Le désordre qui prend place dans toutes les contrées de la France indigné le poète. L'indignation est selon Débailly « le sentiment que nous éprouvons devant ce qui nous semble indigne par rapport à nos idéaux de vérité, de justice et de beauté. [Elle] suppose un idéal éthique de dignité humaine que l'esthétique peut contribuer à définir et à conforter⁵² ». L'indignation mobilise le recours immanent du poète à son éthos. À l'aide de quelques-uns de ses traits éthiques partagés dans ses vers, nous pouvons rendre visible son obligation de riposte. Quelques particularités de Ronsard apparaissent dans ces vers de la *Remonstrance au peuple de France* :

J'ay pitié quand je vois quelque homme de boutique,
Quelque pauvre artisan devenir heretique,
Mais je suis plain d'ennuy & de dueil quand je voy
Un homme bien gaillard abandonner sa foy
Quand un gentil esprit pipé huguenotise, *Rem.*, 587-591.

Son indignation est entamée par la conversion surprenante de quelques hommes au protestantisme. Le poète juge ignoble cet acte qu'effectue les fidèles chrétiens et traduit à travers cette dénonciation un sentiment de pitié qui l'envahit. Il est enfin affecté par ces mauvaises conduites à tel point qu'il ne peut se passer de la riposte.

Après avoir analysé l'autre cause de la riposte du poète il est légitime de s'orienter vers les raisons personnelles. Ainsi, force est de noter que les divers pamphlets protestants lancés contre sa personne sont une des raisons phares de ses répliques. Ses différents discours mobilisent toutes les ressources pouvant faire mal à l'interlocuteur. Ils mêlent à la fois injures et moqueries. Ronsard « compose avec la *Responce* non seulement « le discours d'une vie » mais il met en scène son propre corps à travers des notations autobiographiques et des figures rhétoriques⁵³ ». L'obligation de riposte est née du moment où le poète éprouve le besoin de faire une contre-attaque à ses ennemis. Cette nécessité est largement suggérée dans l'Épître au lecteur de la *Responce* :

Cinq semaines apres la mort de feu Monseigneur le Duc de Guise, me furent envoyez de la part d'un mien amy, troys petits livres, lesquels à ce que je puys entendre, avoient esté segrettement composez deux moys au paravant par quelques ministreaux ou secretaires de semblable humeur, & depuis decouvers, publiez, & imprimez à Orleans contre moy, ausquels, comme par contrainte, j'ay respondu en ce present livre. [...] Bien est vray que mon principal but, & vraie intention, a toujours esté de taxer & blasmer ceux, qui sous ombre de l'Évangile (comme les

⁵² Pascal Débailly, *op. cit.*, p. 8.

⁵³ Véronique Duché, *Ronsard poète militant, Discours des misères de ce temps*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009, p. 120.

hommes non passionnés pourront facilement connaître par mes œuvres) ont commis des actes tels, que les Scythes n'oseraient ny ne voudroient tant seulement avoir pensé⁵⁴ ».

L'essence de l'engagement de Ronsard pour la défense de sa personne prend son envol dans ce passage. Il y traduit l'objectif de sa poésie qui se résume en la dénonciation des faux et à la proclamation de la vérité. Ces lignes rendent clair la résistance qu'incarne le chef de file de la Pléiade. Les *Discours* mobilisant différents registres ont pour objectif d'impacter sur le public. Ronsard s'est beaucoup appuyé sur ces diverses considérations langagières, c'est-à-dire le discours qu'il prononce est destiné à un public bien ciblé qui est susceptible de recevoir son message. Cette préoccupation est prise en compte par Joseph Bonenfant « l'énonciateur doit user de la langue pour influencer le comportement de l'allocataire⁵⁵ ». Autrement dit ; la langue permet d'atteindre son destinataire. Dans ce sillage d'une réplique offensive, le poète prend en compte l'influence que souligne ce dernier. Toutefois, la réplique de Ronsard mobilise les ressources de l'influence, parce qu'elle prend soin de répondre chacun des points sur lesquels le pamphlétaire s'est retourné contre lui. L'indignation et la colère vont dans ce sens animés les vers de la *Responce* :

Tu te plains d'autre part que ma vie est lascive,
En delices, en jeux, en vices excessive,
Tu mens mechamment : si tu m'avois suivi
Deux moys, tu sçaurois bien en quel estat je vy :
Or je veux que ma vie en escrit aparaisse :
Afin que pour menteur un chacun te cognoisse. *Resp.*, 507-512.

Le vendômois revient sur les préoccupations de ses adversaires et s'élanche dans un registre polémique pour leur contredire. Il fait passer l'intention de ses écrits en montrant que ces derniers constituent une apologie de sa vie. D'ailleurs, la nécessité pour Ronsard de répliquer à ses adversaires peut avoir une visée persuasive. Il se préoccupe non seulement à prendre position pour lui-même, mais les notations autobiographiques qu'il met en scène lui permettent d'atteindre ses objectifs. La lecture de sa riposte est possible à plusieurs niveaux. Les formules du genre « je veux », « je suis », « j'aime », « je pense », etc., forment l'obligation de riposte. À travers ces verbes, Ronsard mobilise les ressources de son image afin de mettre en marche sa réplique.

Toutefois, la littérature permet à l'écrivain de s'intéresser aux sujets préoccupants de son temps et de mettre en avant sa propre personne. Elle impose à l'écrivain le devoir de s'engager pour une cause. Cependant, Ronsard a été soumis à deux obligations. Après les

⁵⁴ Paul Laumonier, *Pierre de Ronsard, Œuvres Complètes IV*, Paris, Société des Textes Français Modernes, 2015, p. 112.

⁵⁵ Joseph Bonenfant, « La force illocutionnaire dans la situation de discours pamphlétaire », art. cit., p. 302.

assauts des réformés, il ne pouvait plus se mettre à l'écart. C'est ainsi qu'est naît sa pratique de ce style d'écriture. À côté de celle-ci, le vendômois, soucieux de la quiétude de sa nation et de sa réputation de poète engagé, traduit d'une manière violente sa nécessité de se défendre contre l'ennemi. Tout compte fait, Ronsard a peut-être affirmé son devoir de poète dans ses *Discours* en répondant à ces deux nécessités. Toutefois, nous allons orienter notre analyse vers une deuxième partie qui va s'intéresser à l'écriture antiprotestante. Celle-ci fera l'objet d'une analyse de l'écriture ronsardienne contre le protestantisme.

DEUXIÈME PARTIE :

L'ÉCRITURE ANTI-PROTESTANTE

« L'écriture est ceci : la science des jouissances du langage⁵⁶ ». Elle est certes une activité, mais elle est également plus qu'un labeur. C'est une envie que fait naître tout ce que nous éprouvons à travers nos sentiments : colère, haine, bonheur, etc. L'être humain a la possibilité de dresser à travers l'écriture les tensions qui secouent son monde actuel, et d'apporter une résolution à des problèmes quelconques. C'est une pratique qui lui permet de transcrire ses ressentis. Elle est aussi un moyen efficace qui laisse étaler par le biais de la plume sa vision du monde et ses pensées les plus intimes. Dorénavant, cette pratique langagière se dessine dans l'architecture des *Discours* de Ronsard. Le poète fait appel aux différentes ressources de son langage à dessein de traduire sa position par rapport aux événements malheureux de son temps. Son écriture est motivée par les troubles religieux survenus en France dans les années 1560. Le vendômois inscrit ses *Discours* dans la logique de contester la Réforme, c'est une écriture antiprotestante. A en croire Emmanuèle Blanc, après les massacres de Wassy, Ronsard s'empresse d'écrire le « *Discours des Misères de ce temps* » : c'est au moment où Catherine hésite entre la conciliation (que préconise M. de l'Hôpital) et la guerre (que souhaite Guise). [...] Devant cette situation, Ronsard pense qu'il faut cesser toute complaisance vis à vis des protestants. Mais il espère encore que la paix soit possible, et c'est dans cet état d'esprit qu'il écrit son *Discours*⁵⁷.

⁵⁶ Roland Barthes, *Le plaisir du texte*, Paris, Editions Seuil, 1973, p. 13.

⁵⁷ Ronsard dans son époque, par Emmanuèle Blanc, Professeure de chaire supérieure de lettres, le 14/05/2021. <https://eduscol.education.fr/odysseum/chapitre-1-ronsard-dans-son-epoque>. Consulté le 17 Septembre 2021.

Le contexte de cette œuvre remonte au XVI^e siècle. L'écriture constitue pour le poète un élément essentiel pour combattre le vice. Il s'inspire de son vécu pour façonner une œuvre littéraire. On l'appellera écriture de circonstance ou l'apparition des faits qui surviennent de l'actualité dans un texte littéraire. Ainsi, quelques hypothèses se posent à savoir le fonctionnement de l'écriture en situation. Pour rendre plus originaux leurs textes, chaque écrivain crée son propre style. Les registres discursifs sont quelques-uns des outils dont se servent ces derniers afin de produire les œuvres littéraires. Nous verrons dans les pages qui suivent ce que sont les registres discursifs, et leur importance dans la construction de l'œuvre littéraire, nous verrons également la parole violente dans les *Discours* de Ronsard.

Chapitre 1 : Les registres discursifs

Dans le cadre de l'écriture dénonciatrice, force est de montrer que les auteurs emploient de registres discursifs en fonction de la situation dans laquelle ils écrivent. Qu'est-ce qu'un registre discursif ? Le registre discursif est un « jeu de langage, [un] style de vie, place sociale abstraite ou légitimité⁵⁸ ». Cette conception de François Leimdorfer sous-entend une pratique libre du langage ponctuée d'un style toujours choisi par l'auteur. Nous considérons le registre discursif comme un ensemble d'outils qui permettent à l'écrivain de déterminer à l'aide des possibilités qu'offre le langage telle ou telle question. Toutefois, dans le cadre de notre analyse des *Discours*, il nous paraît indubitable d'évoquer quelques registres que le poète des princes adopte pour mettre en route son argumentation. Nous verrons dans ce travail les registres discursifs qui apparaissent dans l'écriture antiprotestante. L'accent sera d'abord mis sur le blâme et la diabolisation du réformé, puis s'en suivra la polémique contre les prédicants genevois.

1. Le blâme et la diabolisation du réformé

Le blâme est un jugement de désapprobation porté sur la conduite ou les paroles de quelqu'un. C'est l'un des registres discursifs les plus utilisés par les écrivains en posture de défense et de dénonciation. Ponctué d'un ton agressif, le blâme ne passe pas sous silence les conduites malveillantes d'une personne. Le mauvais comportement est un vice que le blâme est chargé de châtier. Ce style d'écriture occupe une place considérable dans la littérature. Au fil des siècles, nombreux sont ces auteurs qui se sont servi de cette forme d'écriture pour réprimander les vicieux de leurs temps. Les écrivains, à un moment de leur vie jugent nécessaire de recourir au blâme pour affirmer leur devoir d'écrivain. Certaines conduites ne doivent faire objet de silence. Il revient à l'écrivain l'aptitude de prendre la position de juge dans de pareilles

⁵⁸ François Leimdorfer « Registres discursifs, pratiques langagières et sociologie », Editions de la Maison des sciences de l'homme « Langage et société », 2008/2, n°124, p. 11.

situations. C'est cette même tâche qu'a exercé Ronsard avec ses *Discours* publiés globalement en 1567. Comment le prince des poètes exerce-t-il le blâme ? C'est ce dont il s'agit d'analyser dans ce travail. Cette forme d'écriture est souvent provoquée par un motif considérable. Comme tout registre discursif, par exemple la satire que nous avons analysé précédemment, le blâme est en général entamé par la colère et l'indignation. Ces sentiments se transposent dans les écrits, ce qui conduit au durcissement du ton de l'écrivain.

Les poètes, surtout ceux qui sont engagés ne peuvent échapper aux insultes et moqueries émanant de leurs contemporains. Ce qui peut forcément faire naître en retour des répliques et réactions farouches de leur part. À en croire un écrivain contemporain de Ronsard « La sédition vient presque toujours du malcontentement que certains reçoivent d'être injuriés ou méprisés, ou de crainte qu'on a de l'injure ou du mal, pour icelui éviter et fuir, ou de grande oisiveté, pauvreté et nécessité⁵⁹ ». Michel de l'Hôpital souligne l'essence de la révolte chez un écrivain. Toute sa thèse se résume à la colère qui peint l'écriture de dénonciation. Les poètes tels que Ronsard ont beaucoup milité pour la paix et le respect des droits humains. Cette mission qu'ils ont engagé leur ont, causée d'énormes préjudices. C'est à partir de là que nous tenterons d'observer l'exercice du blâme envers les réformés.

Le poète des princes n'étant pas le seul versificateur de son époque doit forcément se confronter à d'autres écrivains, soit de même voire d'idéologies opposées. Cette divergence fait que le poète s'est largement trouvé en face, dans le champ poétique, à une confrontation d'idées. Chacun cherche à sa guise à défendre ses pensées et sa vision de la religion. Toutefois, Nicolas Lombart considère que « le blâme sert la réfutation des positions adverses en critiquant les personnes, leurs discours et leurs comportements⁶⁰ ». Ronsard s'est servi de ce registre pour réfuter les positions de ses adversaires en rapport avec la religion. Le blâme découle de la prise en compte du poète des divers agissements des réformés. Conscient de tout le désordre qui règne en France, le poète se dresse contre ceux qui troublent les français. Il rappelle cette volonté de vitupérer les faux imposteurs dans la *Responce aux injures et calomnies* :

Voyant le laboureur tout pensif et tout morne,
L'un trainer en pleurant sa vache par la corne,
L'autre porter au col ses enfants et son lit,
Je m'enfermay trois jours renfrongné de despit,
Et prenant le papier et l'encre de colere,
De ce temps mal-heureux j'escrivis la misere,
Blasmant les predicans lesquels avoient presché
Que par le fer mutin le peuple fust tranché ;
Blasmant les assassins, les voleurs, et l'outrage

⁵⁹ Michel de l'Hospital, *Gouverner la Haine, Discours politiques pendant les guerres de religions 1560-1568*, Éditions Paelo, 2001, p. 32-33.

⁶⁰ Nicolas Lombart, Mathilde Thorel, op. cit., p. 255.

Ronsard montre à travers ces vers le motif de ses écrits antiprotestants. La destruction et la misère se lisent en ces vers, il ressent de la désolation et de la compassion pour sa nation. Ses vers vont désormais dans la lignée de l'attaque, alors, il recourt simultanément au blâme et à la diabolisation des protestants. Les deux vont de pair ; leur but est d'imposer la honte aux différents sujets. C'est ce que note Pascal Débailly « les mots du blâme doivent infliger un déshonneur à la victime, la jeter en pâture à l'opprobre public, la noter d'infamie, l'exclure de la citoyenneté⁶¹ ». Le blâme doit agir négativement sur les coupables, détruire leur image et porter atteinte à leur réputation. Blâmer quelqu'un revient à lui dépouiller de son honneur et de le rejeter hors des bonnes considérations morales. Pour Ronsard, c'est un moyen efficace pour sa poésie, car il lui permet de déstabiliser les réformés. Les blâmant offre beaucoup plus de crédibilité à ce qu'il dit, et pousse les français à ne pas adhérer à leur religion. Il tente de convaincre ceux de la secte nouvelle d'abandonner cette mauvaise route en insistant sur la conduite perverse des réformés. La diabolisation est une considération purement négative envers une personne. La vraie définition du terme se retrouve dans la manière dont l'humaniste la met en pratique. Pour faire passer les réformés pour diabolique, le poète les traite par tous les mauvais noms. Il façonne une multitude d'appellations pour décrire sévèrement les prédicants. Ces dénominations apparaissent d'une manière plus récurrente dans la *Responce*. « Vipères », « paillards », « menteurs », « d'effrontez vergongneux », « larron », « gourmandes harpies », « importuns », « brigans », « inventeurs », etc. Toutes ces appellations traduisent le caractère acerbe de l'écriture ronsardien. Il blâme avec l'emploi d'un ton vulgaire. Cet acharnement sur leurs personnes est mené par la vive colère qui l'anime. Les multiples manœuvres protestantes établies depuis la conjuration d'Amboise traduisent l'emportement du poète. La réprobation représente pour lui le seul remède véritable pour consoler sa fureur poétique qui est « une exaltation intense que le poète éprouve réellement, qui échappe à sa volonté et qu'il envisage comme la source de sa poésie⁶² ». Cette fureur poétique constitue une échappatoire pour le poète de la Pléiade. Elle lui permet de se libérer et de constituer sa poésie d'action.

Par ailleurs, le blâme nécessite le recours à l'éthique individuelle. D'autant plus que le blâme n'est pas censé être prononcé par n'importe qui, l'orateur doit disposer de quelques caractéristiques éthiques à savoir l'honneur et la vertu. Ces deux atouts considérables feront du poète une personne qui se trouve en position adéquate de se prononcer face à un auditoire averti,

⁶¹ Pascal Débailly, « L'éthos du poète satirique ». Bulletin de l'Association d'études sur l'Humanisme, la Réforme et la Renaissance, n°57, 2003, p. 75.

⁶² Elliott Forsyth, « Le concept de l'inspiration poétique chez Ronsard », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 75^e année, n°4, 1975, p. 519.

ou si dans le cadre de l'écriture, d'un lectorat disposé à la réception. Ronsard se tient sur cette corde raide dans ses *Discours*. Il s'attache véritablement à déceler des traits caractéristiques de son éthos à dessein de blâmer les courtisans. Le Vendômois apparaît courtois et sincère dans la mesure où il montre son côté positif. Avant de déceler les vices de ses adversaires, il s'attèle à mettre en avant l'image d'un poète vertueux. Ce type d'aptitude du poète est développé dans l'*Institution pour l'adolescence du Roy* quand il suggère au prince d'« honorer la vertu et corriger le vice » *Inst.*, v. 94. Il traduit par là sa position par rapport à la bonne conduite à adopter par le jeune prince.

Ronsard est un homme vertueux qui déteste le mal. La personne vertueuse est perceptible, et cette considération fait de lui quelqu'un qui s'oppose à tout ce qui porte atteinte aux bonnes conduites. Le poète s'offre cette aptitude de châtier les vicieux de son temps. Ce sont, les protestants qui, à travers leur nouvelle religion perturbent les français. Cette conduite des réformés met le poète des princes dans tous ses états et ne l'exclut du blâme. Cette forme se dresse d'une part à l'encontre des affamés de la cour et d'autre part contre les grands théologiens de la Réforme. Les premiers tels qu'ils sont décrits dans les *Discours* sont ceux qui n'étaient animés que d'un désir de plaire au roi. Ce sont des poètes qui tâchaient de fasciner le roi pour s'offrir une place à la cour. Ce qui les conduisait à s'attaquer à Ronsard. Leurs attaques envers ce dernier restent fortuites car leur mission n'est certes atteinte, mais la réputation du poète n'a été nullement changée.

Je vy en vray poete, et la fureur Royale
Ne se montra jamais envers moy liberalle
Et si ay merité de ma patrie autant
Que toy, faux imposteur, qui te bragardes tant. *Resp.*, 971-974.

Le Vendômois étale son image de poète très réputé auprès du roi. Sa supériorité vis-à-vis de ses rivaux se lit entre ces vers. Il ne délaisse l'attaque, tant bien qu'il profite d'un vers pour sanctionner le prédicant. Les *Discours* comportent beaucoup de destinataires, soit pour l'éloge ou pour le blâme. Les grands théologiens constituent les sujets de blâme. Ils sont les portes étendards du protestantisme. Ronsard condamne avec fermeté ces dirigeants de la nouvelle foi, et ne passe sous silence la mention de tous leurs noms. Avant que de réfuter cette doctrine, le prince des poètes partage son image de fervent catholique fidèle à la religion de ses aïeux. Il montre que sa religion est la meilleure et fait de la propagande religieuse. À travers ces vers ci-dessous, le vendômois exerce le blâme en passant par la religion de ses grands :

Il me plaist d'imiter le train de mes ayeux,
Je croy qu'en Paradis ils vivent à leur aise,
Encor qu'ils n'ay'nt suivy ny luther ny de Besze. *Rem.*, 90-93.

Il poursuit plus loin en ajoutant ceci :

Tu dis que j'ay blasmé cette teste calvine ?
Je ne la blasme pas, je blasme sa doctrine ; *Resp.*, 711-712.

Ronsard s'attèle à critiquer la religion de Calvin et celle de Luther. Il est animé d'un sentiment de haine qu'il garde pour la Réforme, parce que celle-ci pervertit la foi de quelques français. Il crée au deuxième distique une nuance entre le blâme simultanée de la personne et de sa doctrine. Ces vers éclairent l'image d'un Ronsard qui s'en prend à la fois aux grands et à leur religion. Sous le même angle de la condamnation du vice, le poète s'infiltré dans la foi des Calvin, Zvingle, Luther, etc. et fonde sa réprobation envers l'imposture :

Toutefois la plupart de vos rhétoriqueurs
Vous preschent autrement qu'ils n'ont dedans les cœurs
L'un monte sur la chaire ayant l'ame surprise
D'arrogance et d'orgueil, l'autre de convoitise,
L'autre qui se voit pauvre est aise d'en avoir,
L'autre qui n'estoit rien veut monter en pouvoir *Cont.*, 181-186.

En blâmant les dirigeants de la Réforme, il s'appuie sur leur imposture. Selon lui, le contenu de leurs cœurs est contraire à ce qu'ils extériorisent. Cette tâche est en toute conformité avec l'image qu'il se donne, sa vertu loge au-dessus de sa dénonciation. Thomas Berriet le suggère en ces termes « la parole de blâme ne fait pas que s'attacher à décrire les actions des hommes mauvais. Elle est solidaire à celui qui la prononce⁶³ ». En inscrivant l'œuvre des personnes vicieuses, la personne qui exerce le blâme ne peut se détacher de sa fonction, il apparaît vivement dans son exercice.

Par ailleurs, dans l'architecture des *Discours*, une pluralité de registres discursifs s'y reconnaît. Cette méthode propre au poète offre une originalité et une dimension spécifique aux *Discours*, textes réunis et publiés en 1567. Ces derniers s'inscrivent notamment dans la lignée de la dénonciation. Pour critiquer la Réforme, le vendômois s'offre les différentes ressources du blâme. Nous en avons évoqué tantôt quelques-uns, mais un aspect important de ce registre mérite notre attention.

La caricature représente un argument puissant pour celui qui exerce le blâme, car elle lui permet de dresser un portrait négatif sur les défauts de l'individu qu'il dépeint. Cette représentation tend simplement à discréditer la personne visée et d'atteindre sa réputation. Ronsard se sert de

⁶³ Thomas Berriet, « Le prix du don : de l'éloge au blâme chez Pierre de Ronsard », Contextes [en ligne], 5 / mis en ligne le 25 mai 2009. Consulté le 19 janvier 2022 sur : <https://journals.openedition.org/contextes/4279>; DOI: <https://doi.org/10.4000/contextes.4279>

ce raccourci pour ternir l'image de la Réforme. Il s'attache à peindre cette nouvelle religion en se servant d'appellations odieuses dans le but de détruire les protestants.

Je n'aime point ces noms qui finis en ots
Gots, Cagots, Austrogots, Visgots et Huguenots ;
Ils me sont odieux comme peste, et je pense
Qu'ils sont prodigieux au Roy et à la France *Rem.*, 217-220.

Il se sert de la figure comparative pour représenter la Réforme comme une maladie dangereuse. Ronsard effectue un portrait de cette nouvelle secte qui inspire dégoût et rejet de la part des français. Il s'occupe à les diaboliser afin que la race future ne s'« insence jamais après telle folie ». Toute la préoccupation du poète se résume à faire passer pour diabolique les protestants. Adversaire direct des courtisans, l'humaniste exerce dans ses vers une description démoniaque de ces derniers en s'infiltrant sans relâche dans leurs vies. Le blâme offre au poète le recours à l'insulte. C'est une réaction vive qui est propre aux disputes. Ronsard s'en sert dans la logique d'attaquer mais également de répondre aux prédicants. Pour répliquer, le prince des poètes s'enflamme de haine : « Nouvel evangeliste, insensé, plein d'outrage / Vray enfant de Satan, dy moy en quel passage » *Resp.*, 215-216.

L'injure est caractéristique de ces vers. Ronsard décrit son adversaire en quelques termes, l'exagération au deuxième vers étale toute la splendeur du blâme. À travers l'injure et la caricature le vendômois exerce le blâme contre les protestants. Le blâme constitue pour Ronsard un outil efficace qui lui permet de défier son adversaire et de réduire ses fausses accusations.

Toutefois, il fait partie de ces registres discursifs que met en route l'écriture dénonciatrice afin d'offrir plus de considérations à leurs sanctions. Cette écriture antiprotestante présente d'autres formes en l'occurrence la polémique. Elle fera ainsi l'objet de notre analyse dans les lignes qui suivent.

2. La polémique contre les prédicants genevois

La polémique apparaît souvent chez un écrivain qui s'engage personnellement dans les sujets préoccupants de son temps. Le désir de se lancer dans cette forme d'écriture ne provient de motifs ordinaires. Elle débarque chez un écrivain dont l'attention est captivée par des débats sérieux qui sont généralement d'ordres politiques ou religieux. « Emprunté au grec *polemikos*, l'adjectif signifie d'abord littéralement « relatif à la guerre, guerrier » (« chanson polémique », 1578) ; dès les années 1580, le mot prend par métaphore son sens actuel « relatif à une dispute écrite » et « discussion, controverse par écrit⁶⁴ ». Ce registre d'écriture prend pour acception

⁶⁴ Nicolas Lombart, Mathilde Thorel, Anne-Pascale Pouey-Mounou, *op. cit.*, p. 237.

une bataille controversée d'idées opposant deux personnes d'idéologies divergentes. Le polémiste est doublé d'un objectif profond de défendre son camp, cependant il fait face à ses adversaires. Lorsqu'il prend position, il est toujours guidé par une tonalité agressive qui est teinté d'un pouvoir rhétorique faisant surgir dans les écrits des mots pointus.

Ronsard est un exemple parfait pour illustrer cette forme d'écriture dénonciatrice. Il a exercé avec ses *Discours* ce registre d'écriture. On peut même dire que la polémique représente la feuille de route de cette œuvre. Il s'en sert comme arme de défense et de combat contre l'implantation de la nouvelle religion. Sa polémique est alors motivée par l'avènement d'idées nouvelles en France, celles d'une nouvelle religion appelée protestantisme. Constatant l'effet que produit cette doctrine, le vendômois ne put plus se tenir à l'écart. Il oriente son écriture vers la polémique afin de résister face à la menace protestante.

La polémique veut que celui qui la fait se jette dans l'arène, il est dans l'obligation d'impliquer sa personne. La récurrence du pronom personnel 'je' traduit explicitement l'engagement du sujet parlant dans le débat. L'éthique ronsardien peut dès lors être analysée à travers le registre de la polémique. Il s'agit de chercher à savoir comment le vendômois se sert de son éthos pour exercer la polémique contre les prédicants genevois ? Sa polémique, selon Nicolas Lombart et ses alliés se subdivise en trois étapes. D'abord la polémique bénigne, ensuite la polémique ardente et enfin la polémique personnelle⁶⁵. Cette subdivision élucide l'ampleur des événements des troubles religieux. Le poète, suivant de près l'évolution des faits ne laisse en reste la polémique. Par contre, concernant cette étape de notre analyse, nous allons nous focaliser sur la polémique que le poète exerce contre les prédicants genevois.

Suite aux multiples attaques protestantes, le prince des poètes se retrouve dans l'obligation de se défendre et de préserver son camp religieux. Les protestants ont beaucoup joué sur sa sensibilité à travers d'horribles injures. Ces agissements ont durement impacté dans sa conscience, et cet état d'humeur va donner naissance à la *Responce aux injures et calomnies*. C'est par là que naîtra la polémique contre les prédicants. Or, elle sera guidée par une argumentation solide qui, au fond des idées tendra à réduire l'adversaire au silence. La rédaction de la *Responce* offre à l'humaniste l'occasion d'exercer sa polémique contre ces ministres. Il

⁶⁵ Nicolas Lombart, Mathilde Thorel, Anne-Pascale Pouey-Mounou, *op. cit.*, p. 237. Selon ces auteurs, cette première période qui s'étend de 1560 à 1562 correspond au début des troubles. En ces temps, la polémique chez Ronsard était faite d'une manière indulgente. Cette étape concerne l'*Institution* et le *Discours des misères de ce temps*. Pour la « polémique ardente », celle-ci va provoquer un aggravement du ton et à partir de ce moment adviendra les dénonciations et critiques acerbes à l'endroit des réformés. Elle est prise en compte par la *Continuation* et la *Remonstrance*. Et la dernière est personnelle, c'est la guerre des idées, la réponse aux prédicants qui se sont pris contre le Vendômois, le ton y est plus sévère et les mots deviennent une arme de combat, il s'agit de la *Responce*.

transmet son image de poète gaillard qu'il confronte contre celle de ses ennemis. Autrement dit, « un poète vigoureux et courageux engagé dans le combat ; et en même temps jovial et licencieux, apte à maintenir une distance⁶⁶ ». Le poète de la Pléiade s'attache à retourner au prédicant ses propres vers dans l'optique d'exercer contre lui une argumentation irréfutable. Ainsi, « Dans les quatre discours de 1562-1563, [...] l'adversaire est un insurgé protestant mort ou vivant, aux noms multiples : Luther, Zvingle, Calvin, de Bèze, Louis de Condé, etc. qui est accompagné d'une liste de foule anonymes, mais bien réels, formant une faction nombreuse et une armée menaçante⁶⁷ ». Il avance à ce propos son éthos qui lui permet de dominer l'adversaire et d'étaler sa fureur poétique.

Tu m'estimes meschant & meschant je t'estime,
Je retourne sur toy le mesme fait du crime,
Tu penses que c'est moy, je pense que c'est toy !
Et qui fait ce discord ? nostre diverse foy.
Tu penses dire vray, je pense aussi le dire,
Et lequel est trompé ? certes tu as le pire,
Car tu crois seulement en ton opinion,
Moy en la catholique & publique union. *Resp.*, v. 639-646.

Ronsard partage son caractère d'homme ferme et résistant. En retournant à l'adversaire ses idées, il se positionne comme détenteur de la vérité en s'armant de sa foi catholique laquelle selon lui, est plus véridique que celle du protestant. Sa polémique répond ici aux critères de ce registre ; car le débat idéologique s'y trouve et l'adresse directe ponctuée du pronom 'tu' dresse le ton polémique. Le poète pratique ce registre dans toute la *Responce*. Il mêle ses propos d'insultes et de mis au point par rapport aux vers protestants. Chacun des vers ronsardiens se préoccupe à rétorquer les arguments de ces derniers. Leur manœuvre fait que le poète à travers la polémique veut corriger ces hommes redoutables. Notons que « plusieurs caractères sont intrinsèquement reconnus au prédicant qui ne peut être considéré comme un simple hérétique. Par ses artifices et manipulations, il trompe le peuple, sème les graines de l'hérésie et instaure un nouveau culte formé dans la cité de Calvin⁶⁸ ». Ronsard reconnaît au prédicant l'imposture, la fausseté, et d'autres conduites malveillantes. Cette considération se traduit nettement dans la *Responce* où le poète s'attache à les démasquer.

Tu caches ta pensée et ton courage faint :
Ainsi le vieil Renard toujours Renard demeure,
Bien qu'il change de poil, de place, et de demeure. *Resp.*, v. 658-660.

⁶⁶ Véronique Duché, *op. cit.*, p. 49.

⁶⁷ André Gendre, *op. cit.*, p. 137.

⁶⁸ Eric Durot, « Le prédicant, hérétique et séditieux, de l'Edit de Compiègne (1557) à l'Edit de Janvier (1562) ». Presses Universitaires de France, 2009/1, n°649, p. 43.

Il fait tomber le masque du prédicant en divulguant son imposture à l'aide de la métaphore. Le prédicant s'affiche comme bonhomme, cependant, cette apparence constitue le contraire de sa nature véritable. De fait, Ronsard se sert de diverses ressources qu'offre la polémique et affiche simultanément son éthos de gentilhomme. Il s'occupe également à prendre position pour le camp catholique. Sa posture de défenseur est notamment marquée par le retour répétitif du 'je' qu'il emploie à chaque fois qu'il s'adresse au prédicant. Son argumentation est guidée par un éthos particulier qu'il profile pour défendre le camp catholique. De plus, le choix de la polémique a certes offert une place considérable au poète dans la cour royale. L'emploi de ce style d'écriture lui a permis de gagner une estime de la part de ses concitoyens et coreligionnaire. Nous considérons la polémique comme un puissant moyen de lutte permettant au poète de se révéler. Il faut aussi souligner le fait que les prédicants genevois sont les causes et sujets de sa polémique. Après avoir jetés tant de pamphlets sur le poète, celui-ci ne devenait plus seulement « poète, mais Ronsard gentilhomme Vendômois et cleric manceau qui se mêle activement à la lutte⁶⁹ ». Ceci amène à dire que les prédicants ont modifié le caractère de Ronsard pour faire de lui un poète vigoureux qui se mêle activement des sujets politiques et religieux. Pour s'adresser à eux, il fonde son raisonnement sur le pouvoir de la rhétorique. En se révélant comme poète autoritaire et voulant confirmer son renom et l'appellation de « prince des poètes », il proclame :

Je suis maistre joueur de la Muse françoise.
Vienne quand il voudra, il me verra sans peur,
Dur comme un fer tranchant qui s'affine au labeur,
Vif, ardent et gaillard, sans trembler sous l'audace
D'un vanteur qui par autre au combat me menace. *Resp.*, 40-44.

Ces vers définissent son image. Le qualificatif de poète gaillard se confirme à travers ces lignes. C'est un poète qui incarne le courage et la détermination dans ses idées. La place qu'il occupe dans la littérature du XVI^e siècle le maintient au-dessus de ses contemporains. C'est ce qui a fait naître la haine chez quelques-uns de ses semblables. Il apparaît avec sa position comme adversaire potentiel des réformés. Dès lors, la polémique lui offre la possibilité de mettre à nu ses vérités.

Les *Discours* présentent deux visées, ils consistent d'abord à « défendre la foi menacée par le protestantisme et à inscrire le projet de la polémique au plus près de l'actualité », mais également l'opposition de Ronsard « aux pamphlétaires protestants qui s'acharnent sur lui et abreuvent le poète officiel de leurs calomnies⁷⁰ ». L'objectif dénonciateur des *Discours* s'inscrit

⁶⁹ Nicolas Lombart, Mathilde Thorel, Anne-Pascale Pouey-Mounou, *op. cit.*, p. 82.

⁷⁰ *Dictionnaire de Pierre de Ronsard, op. cit.*, p. 535.

dans cette logique. La polémique devient l'aspect essentiel pour mener ce combat. L'attaque et l'offensive constitueront sa principale occupation dans le but de réduire au silence le prédicant. Le poète se focalise ainsi sur leurs assauts commis à l'endroit de la religion chrétienne et se préoccupe de corriger les mensonges qu'ils émettent envers cette croyance. Cette tentative de détournement met Ronsard sur le sillage de la polémique ; en d'autres termes, contredire l'ennemi avec des arguments irréfutables. Il s'appuie sur la contre-argumentation pour dévoiler les mensonges des prédicants admis à l'encontre du camp catholique.

Tu pippes les Seigneurs d'une vaine apparence,
Tu presches seulement pour engraisser ta panse,
Tu jappes en mastin contre les dignitez
Des Papes, des prelates, et des autoritez;
Tu renverses nos loix, et tout enflé de songes
En lieu des verités tu plantes tes mensonges, *Resp.*, 975-980.

Le vendômois relate toute la préoccupation protestante en mettant surtout en exergue l'acharnement que produit cette dernière sur l'église. À l'aide de la polémique, il attaque vigoureusement les prédicants. L'anaphore 'tu' marque l'ouverture du débat.

L'autre souci de la *Responce* apparaît plus large, parce que le Vendômois se sent moralement atteint par l'invective protestante. Le poète officiel entre en conflit contre les prédicants. Ses vers rythmés d'insultes et de moqueries dénoncent la fausseté des réformés. Ce souci sera établi par la mise en avant de l'image du poète. A cet effet, le désir de convaincre et de persuader guide son argumentation. Ainsi, ses idées contradictoires à celles des réformés le caractérisent et le mettent à un niveau supérieur.

J'ay suyvi les grands Roys, j'ay suyvi les grands Princes,
J'ay pratiqué les meurs des estranges provinces,
J'ay long tems escollier en Paris habité, *Resp.*, v. 295-297.

La suprématie du poète l'oppose idéologiquement aux prédicants. Ces vers justifient la place qu'il occupe à la cour royale. Il oriente sa polémique vers un autre angle. Selon Marie-Hélène Larochelle « la polémique présente souvent des cas où la cible du discours [...] n'est pas proprement parler l'interlocuteur, mais se trouve plutôt ravalée au rang d'objet, on parle d'elle mais on ne lui adresse pas la parole⁷¹ ». Elle offre la possibilité de parler de l'adversaire sans pour autant le nommer. Cette démarche permet au poète de se montrer supérieur à son adversaire. En effet, Ronsard devient par ses *Discours*, un poète doté d'une supériorité incontestable envers ses pairs, ce qui lui a valu cette double appellation : « poète des princes »

⁷¹ Marie-Hélène Larochelle, *Invectives et violences verbales dans le discours littéraire*, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 2007, p. 5.

et « prince des poètes ». Beaucoup de ses contemporains lui ont accordé ce privilège. Il incarne le poète parfait que réclamait les grands poètes tels que du Bellay, Agrippa d'Aubigné, même si ce dernier était idéologiquement opposé à lui.

La polémique a longtemps fait objet de débats dans l'histoire de la littérature française, il y existe cependant des poètes d'une même époque que Ronsard. Agrippa d'Aubigné par exemple a fait de la polémique un registre important dans la constitution de son chef d'œuvre *Les Tragiques* qu'il publie en 1616. Tous deux étaient motivés par la religion. D'Aubigné militait pour le camp protestant alors que Ronsard s'était rallié au camp catholique. Chacun des deux deviendra le porte-parole du militantisme religieux. La polémique représente pour ces poètes une véritable arme tranchante qui leur permet d'intervenir dans les troubles religieux. « L'écriture polémique, dont le champ sémantique fait ressortir les sens : contestation ferme, prise de position percutante, agression virulente, se fait dans les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, action martiale et arme punitive d'un poète en colère se livrant à une vive répression de la cruauté⁷² ».

Pour Ronsard, la polémique est un moyen de règlement de compte avec les prédicants genevois qui ont osé s'en prendre à lui. Ses adversaires lui ont attaqué en premier par des pamphlets. Suite à la rédaction du *Discours* et de la *Continuation des misères de ce temps*, ces derniers ont recouru à la parodie pour attaquer la personne de Ronsard. Elle désigne « un texte se situant à côté d'un texte source qu'il travestit⁷³ ». Il s'agit des premiers discours de Ronsard que les protestants ont repris dans l'optique de piquer sa colère. Leur objectif sera atteint car Ronsard se préoccupera essentiellement de polémiquer à leur égard. Le souci de cette *Responce* sera de rétorquer sévèrement au « versificateur médiocre » avec un ton polémique plus véhément :

Ton cœur, bien qu'arrogant, de peur devoit faillir
Au bruit de mon renom, me venant assaillir,
Laborieux athlete et poudreux d'exercice,
Qui ne tremble jamais pour un petit novice.
Tes escrits sont tesmoins que tu m'as desrobé:
Du fardeau du larcin ton dos est tout courbé ;
Tu en rougis de honte, et en ta conscience, *Resp.*, 9-15.

La polémique anime ces vers de Ronsard. Par le biais de l'adresse directe, la fermeté de l'expression, le vendômois répond sévèrement au prédicant. Il ne se passe de son image, car il le dresse en confrontation avec celle du prédicant. Un Ronsard courageux se retrouve devant un ministre lâche qui ne peut rivaliser avec le prince des poètes. La peinture de son image offre

⁷² Sangoul Ndong, *op. cit.*, p. 6.

⁷³ Rouget François. « Ronsard et ses adversaires protestants : une relation parodique », art. cit, p. 81.

à sa polémique une dimension particulièrement singulière, il poursuit ainsi pour défier l'adversaire :

Si quelque bonté loge encores en ton coeur,
Tu sens d'une furie une lente rigueur,
Un vengeur aiguillon qui de toy ne s'absente,
D'avoir osé blasmer la personne innocente
Sçachant bien que tu mens et que je ne suis point
Des vices entaché dont ta rage me poingt. *Resp.*, v. 17-22.

Ronsard se lave entièrement des accusations protestantes, il joue sur le pathos lorsqu'il se considère « innocent ». Le poète tente de plaider pour sa personne afin que les accusations de ses adversaires restent vaines. Il essaie de démolir les idées des prédicants admises à son encontre, c'est une tentative pour lui de faire taire ces hommes vicieux. La polémique telle que l'applique Ronsard s'appuie parfois sur des images macabres pour faire face à son interlocuteur. Ainsi, le vendômois fait recourt à cette forme pour montrer l'impact qu'a eu la présence protestante en France. Le poète dénonce leur effet négatif et leur attribut le statut d'assassin de la France.

Ta langue monstre bien aux brocards qu'elle rue,
Que tu portes au corps une ame bien tortue.
Quoy ? est-ce le profit et le fruit que tu fais,
En preschant l'Evangile où tu ne creuz jamais ?
Que tu te moques bien de l'Escriture sainte,
Ayant le cœur meschant et la parole feinte! *Resp.*, 219-224.

La description fardée que propose le vendômois étale une considération négative à l'endroit du prédicant, le « cœur méchant » indique la mauvaise route de celui-ci. Pour Ronsard, ils ont le statut de « vipères » pour la France. Cette caractérisation qu'offre la polémique permet au poète de déverser sa haine envers ses adversaires.

Au total, la polémique permet au poète de déstabiliser l'adversaire. Elle est apparue au moment propice dans l'œuvre de Ronsard. Néanmoins, la polémique antiprotestante trouve son importance dans la mesure où, elle a permis au poète des princes de se laver des venins jetés sur sa personne et préserver simultanément sa réputation aux yeux de la France. Le blâme a aussi joué un rôle dans la lutte contre les protestants, parce que celui des *Discours* a eu un impact considérable dans la conscience de ses contemporains. Il a participé à l'éveil des mentalités et a mobilisé les catholiques à s'opposer face à la Réforme. Ces deux registres constituent des éléments pivots dans l'architecture des *Discours*. Toutefois, dans le cadre de l'analyse de l'écriture antiprotestante, d'autres procédés d'écriture s'invitent à notre réflexion. La violence verbale ainsi que toutes ses formes feront la suite de cette partie.

Chapitre 2 : La violence verbale

L'énonciation violente dans l'écriture littéraire est souvent une manifestation de colère chez un écrivain. La colère apparaît toujours abondante chez lui, c'est pourquoi la violence verbale y trouve toute sa légitimité. La violence ne débarque dans une œuvre sans être mobilisée par quelque chose de sérieux. Il y a chez chaque écrivain quelque motif qui conduit à la violence dans ses paroles. L'objectif de celle-ci est de faire taire le destinataire qui est l'objet principal de la violence. Celui-ci peut être un adversaire idéologique comme dans les débats politiques ou religieux. Dans ce cas précis, l'orateur se trouve en position de traduire sa haine et sa colère sans aucune retenue. La violence verbale possède une large signification, il se trouve avoir une nuance avec l'invective et l'injure. Elle est un renversement de la parole par l'utilisation de termes choquants relatifs à l'insulte dans le but d'atteindre l'amour-propre de l'autre. Ce procédé sert de combat aux écrivains et leur permet de régler des comptes à leurs adversaires.

Cette démarche se retrouve chez Ronsard avec ses *Discours*, textes publiés en 1567 et rédigés dans le contexte des guerres de religions en France. Ronsard en tant que poète se retrouve en face de ses ennemis protestants qui défendent impérieusement leur conviction. Le poète des princes fera objet d'énormes attaques provenant de ces poètes de l'autre camp. Comme évoqué dans les pages précédentes, la polémique et la satire ont constitué d'armes de défense et de combat pour le poète de la *Remonstrance*. Pareillement à ces deux registres, la violence verbale peut aussi faire objet de remarque dans les *Discours des misères de ce temps*. Pour effectuer cette analyse, nous identifions les éléments susceptibles d'exprimer la violence. Dans une argumentation fondée sur un raisonnement cohérent, nous analyserons la violence verbale. Deux procédés nous aideraient à mieux captiver l'attention sur l'énonciation violente. Il s'agira de mettre l'accent sur les invectives et les différents procédés de l'écart.

1. Les invectives

L'invective est une parole violente qui s'en prend directement à l'autre pour lui déstabiliser. La violence des mots est une démarche récurrente dans le fonctionnement de la poésie dénonciatrice. L'engagement d'un auteur l'entraîne dans toutes formes de styles. Dans chaque circonstance, il a une manière adéquate de mener sa lutte face aux faits qui motivent sa prise de position. L'invective peut dépasser le cadre de l'engagement dans la mesure où elle peut devenir personnelle. Autrement dit, un non-engagement pour le collectif mais un combat pour l'éthos. En général, c'est ce dernier aspect qui est plus visible dans l'écriture dénonciatrice. Un écrivain victime d'insultes ou d'attaques contre sa personne n'a que l'invective comme moyen idéal pour mener sa riposte. Celle-ci lui permet de réduire l'adversaire au silence. Cette démarche requiert la mise en avant de son image afin d'offrir plus de crédibilité à ses dires.

Beaucoup de critiques se sont déjà intéressés à cette question. Certains ont donné comme orientation de leurs études une analyse méthodique des différentes manifestations de l'invective dans l'œuvre romanesque. Marie Hélène Larochelle considère l'invective comme « une énonciation dont les exigences supposent un engagement de la part du locuteur en colère parce que dévoilant ses affections, le sujet se dévoile, prend position⁷⁴ ». Elle prend compte des vocations de l'invective, en mettant d'abord en exergue l'image du locuteur qui apparaît, mais également la prise de position que celui-ci exerce en face d'une cause. Nous appellerons invective une suite de paroles violentes où la colère traduit l'engagement du locuteur qui dresse son éthos au service d'un combat à porter. La colère exige de ce fait un retentissement de paroles excessives dans la violence verbale. Elle permet au locuteur de traduire ses mouvements d'humeur dans son écriture. Ce tempérament est souvent méchant et est exprimé par un ton impétueux. Dans la parole de l'invective, la prise de position de l'auteur ne découle d'une expérience mais d'une nécessité qui le pousse à se prononcer, car ses paroles sont guidées par une explosion colérique qui guide sa réflexion. Ce mouvement d'humeur, illustré par la colère, exige le recours à l'éthos mais également au pathos, car l'agression de la parole violente implique un retentissement chez l'interlocuteur et/ou l'auditoire.

La parole agressive suscite divers sentiments chez les destinataires. Elle peut, selon la puissance des mots provoquée la peur, la haine, et le mépris. C'est un reflet négatif que produit la parole violente chez la personne. Le pathos est un élément pivot dans l'analyse de cette formule. Nous allons orienter notre réflexion vers l'éthos. L'éthique dont il s'agit ici concerne l'image du sujet parlant dans son texte. Quelques registres discursifs ont permis jusque-là d'analyser l'éthique ronsardien, la satire, le blâme et la polémique. Chaque méthode d'écriture offre par l'entremise de ses exigences des pistes qui permettent de déceler les attitudes de Ronsard face aux tensions des guerres religieuses. Il est question ici de l'invective. Un autre registre qui faciliterait l'analyse de l'image du chef de fil de la pléiade. Elle est « une parole belliqueuse qui encourage une rencontre dont les desseins sont attendus comme mortifères : on veut tuer l'autre par les mots⁷⁵ ». L'invective est une parole vive et méchante qui traduit le côté vigoureux du locuteur. Dans les *Discours*, cette exigence de l'invective s'y retrouve.

Les autres ne sont rien sinon que grosses bestes,
Gros chapperons fourrez, grasses et lourdes testes.
Saint Ambrois, saint Hierosme, et les autres docteurs
N'estoient que des rêveurs, des fols, et des menteurs.
Avec eux seulement le Saint Esprit se treuve,
Et du saint Evangile ils ont trouvé la febve. *Rem.*, 179-184.

⁷⁴ Marie Hélène Larochelle, « Fuites et invectives dans les romans de Réjean Ducharme », *Études françaises*, 44 (1), 2008, p. 26.

⁷⁵ Marie Hélène Larochelle, « Fuites et invectives dans les romans de Réjean Ducharme », *op. cit.*, p. 33.

Le poète, au lieu de s'en prendre directement à son adversaire, préfère se passer de lui et s'attaquer à ses docteurs. En effet, il s'acharne sur ces derniers dans l'unique but de réduire son adversaire au néant. Il veut éliminer la nouvelle religion, c'est ce qui traduit la haine qu'il déverse sur leurs anciens. En leur traitant de menteurs et de fous, il milite pour leur disparition ; car la conscience saine ne peut suivre le mensonge et la folie. L'invective apparaît dans ces vers de la *Remonstrance* dans la mesure où la violence prend le dessus des paroles du poète. Telle qu'elle se présente, l'invective est une pratique transgressive qui porte atteinte au savoir dire de l'écrivain. Son éthique est ici remise en cause car la transgression ne relève du domaine de la bonne conduite.

La violence verbale ne cherche à persuader, elle est une parole convaincante que le locuteur tâche de mettre en route. Dans son ouvrage intitulé *Invectives et violences verbales dans le discours littéraire*, Larochelle évoque cette caractéristique de l'invective en soutenant que « l'invectif n'argumente pas ses opinions, il les impose. Le dire cherche à convaincre, mais il fait l'économie de l'argumentation⁷⁶ ». La volonté de l'écrivain n'étant rien d'autre que convaincre, l'invective se veut aussi affirmation de soi. Le locuteur doit s'embarquer dans la parole et s'y reconnaître facilement. Ronsard prend en compte ce souci de l'invective et dénonce ses adversaires au côté de la Reine. Il indique que ces derniers représentent un danger pour la France en réclamant une parole véridique qui intercède entre lui et la reine mère.

Madame, il faut chasser ces gourmandes Harpyes,
Je dy ces importuns, dont les griffes remplies
De cent mille morceaux, tendent tousjours la main
Et tant plus ils sont saouls tant plus meurent de faim,
Eponges de la cour, qui succent et qui tirent
Plus ils crevent de biens, et plus ils en desirent ! *Rem.*, 415-420.

Le poète se sert de l'invective pour disqualifier son adversaire en le présentant sous un mauvais jour. « Invectiver, c'est d'abord s'assurer d'une position offensive dans le monde du langage. C'est comme on dit : occuper le terrain, puis poser ses pions⁷⁷ ». C'est ce dont il s'agit dans ces vers de la *Remonstrance*. Le vendômois s'occupe à captiver l'attention du destinataire sur le mauvais comportement de son adversaire. Il y gagne en retour une estime auprès du roi. Néanmoins, l'acte d'invectiver ne se limite tout simplement pas sur le fait de s'affirmer, de dresser son image, il va au-delà de réduire l'autre au statut de non-humain. Car invectiver consiste de plus à rabaisser l'autre pour s'élever au-dessus de lui. C'est ternir l'image de son prochain pour s'offrir une belle réputation. Le besoin de réduire son vis-à-vis au silence à l'aide

⁷⁶ *Idem*, 59.

⁷⁷ Harel, *art. cit.*, p. 63.

de l'invective offre une sensation de supériorité par rapport à lui. Le problème qui se pose est de savoir si pour se mettre à l'aise dans l'exercice de l'invective, l'atteinte à la cible devient-elle une obligation ? Dans cette optique, « l'invective vise, mais ne touche pas forcément : elle a une ou plusieurs cibles, parfois un leurre⁷⁸ ». La cible de l'invective n'est toujours atteinte. Il faut comprendre que l'invective peut certes avoir une multitude de cibles, mais ces derniers dépendront du motif de la violence car « le statut de l'adversaire est donc variable et les positions entre l'Ami et l'Ennemi sont diverses⁷⁹ ».

L'invective s'impose comme une formule de délimitation de la différence. Cela veut dire que celui qui la pratique établit une distance avec celui vers qui il la destine. Ce n'est pas ici un jeu de rencontre avec l'adversaire, mais une tentative de suppression de l'autre. La violence verbale cherche à éliminer son prochain par le recours à l'invective. La disqualification de l'adversaire est une procédure compliquée dans la mesure où les mots de l'invective peuvent tuer. Ronsard donne l'impression de vouloir éliminer l'adversaire dans ses *Discours* par l'entremise du « fer tranchant », cette métaphore de la plume renvoie au ton agressif qu'emploie le poète. Il sait que l'élimination ou la suppression de l'adversaire est fortuite, c'est pourquoi dans l'arène des mots il serait facile pour lui de tuer. C'est pour cette raison qu'il considère dans la *Remonstrance* l'évidence du recours aux armes. En s'adressant au prince il l'ordonne ceci : « Il te faut maintenant en main les armes prendre » *Rem.*, 296.

L'invective indique à ce point un choix entre tuer et effacer, le premier prendra le dessus pour le vendômois. Elle s'inscrit différemment dans les *Discours* et est beaucoup plus présente dans l'énonciation et plus particulièrement dans la récurrence du pronom personnel 'je'. L'invective apparaît sous diverses formes, elle entreprend généralement une tonalité agressive. Notons aussi que l'énoncé a pour but d'impacter sur le destinataire. Christian Plantin rappelle que « tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée⁸⁰ ». Cette exigence de l'énoncé se retrouve dans l'invective quand celle-ci consiste à « disqualifier l'autre par le recours aux mots⁸¹ ». Cela étend que l'énoncé de l'invective vise à atteindre négativement la cible. Ronsard met en avant une parole en puissance très agressive teintée d'un emploi de termes mordants :

Je ne sçay quel yvrongne, apostat Augustin,
Un Picard usurier, un teneur de raquette,
Un mocqueur, un pipeur, un bon nieur de debte
Qui vend un benefice et à deux et à trois,

⁷⁸ Marie-Hélène, *art. cit.*, p. 45.

⁷⁹ *Idem*, p. 6.

⁸⁰ Christian Plantin, *L'argumentation*, Paris, Editions du Seuil, 1996, p. 18.

⁸¹ Harel, *art. cit.*, p. 79.

Un paillard, un causeur, un renyé François,
Nous presche le contraire, et tellement il ose :
Qu'à toy la verité son mensonge il oppose, *Rem.*, 102-108.

À travers l'énonciation offensive qu'il entame par 'je', le poète dénigre sévèrement son adversaire et offre une vilaine description de celui-ci. La violence verbale se note ici, car le poète emploie des mots vifs pour faire mal à l'ennemi. L'invective guide l'argumentation du polémiste, car l'emploi du 'je' est abondant. Chaque fois que le poète utilise ce pronom, c'est soit pour étaler son image, soit pour attaquer le prédicant ou pour mettre en garde contre le protestantisme. L'éthos joue un rôle essentiel dans l'exercice de la violence verbale. Elle permet au locuteur de prendre position et de se montrer en posture de guerre. Larochelle considère que « l'éthos affirmé dans l'acte d'énonciation est susceptible de devenir à son tour l'objet du discours d'un contradicteur⁸² ». Nous retrouvons chez le poète des princes cette affirmation de soi et la prise de position. En s'inscrivant dans le cadre des exigences de l'invective, il met en garde le prédicant de son ton licencieux qu'il entreprend dans ses écrits :

Je t'apprendray comment tu te pourras guarir
Du mauvais reliquat lequel te fait mourir,
Et courtois envers toy, je te resoudray toute
L'humeur qui entretient tes nodus et ta goutte. *Resp.*, 273-276.

À l'aide d'un ton plus ferme et préventif, le poète cherche à troubler son adversaire par des menaces. Ronsard s'adresse ici à l'ennemi et lui prévient de déverser toute l'humeur agaçante qu'il porte pour lui. Le rôle de l'invective s'oriente vers une démolition de l'autre par une mise en garde stricte. D'ailleurs, l'invective est aussi apparente sous une forme ironique. Figure consistant à dire le contraire de sa pensée, l'ironie occupe une bonne part dans l'exercice de la parole violente. Le rire ironique peut se transformer en haine qui conduirait au renversement de l'autre. Ronsard suggère cette démarche dans la *Responce*, sans délier une mise en marche de son éthos :

Je suis fol, Predicant, quand j'ay la plume en main,
Mais quand je n'escris plus, j'ay le cerveau bien sain. *Rem.*, 905-906.

Il poursuit en reprenant la même formule :

En riant je compose, en riant je veux lire,
Et voyla tout le fruit que je recoy d'escire, *Rem.*, 923-924.

L'ironie représentée par ces vers dépeint l'emportement et les caractères de Ronsard quand il tient la plume. Ce rire qu'il fait allusion serait synonyme de colère et de haine, facteurs

⁸² Marie Hélène Larochelle, art. cit, p. 13.

essentiels de l'invective. L'ironie est essentielle dans la représentation de la violence verbale, d'autant plus qu'elle constitue un raccourci pour le locuteur lui permettant de s'élever indirectement contre l'adversaire. Elle est un outil rhétorique efficacement utilisée dans le registre dénonciateur. Son emploi se justifie dans la mesure où elle permet de parler des vices d'une personne ou d'une institution sans y faire recourt explicitement.

Si les mots de l'invective représentent les éléments les plus adaptés pour entrer en contact avec l'autre et déceler son humeur, le silence joue un important rôle dans les échanges verbaux. Il sème l'inquiétude et le doute à l'endroit de l'adversaire. Un silence peut être plus redoutable que la parole. Le silence peut contenir plusieurs significations d'où son caractère polysémique. Dans le sillage de l'invective, ce silence peut servir de moyen pour atteindre l'adversaire. Car le silence est une agression contre celui qui provoque, parce que quiconque fait le premier pas dans la dispute se retrouve dans une instance d'attente de réplique. Si celle-ci est passée sous silence, la personne peut se trouver soudainement dans un état déstabilisant. Ronsard a bien appliqué ce silence à une période déterminée de la rédaction des *Discours*. Ayant été victime d'attaques, le poète choisi comme argument le silence.

Or tu as beau gronder, pour rassaillir mon fort,
Te gourmer et t'enfler comme autresfois au bort
La grenouille s'enfla contre le boeuf, de sorte
Que pour trop se bouffer sur l'heure creva morte ;
Tu as beau repliquer pour répondre à mes vers,
Je deviendray muet ; car ce n'est moy qui sers
De bateleur au peuple, et de farce au vulgaire *Resp.*, 1153-1159.

Il répond à l'invective protestante en usant de cette même formule. La personnification traduit la posture du vendômois vis-à-vis de son adversaire. À travers cette démarche rhétorique, il le réduit au plus bas niveau. Ce ton haineux étale la violence fondée sur l'invective. Il prend en compte des nombreuses tentatives d'attaques du prédicant admis à l'endroit de sa personne. En s'estimant supérieur à lui, le Vendômois entreprend de se taire afin d'offrir une meilleure réponse à son adversaire. Ce silence du poète revêt une nature orgueilleuse et représente un grand avantage pour lui, car lui permettant de réduire son adversaire au néant. Ce silence « reflète plutôt sa croyance profonde dans les vertus de l'humanisme et de la poésie qu'il cherche à tenir éloignée des hostilités⁸³ ».

L'invective peut aussi être considérée sous un autre angle comme un outil de vengeance pour le locuteur qui s'adresse à son adversaire. Elle peut être conçue sous cet aspect comme

⁸³ Nicolas Lombart, Mathilde Thorel, Anne-Pascale Pouey-Mounou, *op. cit.*, p. 78.

étant un moyen pour riposter par l'usage des mots agressifs qu'offre le langage. Cette méthode a servi d'armes au poète de la *Remonstrance* quand il se livrait à la bataille contre les protestants dans la *Responce*. La vengeance est mobilisée par une haine farouche que porte le sujet parlant sur sa victime. Dans ce dernier texte des *Discours*, le poète des princes réserve ses vers à la vengeance.

Hardy je planteray mes pas dessus l'arene,
Je roydiray les bras soufflant à grosse halene,
Et pressant, & tournant, suant, et haletant,
Du matin jusque au soir je l'gray combatant, *Resp.*, 31-34.

La colère et la haine dominant son désir de se venger contre les prédicants genevois. La rage guide la parole du poète. L'humeur du sujet parlant est mise en marche par la tonalité agressive. Des éléments constitutifs de son éthos peuvent y être identifiés. La reprise permanente du 'je' suggère le courage et l'excès de confiance du Vendômois, mais également la figure hyperbolique justifie cette confiance dans la mesure où le combat devient sa seule préoccupation. Ronsard étale ses caractéristiques morales face à l'adversaire protestant dans l'optique de lui faire peur. La vengeance ainsi exprimée traduit le projet des *Discours*. L'idéologie antiprotestante domine cette œuvre à la fois satiriste et polémiste. Dans le cadre de la poésie dénonciatrice, la vengeance survient quand le poète subit une offense de la part de ses adversaires idéologiques. Ronsard est outragé suite à la rédaction de ses premiers discours, sa *Responce* est ainsi conçue comme un synonyme de vengeance pour les injures protestantes.

L'invective possède ses propres exigences et l'engagement en est un de ces critères. La parole violente peut aussi être caractérisée par des formules comme l'outrage à la moralité de l'autre. C'est-à-dire, le fait de porter atteinte à son prochain par le biais du langage en s'aidant de l'insulte et de la diffamation. Cette démarche constitutive de l'invective se retrouve chez le vendômois. Elle consiste à outrager la croyance protestante pour mieux atteindre à ses cibles. Pour atterrir sur ses fins, le poète se moque et démystifie cette doctrine :

Après avoir suivy vostre belle folie ?
J'en voy qui ont changé de couleur & de teint,
Hydeux en barbe longue, & en visage feint,
Qui sont plus que devant tristes, mornes & palles, *Cont.*, 260-263.

L'attaque est encore vigoureuse et le ton devient à nouveau plus sévère. Le poète passe à la démystification des pratiques protestantes. Il fait l'outrage en le mêlant à l'invective afin d'éliminer l'adversaire par la violence des mots. Le protestantisme tel que Ronsard le présente est un mauvais chemin pour les français. Par un ton mordant, le vendômois exerce l'invective d'une manière spécifique. La violence verbale est une démarche constitutive des *Discours*.

Tenant compte des événements des troubles religieux, Ronsard ne pouvait se passer de cette tonalité agressive. La rivalité contre ses contemporains l'impose ce registre d'écriture. À l'aide de l'invective, il disqualifie l'adversaire car celle-ci « appelle naturellement une réponse adéquate verbale, sinon physique⁸⁴ ». Cependant, l'écart constituera la suite de l'analyse de la violence verbale

2. L'écart

La notion d'écart porte un caractère polysémique en littérature. Il est régi par divers procédés dont chacun d'entre eux porte un accent singulier. L'écart sous-entend le non-respect des règles éthiques dans la parole. Ceci fait savoir que le langage exige à ce point une vulgarité qui va à l'encontre de l'autre. Les paroles sont déplacées et le ton devient mauvais. Dès lors, on appelle écart « tout fait de parole constituant une infraction par rapport à un niveau dit « non-marqué » de la parole⁸⁵ ». L'écart signifie une violation du langage qui consiste à engager une parole offensante vis-à-vis de quelqu'un. Cette mode d'expression comporte plusieurs procédés sur lesquels se fonde le processus de l'infraction au niveau du langage. Nous nous focalisons seulement sur l'insulte pour mieux expliciter cette formule d'écart dans les *Discours* de Ronsard. Ce registre implique l'attachement du poète à son texte, c'est-à-dire un engagement de l'auteur dans son exercice de la poésie. L'insulte prend-t-il en compte les principes de l'éthique ?

Ce mode d'expression apparaît à travers les *Discours* comme formule d'expression évidente. Dans son texte, Ronsard applique l'insulte à plusieurs niveaux. L'analyse de ce procédé confronté à son éthos permettra de déceler un autre visage du poète des princes. D'après la 9^e édition du *Dictionnaire de l'académie française*, le mot insulte est, au XIV^e siècle, emprunté du latin médiéval *insultus*, « assaut, attaque ». C'est un outrage, de fait ou de parole, commis dans le dessein d'offenser. Cette conception enseigne que le mot renvoie à la provocation et à l'adresse directe vers l'autre. Cette préoccupation se lit largement dans les *Discours*. Pour combattre les protestants, Ronsard emploie ce registre de parole pour outrager sévèrement ces derniers. En effet, l'insulte est dans cette logique le reflet de la réaction face à l'indignation. C'est dans les discours que l'on retrouve ces paroles déplacées, or, dans ses œuvres précédentes telle que les *Amours*, l'insulte n'y fait pas écho. Cela montre que l'insulte est généralement entamée par quelque chose de sérieux, car si le mot devient insulte c'est parce que les relations interhumaines sont bafouées par la haine. L'implication dans les débats

⁸⁴ Christine Sautermeister, « Avec les mots on ne se méfie jamais suffisamment ou la dynamique de l'invective chez Louis-Ferdinand Céline », *Études littéraires*, 39 (2), 2008, p. 84.

⁸⁵ Nicole Gueunier. « La pertinence de la notion d'écart en stylistique », *Langue française*, n°3, 1969, p. 34.

religieux de son temps justifie son changement de rythme d'écriture. Pour s'opposer contre ses ennemis, il utilise l'insulte comme argument principal de ses vers. Cette expression permet au poète d'atteindre moralement ses cibles. L'insulte peut être considérée comme un dialogue, une connexion qui met en relation un 'je' à un 'tu'. Le 'je' représente l'insulteur et le 'tu' fait allusion à l'insulté. Elle peut prendre une autre forme quand le locuteur s'adresse indirectement à un groupe sans pour autant le nommer, la relation tend ainsi vers un 'je' – 'ils'. Ici, l'insulteur est identifiable et devient le locuteur, mais la dénomination par la troisième personne du pluriel place le destinataire dans l'anonymat.

De tel arbre tel fruit, ils sont larrons, brigans,
Inventeurs, & menteurs, vanteurs, & arrogans, *Rem.*, 641-642.

Ronsard prononce ici des mots qui renvoient à l'insulte. Les destinataires de cette parole violente sont implicites. Le pronom 'ils' traduit l'absence de destinataire concret. Il peut même s'agir des protestants. Dans une démarche logique, le poète masque les destinataires de ses vers. Apparemment, ce caractère de l'insulte se montre sans cesse dans son œuvre. L'insulte porte une dimension énonciative. L'auteur fabrique à travers les mots un énoncé qui capte l'attention du lecteur, car en insultant, on exerce une tonalité sérieuse et catégorique. C'est dans cette même veine que Laforest Marty considère que :

Toute insulte directe comporte une dimension vocative et performative, c'est-à-dire qu'elle est adressée par un je à un tu, et accomplit un acte du fait même de son énonciation, acte qui ne peut être accompli que dans et par cette énonciation (bien qu'il ne se réalise pas au moyen du verbe « insulter », mais au moyen de formes axiologiques négatives)⁸⁶.

L'acte de la parole insultante renferme une dimension énonciative spécifique. Il ne peut être appliqué que dans le cadre de l'insulte. Le déplacement de la parole est dans tous les cas régit par un dysfonctionnement des conduites humaines. Plusieurs motifs peuvent être relevés pour le cas de Ronsard. La principale cause de son implication dans le combat est l'instauration de la Réforme en France. Au moment où le prince des poètes rédigeait le premier *discours des misères de ce temps*, il était animé par l'envie de dénoncer les motifs du désordre lié aux guerres de religion. Le ton de ce texte est moins vif que les autres qui s'en suivront. Au cours des événements, l'accent du poète change de plus en plus en fonction de l'évolution des faits. La *Continuation* apparaîtra sous un accent plus sévère. À partir de ce moment, plusieurs formes de

⁸⁶ Laforest Marty, Vincent Diane, « La qualification péjorative dans tous ses états », *Langue française*, n°144, 2004, p. 60.

renversements apparaissent dans son texte. L'insulte prend dès lors une bonne part des vers ronsardien.

De paillards continens, de menteurs veritables,
D'esfrontés vergongneux, de cruels charitables,
De larrons aumoniers, & pas un n'a changé.
Le vice dont il fut au paravant chargé, *Cont.*, 266-269.

Ces vers du second discours mettent à nu toutes les exigences de l'insulte. Les mots deviennent offensants, la qualification péjorative et l'expression perverse. Une autre facette de l'insulte apparait de nouveau à travers ce quatrain. Le poète s'intéresse à l'attaque parce qu'en ces temps, les tensions étaient vives et la réputation protestante était beaucoup plus en vigueur. Cette nouvelle doctrine multipliait les répressions en France, ce qui dérangeait le vendômois. Son unique recours devenait la parole violente afin de cesser cette mauvaise attitude protestante. La violence verbale est à ce point efficace face aux circonstances où les fauteurs de trouble portent atteinte à la quiétude des gens. Cette violence n'est propre qu'aux écrivains, car ils sont dépourvus de forces et d'armes pour combattre physiquement. L'écriture reste leur principal atout pour reconstruire les relations humaines afin de redonner espoir de vivre en paix. Ronsard s'est offert la même préoccupation en plaçant l'insulte au-devant de ses raisonnements contre la Réforme.

L'insulte peut dans une autre acception prendre diverses formes. L'écrivain, à l'aide de son style peut employer quelques figures rhétoriques pour mettre en marche cette mode d'expression. Cette démarche se lit dans les *Discours*. Les figures métaphoriques et métonymiques servent à l'insulteur d'outils efficaces pour exercer l'attaque envers leurs adversaires. Ronsard a fait pareil dans sa *Responce aux injures* en associant l'ennemi à l'animal :

Ton erreur, ta fureur, ton orgueil, & ton fard,
Qui t'esgare, & t'incence, & t'enfle, & te deguise,
(Devoyé, fol, superbe, & feinct contre l'Eglise)
Te rends confus, felon, arrogant, & cafard⁸⁷.

L'insulte devient plus vigoureuse, les mots sont irascibles et la figure métaphorique montre à quel point l'insulte est directe et catégorique. La qualification péjorative telle que l'insulte est surtout utilisée pour qualifier une personne quelle que soit sa nature. Celui-ci peut être un adversaire ou quelqu'un dont la conduite enfreint les règles de l'éthique. Pour prendre en compte sa correction, l'insulteur se met en posture de juge pour lui infliger un remaniement

⁸⁷ Paul Laumonier, *op. cit.*, p. 115.

strict. Ronsard, face à ses adversaires applique la même démarche. C'est une tentative d'éliminer l'autre à l'aide de la violence, une joute verbale qui permet d'indexer directement son prochain. S'adressant au prédicant dans la *Responce*, le chef de file de la Pléiade place son langage sous le registre de l'insulte :

Non vivant comme toy, ministre miserable
Pauvre sot Predicant, à qui l'ambition
Dresse au cueur une roüe, & te fait Ixion, *Resp.*, 104-106.

Le rabaissement de l'autre plait à l'insulteur puisque la qualification péjorative définit son raisonnement. C'est dans la *Responce* que la tonalité insultante devient plus abondante. L'insulte a un caractère spécifique car sa démarche consiste à réduire au silence le destinataire. On peut ainsi dire que c'est un acte de langage dans la mesure où il crée un impact considérable à l'endroit de ses cibles. Autrement dit, qu'« il apparaît comme l'irruption de la passion, de l'excès, en situation verbale. Il implique, comme l'injonction, une co-énonciation⁸⁸ ». L'insulte a dès lors une multitude de facettes apparentes dans les *Discours* de Ronsard, le poète la mobilise dans ses vers de plusieurs manières mais les cibles restent les mêmes. En effet, le poète se sert de l'ironie pour faire passer ses insultes. Cette formule qui consiste à dire le contraire de sa pensée permet à l'insulteur de modérer son langage. Pour le Vendômois, c'est une démarche moqueuse qu'il entreprend dans le cadre de la lutte contre la Réforme. Pour faire taire l'ennemi, le poète emploie cette formule : « Tu dis vray, Predicant, mais je n'eus onq'envie / De me faire Ministre, ou comme toy, cafard », *Resp.*, v. 692-693.

Le vers 692 est une illustration de cette démarche ironique qu'adopte Ronsard. Le 'tu dis vray' adressé au prédicant signifierait naturellement 'tu ne dis pas la vérité'. Le caractère éthique joue son rôle dans la modération du langage. L'éthique n'est relative qu'aux bonnes conduites dans la mesure où elle regroupe l'ensemble des conceptions morales de la personne. La démarche qui consiste à détourner l'insulte par l'ironie est cependant récurrente chez le vendômois.

Le silence constitue un aspect propre à l'insulte. Se positionnant toujours dans le registre de l'ambivalence, il devient parfois une nécessité pour l'insulteur. Il préoccupe l'adversaire, lui fait peur et l'entreprend dans un état déconfortant. Les silences de Ronsard seraient quelques fois synonymes d'insultes. Certaines provocations de ses adversaires ne méritaient aucune réplique selon lui. Par contre, ces derniers étaient, après leurs divers pamphlets lancés au poète,

⁸⁸ Sophie Fisher, « L'insulte : la parole et le geste », *Langue française, op. cit.*, p. 54.

dans l'attente d'une réplique à leurs provocations. Quand une personne se trouve dans ces situations, le seul remède à son épanouissement est la réaction de son vis-à-vis. Toutefois, si celui-ci ne formule aucune réponse, ceci pourrait mettre mal à l'aise le sujet :

Or je te laisse en paix ; car je ne veux descendre
En propos contre toy, ny moins les armes prendre.
Tu es foible pour my si je veux escrimer
Du baston qui me fait par l'Europe estimer. *Resp.*, 23-26.

C'est une adresse directe que Ronsard formule à l'encontre de son adversaire. Le silence dont il est question est apparent dans ce quatrain. Sa visée peut être délimitée par l'expression « je ne veux descendre en propos contre toy » ; ce qui veut dire qu'il ne veut plus s'adresser à lui, d'où l'existence du silence. Ce silence représente une insulte dans la mesure où le poète va par la suite minimiser son adversaire en l'estimant plus « faible ». Ainsi, « l'insulte n'est pas seulement un cri, une interpellation, mais très souvent un geste, accompagné ou non d'une parole⁸⁹ ». Elle n'est totalement régie par la parole mais on peut parfois noter l'absence de mots dans l'insulte. Un geste ou bien un acte suffira, le silence est ainsi un acte pour insulter.

Toujours est – il que l'insulte est un acte de parole qui traduit la manifestation physique d'un sentiment. Elle constitue un atout favorable pour celui qui l'exerce. Chez Ronsard, elle est un jugement de valeur qui implique un acte social, un élément essentiel dans le jugement des personnes vicieuses. Elle ressemble au blâme dans la mesure où tous les deux se préoccupent à dénigrer l'autre. En tant qu'acte illocutoire « l'insulte suppose une intention de blesser de la part du locuteur⁹⁰ ». Il désigne l'action qu'effectue la personne au moment où il se prononce sur un sujet. Cette intention est souvent provoquée par une colère intense de la part du sujet parlant. Les troubles religieux ont beaucoup joué sur la conscience de Ronsard, le changement de sa façon d'écrire motivé par ces événements en suggère autant. La qualification péjorative est visible tout au long des *Discours*, l'insulte en constitue un facteur essentiel. Pour répondre aux prédicants, le poète des princes se sert de ce registre pour satisfaire sa fureur, il se soulève méchamment contre ce groupe protestant sous un ton méchant et proteste :

Miserables bourreaux d'un tas de mesdisans,
Qui font (comme ravis) les prophetes en France,
Pippans les grands seigneurs d'une belle apparence. *Resp.*, 542-544.

⁸⁹ Sophie Fisher, « L'insulte : la parole et le geste », *Langue française, op. cit.*, p. 49.

⁹⁰ Laforest Marty, Vincent Diane, art. cit., p. 70.

C'est dans la *Responce* que cette tonalité coléreuse réapparaît de nouveau. Le vendômois est ici dépité par l'emprise protestante, sa colère est traduite par l'insulte qu'il lance à ses ennemis. Il emploie des termes péjoratifs qui mettent à nu toute l'ampleur de l'insulte. L'insulte est l'un des procédés qui permettent de caractériser l'écart dans la littérature. Ce procédé consistant à rejeter l'autre par un ton licencieux dispose de multiples facettes.

L'écriture antiprotestante de Ronsard est fondée sur les registres discursifs tels que le blâme et la polémique. Il y a aussi, dans la construction des *Discours*, la violence verbale qui sert d'élément essentiel pour monter contre les réformés. Toutefois, la suite consistera à analyser la propagande catholique dans l'œuvre de Ronsard, autrement dit la posture du poète par rapport à la préservation de la religion catholique.

TROISIÈME PARTIE :

PROPAGANDE CATHOLIQUE ET ART DE LA PERSUASION

La propagande est une action qu'une personne ou groupe de personnes mène sur la vision des autres pour les amener à partager leurs idées. Elle est souvent effectuée dans le milieu politique. Une propagande politique consiste à défendre la réputation de son parti, mais également à faire sa promotion de sorte qu'il retrouvera plus d'adhésion. Cette propagande se fait à l'aide d'outils efficaces pour la persuasion. La rhétorique par exemple constitue un aspect important pour mettre en route la propagande ; elle est un outil efficace qui mène à la persuasion. C'est l'art de parler, de bien dire. Elle est d'une importance capitale dans l'exercice de la parole car elle implique un certain degré de fascination qui mène idéalement à la persuasion. La propagande peut être effectuée selon le contexte des faits, cela veut dire qu'elle dépend des circonstances dans lesquels on l'établit. Dans des situations de controverses, la propagande devient l'outil central qui permet au plus de sécuriser son appartenance ou bien son camp. Elle est menée de plusieurs manières. On peut retrouver des méthodes de propagandes telles que les sermons, les affiches et les libelles.

Ces outils sont typiquement employés au niveau de la propagande religieuse. Pour le cas de Ronsard, il s'agit de cette forme de propagande qui se manifeste comme une méthode de promouvoir la religion chrétienne en France. Il s'agit spécifiquement des guerres de religion au début des années 1560. La rédaction de ses principaux discours constitue quelque part un moyen de propagande de la religion catholique. Le principal motif de cette écriture de propagande est l'implantation du protestantisme en France.

Ronsard, contraint par sa position de poète de cour et fervent catholique, se retrouve dans l'obligation de promouvoir sa religion. Le but de sa propagande est d'inviter les français à fuir cette réforme et de rester fidèle à celle de leurs « ayeux ». Le prince des poètes construit

une argumentation solide qui mobilise toutes les ressources de la rhétorique à dessein de persuader. Son éthos est mis en marche, mais également un pathos qui favorise l'adhésion à ses dires. Ronsard se met d'abord en porte-parole de la France, une position adéquate à sa condition qui lui offre toutes les possibilités lui permettant de s'adresser à chaque français quel que soit son niveau. Autour du Roi, de la Reine mère, des princes, des prêtres, et surtout du public, le poète tient un discours persuasif. Il se préoccupe aussi à dénigrer la nouvelle religion. Ainsi, sa propagande s'appuie sur des éléments de base. L'appel à la fermeté et à la mobilisation et le pathos, ou le jeu sur les passions serviront de points d'appui à l'analyse de cet aspect.

Chapitre 1 : Appel à la fermeté et à la mobilisation

L'appel à la fermeté et à la mobilisation constitue pour Ronsard un moyen de promouvoir la religion catholique. Il incite, à travers les *Discours* le peuple français à remettre leur foi sous cette théologie. C'est-à-dire rejeter toute conception opposée à la croyance catholique. Sous une forte pression des protestants, Ronsard envisage d'épargner ses concitoyens de l'influence grandissante de la nouvelle religion. Pour ce, ses *Discours* représenteront une arme destructrice de cet adversaire des catholiques. Rédigés sous l'ampleur des tensions des guerres, ces textes de circonstances dénigrent totalement la réforme tout en menant une propagande catholique. Afin de rendre facile l'adhésion à ses dires, le poète fonde son argumentation sur les paroles de la Bible « Seulement il faut croire, & non en disputer » *Rem.*, v. 146. Cette idée selon laquelle la foi chrétienne n'admet aucune remise en cause est inspirée de ce livre saint. Ronsard se réfère des paroles divines pour pousser ses concitoyens à adhérer au camp catholique. Le recourt à ce texte sacré constitue une garantie pour les uns qui vont se rallier aux troupes catholiques.

Dieu n'est pas un menteur, abuseur ny trompeur
De sa sainte promesse il ne faut avoir peur
Ce n'est que la vérité, et sa vive parole
N'est pas comme la nostre incertaine & frivole.
L'homme-qui croit en moy (dit-il) sera sauvé !
Nous croyons, tous en toy nostre chef est lavé
En ton nom, à Jésus, et dès nostre jeunesse.
Par foy nous esperons en ta sainte promesse. *Rem* 93-100.

Cette rétribution constitue un moyen pour faire rallier les français au camp catholique. Ronsard y traduit sa croyance à l'aide du verbe 'espérer'. Cette espérance renvoie aux promesses que son Dieu a transmises dans la Bible et que ces dernières construisent une lueur d'espoir en Ronsard. Il se sert de ces paroles bibliques pour mettre en route sa propagande afin de

convaincre ce peuple français de rejoindre sa religion. Ronsard transpose dans ce texte sa croyance religieuse et fonde son argumentation sur l'unicité de son Dieu. Le poète milite pour sa religion et appelle les français à croire en son créateur. Si « Dieu n'est pas un menteur, abuseur ny trompeur », alors c'est forcément à lui que la confiance revient, mais également c'est lui qu'on doit suivre dans ses obligations et recommandations. Le vendômois exprime dans ce texte un idéal éthique de vérité fondé sur la religion chrétienne. C'est-à-dire, le monopole de la vérité n'appartient à l'humanité mais, celle-ci n'est propre qu'à Dieu par sa 'vive parole' Ainsi, en s'appuyant sur deux procédés à savoir les signes victimaires et l'exhortation, nous tâcherons d'élucider l'appel à la mobilisation lancé par Ronsard dans ses *Discours*.

1. Les signes victimaires

Les signes victimaires désignent « Le coupable et future victime, comme la trahison, l'association avec l'étranger⁹¹ ». Dans les *Discours*, Ronsard consacre un part important de son texte à ces victimes. Les victimes se diversifient dans ce texte, plusieurs coupables peuvent y être relevés. Cependant, le facteur essentiel des hostilités est l'apparition d'une nouvelle religion en France. En évoquant les coupables, nous faisons référence à ces protestants qui ont fait que « la France court en armes divisés ». Ronsard, pour s'occuper d'eux « attaque les chefs spirituels protestants comme les auteurs de la guerre et condamne la rébellion⁹² ». La préoccupation de l'humaniste est de combattre le responsable du désordre qui règne en France. Cette tâche se retrouve en particulier dans la *Remonstrance*, même si les victimes sont décelées dans les premiers *Discours*. La *Remonstrance* est ce texte à travers lequel le prince des poètes s'est chargé de s'adresser à tous les français sans exception. Ce discours est entièrement adressé à toute la France, une pluralité de destinataires s'y retrouve. La Remonstrance est un « discours par lequel on montre à quelqu'un ses torts, ses erreurs, pour l'engager à se corriger⁹³ ». Ronsard s'attache à donner des orientations à chaque français. La Remonstrance de Ronsard est écrite en décembre 1562 dans l'intervalle de deux événements que sont l'Edit de janvier 1562 et la bataille de Dreux qui eut lieu le 19 décembre de la même année⁹⁴. Le poète y va avec ferveur sans négliger l'adresse directe sur les personnes susceptibles de reconnaître leur tort. C'est à l'image de Théodore de Bèze dont le nom revient instantanément dans les *Discours*.

De beze, je te prie escoute ma parolle

⁹¹ Pierre-Yves Beaurepaire, « La Saint-Barthélemy des patriotes. Sentiment de persécution et signes victimaires chez Agrippa d'Aubigné et Jacques-René Hébert », *Annales historiques de la Révolution française*, n°298, 1994, p. 688.

⁹² Tatiana Debbagi Baranova, « La poésie dénonciatrice pendant les guerres de religion », art. cit., p. 255.

⁹³ <https://www.cnrl.fr/definition/remonstrance>. Consulté le 11 décembre 2021.

⁹⁴ Emmanuèle Blanc, « Ronsard et la religion », <https://eduscol.education.fr/odysseum/remonstrance-au-peuple-de-france-introduction-generale>. Consulté le 02 février 2022.

Que tu estimeras d'une personne folle
S'il te plaist toutesfois de juger sainement
Après n'avoir oüy tu diras autrement *Cont.*, 95-98.

L'humaniste révèle ici une première victime des troubles religieux. Le ton emprunté par le poète est moins véhément. À cet instant de la rédaction, les tensions n'étaient pas vives et que Ronsard n'était encore sûr de sa posture de combattre. La tendance était de négocier avec l'ennemi pour l'inviter à revenir à la raison. C'est sur cette corde raide que se tient le vendômois pour s'adresser à l'un des coupables des guerres de religion. À l'issue de cette tentative de convaincre son adversaire, le poète ne parvint à se satisfaire du résultat de ses supplications, car son vis-à-vis ne tiendra compte de son invitation. Théodore de Bèze fait la sourde oreille après ce long appel lancé par Ronsard. Cette indifférence s'explique par le fait que Ronsard l'a accusé de persécuteur de la France « La terre qu'aujourd'huy tu remplis toutes d'armes » *Cont.*, v. 99. Cette accusation traduit la posture de Bèze dans les relations tendues entre Catholiques et protestants, c'est pourquoi Ronsard le classe au rang des coupables. Notons également qu'en mars 1562 suite au massacre de Wassy qui a provoqué l'éclatement de la première guerre, Ronsard publie les *Discours et Continuation des misères ce temps* où il s'adresse aux protestants par l'entremise de Théodore de Bèze. L'opposition entre Ronsard et ce dernier est largement étalée dans les *Discours*. Cette récurrence porte notre attention sur le fait que de Bèze est classé parmi les victimes : « De Besze mon amy, tout cela ne vaut pas / Que la France pour toy prenne tant de combats ! », *Cont.*, 141-142.

Cette personne occupe la position de persécuteur dans les *Discours*. Dans la *Continuation*, Ronsard l'appelle à cesser ses manœuvres. C'est par un ton obéissant que le poète des princes établit cette demande. L'apostrophe 'mon ami' constitue un langage rhétorique qu'utilise le poète pour réussir sa supplication. La rhétorique est un art du bien dire, elle doit modérée le langage, la rendre plus perceptible. D'ailleurs, Ronsard met également en marche son éthos de gentilhomme pour convaincre plus facilement son vis-à-vis.

Donner plus d'impact à ses vers sur le public français constitue le seul souci qui le préoccupe. Voyant un peuple troublé qui ne sait plus se mettre à l'abri des tensions produites par les guerres, il tâche de réorienter cette nation endurcie à l'aide de sa plume. Il met ses écrits dans une logique de contestation afin que le peuple retrouve la bonne voie à suivre. C'est ce qui constitue sa relation avec les protestants. Les principaux coupables sont listés par le poète de la *Responce* ; il s'agit des multiples troupes protestantes : les Zvingliens, les Lutheristes, les Puritains, les Quintins, les Anabaptistes. Selon Ronsard, il existe une multitude de camp

protestante. Cette diversité d'idéologie est facteur de divisions. C'est dans la *Continuation* que Ronsard éclaire cette idée.

Vous devriez pour le moins avant que nous troubler,
Estre ensemble d'accord sans vous desassembler,
Car Christ n'est pas un dieu de noise ni discorde,
Christ n'est que charité, qu'amour & que concorde,
Et montrés clèrement par la division,
Que Dieu n'est point auteur de vostre opinion. *Cont.*, v. 253-258.

Il invite ces gens à rétablir d'abord l'ordre entre eux avant que de mettre toute la France en désaccord. Ces victimes apparaissent sous l'ombre de la division. Dans le cadre de la religion, la division entraîne les conflits dans la mesure où aucun camp n'accepte d'être sous la tutelle de l'autre. C'est ce qu'éclaire Ronsard dans ces vers. Par l'utilisation de l'impératif « montrés clairement », il convie les protestants à se départir de l'idéologie de leur religion qu'ils rattachent à Dieu. La propagande est ici présente dans la mesure où le poète éclaire l'unicité de la religion catholique. Les réformés apparaissent aux yeux du poète comme des imposteurs qui, attachés à leur religion veulent convaincre le peuple que leur doctrine se rapporte à celle de Dieu. C'est pourquoi, il montre clairement dans son texte que leur division n'émane ni de Dieu encore moins du Christ, mais de la mauvaise route qu'ils entreprennent.

Les prêtres catholiques rejoignent la longue liste des victimes révélées par Ronsard dans ses *Discours*. Le poète les accuse d'avoir fait subir de multiples abus à l'Église et les dénonce d'une façon singulière dans son texte. Cette plainte apparaît dans l'*Élégie à Guillaume des Autels* d'une manière plus vaste.

Il faut donc corriger de nostre sainte Eglise
Cent mille abus commis par l'avare prestrise,
De peur que le courroux du Seigneur tout puissant
N'aille d'une juste feu nos fautes punissant *Él.*, 109-112.

L'index va vers les prêtres de l'Église. Le poète s'adresse à travers ce quatrain à la France consciente, aux esprits avertis ayant choisis la voie Catholique. Les victimes des controverses pourraient être rattachées aux prélats, comme les prêtres, ils sont les dignitaires de l'Église Catholique, ce sont Cardinal et archevêque. Le vendômois considère que ces derniers ont beaucoup péché et que leurs fautes ont contribué au renversement de l'Église. Ils y ont semé désordre et malheurs jusqu'à rendre vulnérable ce lieu sacré. L'humaniste leur réserve une tirade dans la *Remonstrance au peuple de France* où il se profite de les corriger en leur donnant des instructions par rapport aux conduites qu'ils doivent adopter.

Vous-mêmes les Premiers prélats, reformez-vous
Et comme vrais pasteurs faites la guerre aux loups

Ostez l'ambition, la richesse excessive ;
Arrachez de vos cœurs la jeunesse lascive
Soyez sobres de table, et sobres de propos
De vos troupes commis cherchez moy le repos, *Rem.*, 425-430.

Ronsard sermonne ces prélats en leur ordonnant de délaisser cette vie passagère et de ne plus s'attacher à leurs désirs. Cette mission que s'assigne le poète ressemble à celle du prophète qui dresse la bonne voie pour les fidèles. Ronsard réserve pour chacun d'eux une partie importante de critique personnelle. De la même manière qu'il s'acharne sur les huguenots, le poète fait pareil en s'intéressant aux prêtres de son camp. Selon lui, ils font partie des coupables. Emmanuèle Blanc considère que « les prêtres doivent de nouveau être vertueux, prêcher la vertu et ainsi la religion retrouvera ce rôle de lien si nécessaire à la cité⁹⁵ ». Cette considération envers les prêtres est prise en compte par Ronsard. Il suppose que ces derniers sont pour une bonne part responsable du désordre qui règne en France, c'est pourquoi il ne daigne de les indexer.

Soyés-moy de vertus, non de soye habillés ;
Ayés chaste le corps, simple la conscience,
Soit de nuict, soit de jour, apprenez la science ;
Gardés entre le peuple une humble dignité *Rem.*, 434-437.

Toujours est-il que Ronsard cherche à faire revenir ces prêtres sur le droit chemin, il est conscient de leurs fautes et ne peut se passer de les corriger ; l'engagement du poète se retrouve dans la *Remonstrance*. Le but de la remontrance apparaît plus clair dans ces vers, car le poète reproche strictement à ces prêtres le changement pour adopter de nouvelles attitudes. Par ailleurs, l'engagement littéraire oblige à l'écrivain de s'auto-impliquer dans les questions urgentes de son temps ; en effet, « il faut voir en la littérature engagée une littérature de la participation, une littérature qui participe à la voie sociale et politique de son temps⁹⁶ ». Ce souci de l'engagement se retrouve dans les *Discours*. La participation du poète aux débats politico-religieux de son époque se mesure nettement à travers sa prise de position. Les *Discours* résument tout le désir de rétablir l'ordre en France. La succession des textes dans un court intervalle indique tout l'intérêt que le poète consacre à son peuple. En trois années successives (1560-1563), le poète réussit à construire une œuvre de circonstance qui parcourt presque la quasi-totalité de cet événement historique. Le principal souci de l'engagement littéraire est de pouvoir informer l'humanité sur une durée illimitée. C'est-à-dire que chaque génération pourra se renseigner sur ce fait historique. Cette préoccupation du poète s'identifie dans l'idée de relater l'histoire telle qu'elle s'est déroulée pour servir d'information à

⁹⁵ Emmanuèle Blanc, « Ronsard et la religion », art. cit.

⁹⁶ Benoît Denis, *op. cit.*, p. 25.

l'humanité toute entière « O toy historien, qui d'ancre non menteuse / Escrits de nostre temps l'histoire monstrueuse, » *Disc.*, 115-116.

La Reine mère constitue une des victimes dont nous retrouvons dans l'œuvre de Ronsard. L'adresse du *discours* et de la *Continuation du discours des misères de ce temps* à celle-ci n'est pas fortuite. Ronsard désigne dans ce texte la Reine comme facteur premier du rétablissement de la paix en France. Étant dans la meilleure posture de réconcilier les deux camps, la Reine-mère est en quelque partie responsable de la discorde de par sa négligence et son manque d'autorité. C'est la raison de cette exclamation de Ronsard « Morte est l'autorité ». L'autorité royale devait selon le poète être sous les mains de cette femme, d'autant plus que son fils est contraint par son âge pour pouvoir gouverner. Pour Ronsard c'est à la reine de prendre les commandements. La Reine n'a pris à temps ses responsabilités pour calmer les répressions. Ce qui lui a fallu la rédaction de son premier discours adressé à celle-ci. Ronsard lui ordonne à travers ces lignes de prendre toutes ses responsabilités :

Las ! Madame, en ce temps que le cruel orage
Menace les François d'un si piteux naufrage,
Que la gresle & la pluye, & la fureur des cieux
Ont irrité la mer de vend seditieux
Et que l'astre jumeau ne daigne plus reluyre
Prenez le gouvernail de ce pauvre navire *Disc.*, 35-40.

'En ces temps' élucide l'ampleur des tensions et les circonstances dans lesquelles Ronsard a rédigé les *Discours*. Il exerce son devoir de poète et met en avant le rôle de la littérature. Il ordonne, en tant que poète de cour à la Reine de prendre les commandements au moment où la paix des français est menacée par des guerres. La mission de l'écriture est clairement montrée par l'entremise des *Discours*. « L'écriture est un acte de solidarité historique⁹⁷ ». Elle doit participer à l'histoire par un retour sur les faits saillants, une dénonciation des coupables et une protection des innocents. La Reine représente pour l'humaniste celle qui est apte à restaurer la paix et d'éradiquer la discorde. Sa position de mère du roi lui offre tous les pouvoirs de gouvernance. Ronsard s'adresse à elle pour donner plus de crédibilité à la religion catholique dans la mesure où l'application de ces ordres serait en défaveur des protestants. Les supposés coupables des répressions sont nombreux dans les *Discours*. L'accent est surtout mis sur Théodore de Bèze, la Reine mère, les prêtres, entre autres.

⁹⁷ Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture suivi de nouveaux essais critiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1953, 1972, p. 18.

Dorénavant, il sera question dans le point suivant de montrer comment le poète des princes fait appel aux français de rester sur la voie catholique et de résister face à l'oppression protestante.

2. L'exhortation

Dans les *Discours*, Ronsard dresse une voie à travers laquelle le peuple français pourrait s'identifier. Le poète décèle un portrait négatif du protestantisme dans l'optique de promouvoir son camp. Une propagande qui vise catégoriquement la religion du Roi entre en lice dans l'œuvre de Ronsard. La France a depuis longtemps une seule religion, la devise de ce royaume en est une illustration « une foi, une loi, un roi ». L'égalité et l'équité dans tous les domaines de la vie deviennent le ciment de cette nation. L'essor de la Réforme en France au début des années 1500 a bousculé cette quiétude qui régnait en France.

Tout part des nouvelles idées réformatrices admises par Luther, ses thèses se propagent peu à peu en terre française à partir de 1520. Dès lors, l'autorité royale, moins puissante résiste face à la menace ; elle n'empêchera vingt-années plus tard l'influence de Jean Calvin qui déclenchera l'émancipation d'une Église nouvelle. Ces nouvelles idées occasionneront la naissance de deux courants : l'évangélisme humaniste et l'autre sera appelé le courant évangélique luthérien. Cette première doctrine prend comme mot d'ordre la remise en question du texte biblique. D'énormes critiques se feront à travers des études d'Erasmus. La pièce maîtresse de ces protestants était le regroupement d'une bonne part de lettrés, ceci facilitait la propagation de leur religion. La diffusion de leurs idées était faite à l'aide de prédications, d'affiches, de sermons et de libelles. Ces outils permettaient à ces réformés de transmettre leurs idéologies et d'obtenir plus d'adhésion à leur camp. Ils étaient appelés luthériens et se constituaient en clercs, imprimeurs, artisans, etc. Ces réformés entament à partir des années 1540 la diffusion des idées de Calvin en France. Plusieurs églises prennent naissance à partir de 1555 dans les villes françaises. Leur réputation entamée, ils perturbent les autorités politico-religieuses notamment la cour Royale. Ce qui donne plus d'ampleur à ce camp est qu'une partie de la noblesse rejoindra la Réforme après la mort du roi Henri II. Parmi eux, Antoine de Bourbon, Gaspard de Coligny. Cependant, ce qui nous intéresse dans cette étude est tout simplement l'attitude du vendômois face à l'influence protestante.

Ronsard face à cette situation se penche vers le camp catholique. Avec la rédaction des *Discours*, il incite aux français de fuir la Réforme et de rester fidèle à la religion de leurs anciens. Cet appel contient plusieurs destinataires. Le premier objet de cette exhortation est le roi Charles IX. Le poète lui consacre un texte intitulé *Institution pour l'adolescence du Roy Treschretien*. C'est un genre très en vogue à cette époque. Charles IX avait onze ans. La

répétition abondante des formules « il faut, soyez, Punissés » et l'emploi de l'impératif prouvent l'adolescence du roi. Le but de ce texte est de l'instruire et représente pour lui un guide dont lui sert Ronsard sur la démarche qu'il devra adopter afin de bien gouverner la France. Par contre, il s'y trouve des vers où le vendômois lui ordonne de maintenir la religion de ses prédécesseurs.

Après il faut tenir la loy de vos ayeux,
Qui firent Rois en terre et sont là haut aux cieux
Et garder que le peuple imprime en sa cervelle
Le curieux discours d'une secte nouvelle. *Inst.*, 67-70.

Le poète invite le roi à rester sur la voie des anciens. Tout l'appel tourne autour de la préservation de la religion catholique. Il l'invite à sensibiliser le peuple sur l'influence du discours protestant. Cette institution engendre presque le projet de Ronsard qui consiste à ramener le peuple sur la voie de sa religion. Pour lui, le prince doit incarner en lui l'idéal éthique d'un roi. Il doit être une référence pour tout un peuple. Sa conduite doit refléter la vertu car un prince sans vertu porte vainement la couronne. Donc l'institution de Ronsard participe à son projet d'exhortation dans la mesure où il oriente le roi vers le chemin de ses anciens.

L'exhortation s'applique notamment autour de la Reine-mère. C'est en 1562, l'année où les répressions ont commencé à prendre de l'ampleur en France que le poète rédigeait les deux premiers *Discours*, tous adressés à la Reine pour l'inviter à prendre ses responsabilités et de chasser les protestants. Tous ces deux textes tentent de persuader la Reine pour que celle-ci maintienne le Catholicisme comme la seule religion admise en terre française. C'est ce dont prône le prince des poètes, l'unicité de la religion catholique comme principe qui doit unir tous les français. La Reine-mère occupe une bonne part de l'appel à la mobilisation lancé par Ronsard. Elle apparaît d'une manière explicite comme étant le premier facteur de la cohésion sociale. Sa position lui offre les aptitudes à faire régner la religion catholique au sein de toute la France et d'éradiquer toute autre. Ronsard l'exhorte à éduquer le prince sur la voie catholique.

Il fault donq' des jeunesse instruire bien un prince
Afin qu'aveq prudence il tienne sa province.
Il faut premièrement qu'il ait devant les yeux
La crainte d'un seul Dieu : qu'il soit dévotieux
Envers la Sainte Eglise, & que point il ne change
La foy de ses ayeulz pour en prendre une estrange.

L'appel du poète s'oriente vers une propagande de la religion catholique. Ronsard sait bien que le prince est en position de gouvernant de tout un peuple. Son éducation importe pour l'avenir de cette nation. Il sera facile pour lui d'orienter la génération à venir sur la même voie.

Ainsi, le seul souci de Ronsard est que cette religion catholique soit maintenue en France. Dans ses appels, il met l'accent sur la préservation de la « foy de ses ayeuls », ce qui veut dire que cette religion est la seule longtemps admise en France. Il rejoint son ami et contemporain Michel de l'hôpital, qui, lui aussi a porté la même mission dans ses discours. L'exhortation constitue pour ces poètes un moyen efficace leur permettant de combattre la Réforme. Étant conscient que les protestants faisaient passer leurs idées à travers l'écriture avec de petits textes, Ronsard et ses coreligionnaires se sont lancés dans le chantier de l'exhortation. Cette réputation des écrits protestants fait dire à Ronsard dans l'*Elégie à Guillaume des Autels* qu' : « Il faut en disputant par livres le confondre / Par armes l'assaillir, par armes luy répondre », *El.*, 21-22.

Il montre à travers ce distique son objectif de lutter contre la Réforme et d'exhorter les français à s'éloigner de celle-ci. De l'Hôpital a fait pareil dans son discours prononcé à l'ouverture de la session des États-généraux assemblés à Orléans, le 13 décembre 1560. Il affirme : « Gardons et conservons l'obéissance à notre jeune roi : ne soyons si prompts et faciles à prendre et suivre nouvelles opinions, chacun à sa mode et façon ; délibérons longtemps devant, et nous instruirons : car il n'est question de peu de choses, mais du sauvement de nos âmes⁹⁸ ». La particularité de cet appel se trouve au niveau de l'emploi du pronom personnel 'nous' qui implique le sujet parlant dans son exhortation. Cette démarche traduit l'engagement de ces poètes dans la mobilisation des français contre la Réforme.

Le but de Ronsard est d'influencer le peuple français à l'aide de ses idées persuasives. Cette préoccupation apparaît dans tous les discours rédigés entre 1560 et 1563. L'exhortation est plus apparente dans la *Remonstrance* où le vendômois, par la mise en avant de son image de fervent catholique effectue une forte influence sur le public. L'image de croyant qu'il met en route lui permet de gagner plus de crédibilité à l'endroit de ses destinataires, car l'éthos implique la présentation de soi dans le sens de gagner la conviction de son public. Ronsard s'est servi de cette démarche dans son appel à la mobilisation lancé aux français. Afin de maintenir ses concitoyens dans la voie des prédécesseurs, il partage l'impact que produit la religion sur sa personne.

Mais l'Evangile saint du Sauveur Jesus-Christ
M'a fermement gravée une foy dans l'esprit
Que je ne veux changer pour une autre nouvelle ;
Et deussé-je endurer une mort tres-cruelle,
De tant de nouveautez je ne suis curieux. *Rem.*, 85-89.

⁹⁸ Michel de l'Hôpital, *op. cit.*, 40.

Le poète mène ici une propagande en montrant l'essence divine de cette religion et les bienfaits qu'elle apporte au fidèle. Il rejette fermement la secte nouvelle pour pousser ses destinataires à adopter sa posture. « Ronsard est un esprit essentiellement poétique : son vision de Dieu est celle de l'humanisme de la Renaissance : sentiment d'une unité où le macrocosme et le microcosme se correspondent où il n'y a pas de solution de continuité entre Dieu et ses créatures⁹⁹ ». Cette idéologie de Ronsard vis-à-vis de la religion offre plus de retentissement à son appel aux peuples. L'exhortation jusqu'ici n'apparaît pas si violente, pourtant la brutalité prend part dans la *Remonstrance au peuple de France* où l'humaniste incite les catholiques à la guerre. Ronsard était conscient de la situation et savait que la Reine n'arrivait encore à stabiliser les tensions. L'affrontement était imminent. C'est dans cette logique que le poète fait appel à tous sans exception. Il recouru aux nobles, marchans, à Paschal, aux Princes Royal sang de Bourbon, à Montmorency, aux Seigneurs, etc., le poète s'adresse également à tous ces soldats susceptibles de préserver la foi catholique. Il poursuit ses aveux dans la *Remonstrance* :

Vous ne combattez pas, soldats, comme autrefois,
Pour borner plus avant l'empire de vos Rois
C'est pour l'honneur de Dieu et sa querelle sainte
Qu'aujourd'hui vous portez l'espée au costé ceinte. *Rem.*, 809-812.

L'appel concerne tous ces soldats qui, au combat sont prêts à préserver la foi catholique. Ronsard exhorte tous les français à rejoindre le champ de bataille pour enfin préserver la 'loi des aïeux'. Le motif de cette exhortation au combat est élucidé par la progression très rapide des faits. Les discours modérateurs du poète n'ont servi à calmer les tensions. Ils n'ont suffi également à mettre fin aux évènements. Par contre, la situation s'est empirée, c'est pourquoi Ronsard recouru à cette forme d'exhortation afin de mettre à terme la discorde. L'écriture de propagande chez Ronsard vise avant tout à déstabiliser la Réforme et à pousser les français de rester fidèle à la religion de leurs prédécesseurs.

À travers ces deux aspects, les signes victimaires, et l'exhortation, Ronsard a effectué par ses discours une promotion de la religion Catholique qui a eu un grand impact lors des guerres de religions, et a permis d'une part l'éveil de conscience des français vis-à-vis de la Réforme.

Toutefois, nous allons évoquer dans notre dernier chapitre un autre procédé rhétorique dont s'est servi le vendômois dans l'élaboration de ses *Discours* et plus particulièrement dans la propagande catholique, il s'agit bien du pathos.

⁹⁹ Emmanuèle Blanc, « Ronsard et la religion », art. cit.

Chapitre 2 : Le pathos, ou le jeu sur les passions

« Le *pathos* [...] définit les émotions, les passions que l'orateur cherche à provoquer chez les auditeurs¹⁰⁰ ». Le recours au pathos nécessite pour lui de s'informer sur le lectorat. Ce dernier doit être connu par l'écrivain, ou par l'orateur s'il s'agit d'autres types de discours. Dans la construction du pathos, l'orateur est donc averti du public dont il doit s'adresser et connaît leurs attentes vis-à-vis de lui. Dès lors qu'il comprend et maîtrise leurs désirs, il se met directement dans la posture de susciter des sentiments à leur endroit. À quelle finalité l'orateur joue-t-il sur les passions ? Il peut s'appesantir sur le pathos dans l'optique de persuader son auditoire. Soit, il veut faire passer un message important, ou qu'il tente de sensibiliser son peuple. Le but de recourir au pathos découle d'une tentative de persuasion.

Cette démarche caractéristique de la rhétorique et de l'argumentation se retrouve dans les *Discours*. Ronsard, inspiré par les guerres de religion rédige une œuvre de circonstance dans laquelle se regroupent « les trois sources d'argumentation grâce auxquelles l'orateur peut convaincre et persuader ses auditeurs¹⁰¹ ». Avec l'éthos et le logos, le pathos est un aspect fondamental des discours. Ce recours au pathos constitue pour le vendômois une nécessité dans la mesure où, celui-ci constitue un moyen qui permet de ramener son peuple sur la voie catholique. Il s'agit d'un moment où cette nation était sous l'emprise protestante et que cette situation perturbait simultanément Ronsard.

Le poète se sert ainsi de cet outil rhétorique dans le but de persuader les français. Il emploie des instruments efficaces pour les pousser à adhérer à ses dires. Ronsard met en route son image afin de provoquer des sentiments à l'endroit des français. Pascal Debailly démontre cette démarche dans son ouvrage cité précédemment. Il pense que l'éthos peut être source de pathos « lorsque le poète pousse à l'extrême la représentation de lui-même dans le registre de l'exaspération et de l'auto-dérision¹⁰² ». Cette méthode de persuasion consiste à parler de lui-même en évoquant des moments ou circonstances tragiques qu'on a eu à vivre qui pourraient en retour provoquer de la compassion chez les autres. Ce style est aussi récurrent dans l'œuvre de Ronsard. Il fallait mettre en marche cette stratégie pour que ses destinataires puissent adhérer à ses dires.

Ils ont rompu ma robe en rompant mes cités,
Rendans mes citoyens contre moy depités :
Ont pillé ses cheveux en pillant mes Eglises,
Mes Eglises hélas ! que par force ils ont prises !
En poudre foudroyant images et autels : *Cont.*, 377-381.

¹⁰⁰ Pascal Debailly, *op. cit.*, p. 93.

¹⁰¹ Pascal Debailly, *op. cit.*, p. 93.

¹⁰² *Idem*, p. 98.

Le poète tente d'éveiller la pitié en évoquant les faits de ses ennemis en rapport avec sa personne. L'utilisation des pronoms possessifs 'mes' et 'ma' indique que le poète ait perdu quelque chose de cher que les protestants l'ont arraché. Il dénonce ces abus devant ce peuple qu'il tente d'infliger sa plainte. L'objectif de cette dénonciation est de faire naître de la compassion pour sa personne. Évidemment, cette démarche qui consiste à provoquer le pathos par l'éthos reste très efficace dans les *Discours*. Néanmoins, ce jeu sur les passions sera analysé à l'aide de deux aspects : la galvanisation et de l'oraison.

1. La galvanisation

La galvanisation prend une autre acception en littérature. Le vocable est beaucoup plus utilisé dans le domaine de la science. Il s'agit dans cette étude de restreindre ce concept dans le champ de la littérature du XVI^e siècle. Cette formule est caractéristique des rapports interhumains de cette époque. En France, la royauté était d'une grande influence. À cet effet, les Rois avaient sous leur règne des conseillers que l'on surnommait aumônier. Ils sont chargés de l'instruction des princes. Cette éducation ne se résumait au domaine moral, c'est une tâche noble qui consistait pour eux à constituer des chansons et poèmes pour plaire aux rois. Le but de ce concept était de rendre plus forts ces derniers en les plaçant au-dessus de tout le monde. Cette activité rendait également plus puissants ceux-ci et les plaçait dans une haute position. Cette mission est généralement assurée par les poètes.

Pour le cas de Ronsard, l'analyse de la galvanisation consistera à voir comment le vendômois célèbre les rois et princes dans les *Discours* ? Et à quelle finalité exerce-t-il ce rôle ? Il convient de rappeler la situation du poète dans les années 1550. Ronsard devient aumônier de Charles IX dans le but de vivre de sa poésie. Ronsard « en tant que clerc [...] a obtenu du roi des charges ecclésiastiques. En 1559, il est aumônier du Roi, il reçoit quelques prébendes [...]. Issu d'une noblesse de province assez pauvre, il a besoin du prince pour vivre. C'est un poète officiel payé par la Reine, pour célébrer naissances et mariages¹⁰³ ». Cette position du poète est cause en partie de son obligation d'exalter le roi. Cette préoccupation apparaît dans les *Discours* où l'humaniste consacre bon nombre de ses vers à la galvanisation. Le poète aborde cette démarche dans l'optique d'éveiller des sentiments à l'endroit de son public, mais également de leur ramener sur la voie catholique. Cette célébration des princes entre dans le cadre de sa propagande Catholique. Le jeu sur le pathos renferme une double méthode, la galvanisation et

¹⁰³ Emmanuèle Blanc, « Ronsard et la religion », art. cit.

l'oraison. La première trouve sa pertinence dans la mesure où elle permet au poète de s'approcher du roi.

C'est lorsque les tensions devenaient insoutenables et que les français nécessitaient dans l'urgence des repères que le prince des poètes prenait la plume « d'un style endurci » pour calmer les ardeurs et redresser la France. Il s'est servi de multiples options. La galvanisation en est un de ses choix, car elle apparaît différemment dans les *Discours* et les sujets se diversifient. Nous remarquons que l'exaltation est en grande partie consacrée à Charles IX. Ce choix est légitimé par les enjeux du moment. Il fallait persuader le peuple français que la voie Catholique était celle à suivre. Il fallait aussi compter sur le prince afin de se départir de la situation. Ronsard s'occupe dès l'*Institution* à glorifier ce dernier. La visée de ce texte n'était certes pas de louer, mais ceci n'empêche à l'humaniste de consacrer quelques vers pour galvaniser le fils de Catherine de Médicis.

[...] Charles, vostre beau nom tant commun à nos Rois,
Nom du ciel revenu en France par neuf fois,
Neuf fois, nombre parfait, comme cil qui assemble
Pour sa perfection trois triades ensemble,
Monstre que vous aurez l'empire et le renom
Des huit Charles passez dont vous portés le nom. *Inst.*, 51-56.

Ce passage traduit une large considération du poète à l'endroit du jeune Charles. Son devoir d'aumônier apparaît plus clair, car le poète utilise les ressources rhétoriques pour louer le prince. En lui rappelant ses homonymes, le poète le place au-dessus de tous. La considération hyperbolique 'nom du ciel' démontre exactement l'exaltation du jeune roi. Toute cette préoccupation nécessite une analyse attentionnée. La posture de Ronsard ne l'exclut de cette tâche. Il peut y avoir deux raisons pour élucider cette galvanisation. D'une part, Ronsard veut plaire et conserver sa place dans la cour royale. Il veut inviter ses concitoyens à ne désobéir au roi et suivre sa religion. C'est en quelque sorte une tentative de persuasion de la part du poète. « Pour instruire, il faut persuader, c'est-à-dire employer les arguments rationnels et les arguments émotifs. Persuader le lecteur de faire ce qui lui est profitable¹⁰⁴ ». La préoccupation de cette institution renferme cette pensée. Ronsard instruit et tente en même temps de persuader le Roi. La rhétorique implique le jeu sur les passions du lecteur et la capacité à formuler un raisonnement persuasif.

Ce jeu sur le pathos s'identifie nettement dans ces vers de l'*Institution*, le jeune Roi est exposé aux yeux des français afin que ces derniers puissent l'accepter sans répit. Ce travail qu'il s'est donné depuis la fin des années 1559 a fait qu'il a gagné une position sociale auprès de la Reine

¹⁰⁴ Aron Kibédi Varga, *Rhétorique et littérature*, Klincksieck, 1970, 2002, p. 92.

mère et du fils¹⁰⁵. Son seul souci est d'être au service de ces deux. C'est pourquoi, il s'est engagé avant même que le pouvoir l'ait ordonné de le faire.

La rédaction successive des deux premiers discours élucide la position du vendômois vis-à-vis des pensionnaires de la cour. Il mène un discours qui s'adresse particulièrement à ces derniers, et y consacre une célébration considérable pour le Roi. Quand dans la *Continuation* l'humaniste ordonnait aux troupes catholiques de se lancer au combat, il s'adonnait simultanément à la galvanisation du prince. Cette dualité incite une double interprétation. La première sous-entend un appel au combat lancé au Prince. Malgré son jeune âge il doit apprendre à mobiliser ses troupes. Ronsard veut aussi montrer à son peuple sa réputation à la cour royale. Cette remarque se soustrait à ces vers :

Ce prince, accompagné d'armes et de bonheur,
Envoyra jusqu'au ciel ma gloire et mon honneur,
Et aura, pour se rendre aux ennemis terrible,
Le nom de tres-chrestien et de tres-invincible *Cont.*, 425-428.

Le poète célèbre la grandeur du roi et suggère sa suprématie en ces vers. Il n'ignore les bienfaits dont lui procure le roi et la place que celui-ci l'a octroyé. Tout ce rappel traduit l'immensité du poète aux yeux du prince, c'est pour cette raison que la galvanisation dans les *Discours* est pour une bonne part réservée à celui-ci. Elle renferme dans sa forme un recourt au pouvoir du langage. L'art de bien dire est fondamental quand on exalte une personne de rang royal. Pour donner plus de considération et d'estime au sujet, l'écrivain s'appuie en général sur les figures hyperboliques qui lui permettent d'élever le niveau de la personne vers une dimension supérieure. Elle ne se limite tout simplement au fait de traduire les qualités qui sont propres à la personne. Elle va au-delà de cette préoccupation, car employant des qualités purement imaginaires pour louer la personne. De plus, il faut aussi souligner que galvaniser quelqu'un revient à parler de lui d'une manière exceptionnelle. Force est de noter qu'elle est surtout réservée aux rois, princes, chefs, bref, les personnes qui détiennent une position sociale élevée les plaçant au-dessus de leurs semblables.

Pour le compte des *Discours*, nous pouvons retrouver les personnalités chantées par le poète. Les Bourbon, les Guysian, Montmorency, en constituent quelques-uns. Ronsard réserve ses vers à ces princes du sang royal. Cette exaltation se retrouve dans la *Remonstrance au peuple de France*. Ce texte qui exhorte les catholiques à se livrer à la bataille ne passe pas sous silence l'exaltation des princes de rangs élevés. Les noms cités plus haut y apparaissent tous et

¹⁰⁵ Michel Simonin, *op. cit.*, p. 265.

constituent quelques-uns des destinataires de ce discours. Le poète leur réserve une tirade. Cette démarche attire chez le public une nette considération à l'endroit de ces princes. Ce souci rhétorique incite au poète la nécessité de s'inspirer de ces grandes personnes pour captiver l'attention de ses concitoyens. Bernard Lamy note ce désir de charmer qui anime les poètes quand ils veulent convaincre.

Les poètes veulent plaire, et surprendre par des choses extraordinaires et merveilleuses : ils ne peuvent arriver à ce but qu'ils se proposent, s'ils ne soutiennent la grandeur des choses extraordinaires et merveilleuses : ils ne peuvent arriver à ce but qu'ils se proposent, s'ils ne soutiennent la grandeur des choses par la grandeur des paroles¹⁰⁶.

Ronsard adopte cette même méthode. Le désir de convaincre et de persuader construit son projet de galvaniser les grands noms de la cour royale. Il s'adresse ainsi aux princes à travers ces vers :

Vous, Prince généreux, race du sang de France,
Dont le tige royal de ce Roy print naissance
Qui pour la foy chrestienne outre la mer passa,
Et sa gloire fameuse aux Barbares laissa; *Rem.*, 611-614.

Selon le poète, ces princes constituent la source de la royauté en France. Elle est aussi l'essence de la religion catholique. Néanmoins, cette galvanisation a pour but de montrer aux yeux des français l'importance de cette grande famille. Il poursuit la glorification de ces princes, cette fois-ci d'une manière plus singulière.

Vous, Princes conducteurs de nostre sainte armée,
Royal sang de Bourbon, de qui la renommée
Se loge dans le ciel; vous freres grands et forts,
Sacré sang Guysian, nos rampars et nos forts,
Sang qui fatalement en la Gaule te monstres
Pour donter les mutins, comme Hercule les monstres. *Rem.*, 759-764.

Ces derniers, tel que Ronsard les présente, incarnent la puissance de la royauté car le poète leur décerne une identité singulière. Ces princes constituent les leviers du pouvoir de la France. Ils sont les défenseurs de l'armée et portent le combat pour la paix. Dès lors, Ronsard les célèbre dans son texte pour leur rendre hommage. Cette galvanisation montre de plus l'importance que leur réserve le poète. La galvanisation telle qu'elle apparaît dans l'œuvre est un puissant moyen pouvant redonner espoir au peuple français de compter sur les vaillants rois et princes et de suivre leurs voies.

¹⁰⁶ Bernard Lamy, *La rhétorique ou l'art de parler*, Paris, Hachette, 1688, 284.

Au total, la galvanisation est une démarche qui consiste à rendre plus puissant les personnes de rangs élevés. Ainsi, l'analyse dans les lignes qui suivent sera centrée sur l'oraison.

2. L'oraison

L'oraison est une prière méditative centrée sur la contemplation divine. C'est un discours parlé ou écrit formé par une suite de mots organisés suivant les règles grammaticales¹⁰⁷. Elle peut s'effectuer sous diverses facettes. Une multitude de formes d'oraison peut être décelée dans la religion catholique. La plus célèbre et la plus pratiquée est l'oraison funèbre aussi appelée l'éloge funèbre. C'est une oraison ou discours généralement public prononcé à la mémoire d'une personne disparue, généralement lors de son enterrement ou de sa cérémonie de commémoration¹⁰⁸. C'est une prière qui sert d'accompagnement au mort. Il y a aussi une autre oraison très importante pour les catholiques. C'est l'oraison silencieuse qui est une prière par laquelle ces derniers se mettent en rapport dans leur croyance avec Dieu. Il en existe d'autres types. Cette multiplicité suggère la complexité du terme. C'est-à-dire, qu'il est difficile de la caractériser ou de la centrer sur une conception unique. L'oraison est une prière qu'effectue le fidèle chrétien avec son Dieu.

La littérature du XVI^e siècle marquée par les enjeux politico-religieux est à peu près une période où la foi est menacée de chaque côté. La religion catholique jusqu'ici pratiquée par les français aura en cette période un grand concurrent car le protestantisme connaîtra son apogée en France. Cette histoire de division religieuse jouera un impact considérable sur la foi des français. Ces derniers, soumis à deux influences contraires se retrouveront tous dans l'obligation de suivre un camp. D'ailleurs, chacun est dès lors contraint de choisir la voie théologique à adopter. La religion est ainsi la pièce maîtresse de la foi. Elle « repose sur l'orientation de l'homme vers une divinité, à travers les actes rituels et l'intention qui confère sa valeur à ces actes : sens du sacré, dévotion, élévation spirituelle de l'esprit¹⁰⁹ ». On pourrait, suivant cette logique considérer la foi comme un élément indispensable dans une religion, les deux vont de pair, et la religion recommande de croire sans restriction.

L'analyse de cet aspect est axée sur les *Discours* de Ronsard où celui-ci exerce cette prière. Le poète est un fervent croyant bien attaché aux adeptes de la religion catholique pour plusieurs raisons. Il milite pour l'emprunt de la voie des anciens, prône aussi la politique du roi Charles IX et appelle enfin à la préservation de la foi de celui-ci. Ronsard est catholique et fidèle à cette religion. C'est pour toutes ces raisons que le vendômois invoque incessamment

¹⁰⁷ <https://cnrtl.fr/definition/oraison>. Consulté le 05 Octobre 2021.

¹⁰⁸ https://fr.m.wikipedia.org/wiki/%C3%89loge_fun%C3A8bre. Consulté le 05 octobre 2021.

¹⁰⁹ *Dictionnaire de Pierre de Ronsard, op. cit.*, p. 563.

son Dieu. La foi est fort puissante dans la mesure où elle donne au fidèle la certitude que Dieu répond à toutes ses sollicitations. C'est pourquoi dans les moments de désespoir et d'impuissance Ronsard ne daigne d'invoquer son Dieu : « Je ne perds un moment des prières divines, / Dès la pointe du jour je m'en vais à matines », *Resp.*, 587-588.

Ronsard est lié à la prière et ne s'éloigne jamais d'elle. Il dresse son quotidien qui est tout le temps occupé par la prière. La prière est d'une importance capitale pour le croyant. Celui-ci la considère comme une arme de combat et de résistance dans ses moments d'inquiétude. L'oraison est pour Ronsard un élément de secours quand il se retrouve dans l'impossibilité d'agir sur quoi que ce soit. Dans ses discours, cette incapacité se retrouve à certains niveaux. Suivant l'ordre des textes, le vendômois est parfois dominé par les événements jusqu'à convoquer le secours de Dieu. Ce détour prend en compte les exigences de l'oraison. Le poète reconnaît d'abord son incapacité en se penchant vers celui qui détient l'aptitude de tout réaliser. Il applique l'oraison dans le *Discours des misères de ce temps* afin de prier Dieu pour qu'il vienne en aide la reine mère afin que celle-ci puisse maîtriser les tensions.

O Dieu qui de là haut nous envoyas ton fils,
Et ta paix éternelle avecques nous tu fis,
Donne (je te supply) que cette Royne mere
Puisse de ces deux camps appaiser la colere. *Disc.*, 213-216.

L'oraison traduit ici la foi catholique qui loge en lui. Il invoque Dieu comme étant le seul en mesure de satisfaire son besoin. L'oraison est une communication secrète où la personne confère dans la discrétion tous ses souhaits à son Dieu. Cette prière représente un secours imprévisible pour le fidèle. Elle peut aussi être effectuée à tout moment et dans toutes circonstances. Notons que dans la croyance catholique, c'est à travers cette oraison de silence que Dieu fait monter les fidèles qui se sont donné corps et âmes à lui. Elle est d'une importance capitale pour ces derniers, elle leur permet de se départir des incertitudes mondaines.

D'ailleurs, Ronsard n'est pas le seul écrivain de circonstance à avoir pratiqué l'oraison dans son texte. Deux siècles après lui, un autre écrivain d'un style différent a effectué cette prière. Dans le chapitre XXIII intitulé Prière à Dieu du *Traité sur la tolérance*, Voltaire y invoque son seigneur :

Ce n'est donc plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes et de tous les temps : s'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité, et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné,

à toi dont les décrets sont immuables comme éternels, daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature ; que ces erreurs ne fassent point nos calamités¹¹⁰.

François Marie Arouet sollicite l'assistance de Dieu afin que celui-ci vienne en aide à son peuple troublé par le désordre religieux. C'est à peu près les mêmes enjeux que les *Discours*. Il s'agit d'un différend religieux qui oppose Jean Calas, un négociant protestant toulousain et la justice française. Ce procès jugé injuste, pousse Voltaire à prendre la plume pour dénoncer les injustices dont est victime un certain Jean Calas étranglé et brûlé à mort au nom de la religion. Cette tuerie émane d'une accusation selon laquelle ce dernier est le meurtrier de son fils parce qu'il a voulu empêcher sa conversion au Catholicisme. Ces faits sont devenus insoutenables pour Voltaire. Ne pouvant plus apporter un remède, il se confie à Dieu par le biais de l'oraison. Cette prière comme nous l'avons souligné plus haut est une nécessité pour le croyant, elle épargne le malheur et constitue un secours face au désespoir de l'homme.

De même, Ronsard poursuit son oraison dans la *Continuation* et dans la *Remonstrance*. Ces deux textes rédigés sous l'ampleur des tensions font montre d'un réquisitoire contre les protestants. Néanmoins, ces textes réservent une bonne part à l'oraison. C'est tout simplement parce que Ronsard avait pris compte de la forte influence des réformés et l'oraison était pour lui un recours nécessaire. À travers une relation personnelle avec Dieu, le poète pouvait croire à un résultat profitable. Dans la *Continuation*, on retrouve l'oraison à travers ces vers :

O Seigneur tout puissant, ne mets point en oubly
D'envoyer un Mercure avecques le moly
Vers ce noble Seigneur, afin qu'il l'admoneste,
Et luy face rentrer la raison en la teste,
Luy descharme les sens, luy dessille les yeux,
Luy montre clairement quels furent ses ayeulx. Cont., 293-298.

Le poète invoque le Seigneur afin que celui-ci intervienne avec autorité sur son envoyé, et lui fait suivre la voie de ses prédécesseurs. Cette attitude de Ronsard vise à persuader le peuple qui le suit de sorte qu'ils sachent que la voie catholique est la bonne. Cette oraison fait aussi rapprocher les croyants. Pourvu que Ronsard soit un fidèle catholique, cette prière constitue donc pour lui un important soutien face aux troubles. L'oraison est capitale chez le poète des princes. Elle lui permet de manifester sa croyance en la religion. Elle est juste un entretien direct sans intermédiaire avec Dieu. Cette forme d'oraison ouvre la *Remonstrance* avec une formule de supplication adressée à Dieu. Tout au début, le vendômois introduit son texte à l'aide d'une énumération : « O ciel ! O mer ! O terre ! O Dieu [...] » *Rem.*, v. 1.

¹¹⁰ Voltaire, « Prière à Dieu », *Traité sur la tolérance* (1763), chapitre XXIII, Paris, Editions Hachette Bnf, 2017, p. 116.

Le sens de l'oraison s'inscrit dans la logique de montrer d'abord la grandeur de Dieu, ceci élucide le jeu sur les sentiments que nous évoquions plus haut. Par l'entremise de ces termes, le poète tente de captiver l'attention de ses concitoyens sur la suprématie de Dieu. Plus loin, il s'adonne à l'oraison en tant que tel en formule une prière d'aveu à son créateur.

Nous sçavons bien, Seigneur, que nos fautes sont grandes,
Dignes de chatiment, mais, Seigneur, tu demandes
Pour satisfaction un cueur premierement,
Contrit et penitent, et demis humblement,
Et pource, Seigneur Dieu, ne punie en ton ire
Ton peuple repentant, qui lamente et souspire,
Qui te demande grace, & par triste meschef,
Les fautes de ses Roys ne tourne sur son chef. *Rem.*, 367-374.

Ronsard apparait en plaideur de son peuple devant Dieu. Cette oraison est pour lui un moyen pour demander pardon au créateur. L'oraison n'est rien d'autre qu'une prière qu'on adresse à Dieu en y formulant nos vœux et souhaits. C'est une prière de secours pour le croyant et Ronsard est un véritable adepte de la religion catholique. La propagande catholique est bien menée tout au long des discours, la lutte contre l'emprise protestante offre au poète tous les atouts lui permettant de dominer son adversaire. Tout compte fait, cette large analyse rendra peut-être plus claire la vocation des *Discours des misères de ce temps*, qui constituent un réquisitoire atroce contre le protestantisme.

Cependant, ces outils rhétoriques sont d'une importance remarquable dans l'architecture des *Discours* de Ronsard. Pour mener à bien sa propagande religieuse en gagnant l'adhésion de ses destinataires, le poète se réserve l'obligation de manipuler les sentiments de ses derniers. Le pathos représente les sentiments que provoque l'orateur. En outre, dans sa propagande, Ronsard s'est servi d'autres outils comme la galvanisation et l'oraison. Ces deux outils ont joué un rôle pivot dans la tentative de persuasion du poète de la *Remonstrance au peuple de France*.

CONCLUSION

Pierre de Ronsard dresse une image de lui-même dans les *Discours*. Il y apparaît avec une diversité de caractères. Cette œuvre de circonstance lui a permis de se révéler, mais également d'étendre le but de la littérature comme le veut Jean Paul Sartre.

Il n'est donc pas vrai qu'on écrive pour soi-même : ce serait le pire échec ; en projetant ses émotions sur le papier, à peine arriverait-on à leur donner un prolongement languissant. L'acte créateur n'est qu'un moment incomplet et abstrait de la production d'une œuvre ; [...] Mais l'opération d'écrire implique celle de lire comme son corrélatif dialectique et ces deux actes connexes nécessitent deux agents distincts. C'est l'effort conjugué de l'auteur et du lecteur qui fera surgir cet objet concret et imaginaire qu'est l'ouvrage de l'esprit. Il n'y a d'art que pour et par autrui¹¹¹.

Ainsi, nous notons que Ronsard est soucieux de la quiétude des français, ce qui fait montre de sa sensibilité. Il est sans doute que le poète décèle un caractère moral dans la mesure où son langage, fondé sur les principes de l'éthique, montre qu'il est un homme bienséant. Par contre, une contradiction se note sur l'image morale que partage le poète. S'il se montre courtois dans l'exercice de la parole, il n'échappe à certaines situations de déceler l'autre version de sa

¹¹¹ Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard, 1948, pp. 49-50.

personne. Au cours des événements, Ronsard a subi de nombreuses attaques émanant de personnes malintentionnées qui sont mobilisées par l'envie de détruire le vendômois. Ces multiples tentatives ont fait naître le caractère incorrect de Ronsard. Des insultes surgissent dans les vers du poète (voir *Responce aux injures et calomnies de je ne sçay quels predicans ou ministres de Geneve*), ce qui fait que Ronsard apparait différemment dans les *Discours*. Une dichotomie s'exerce au niveau de son image, d'une part il est conforme aux usages, mais d'autre part il est contraire aux bienséances.

Par ailleurs, « le discours désigne tout d'abord l'instance d'énonciation. [...] Dans un sens restreint, spécialisé, discours désigne tout énoncé envisagé dans sa dimension interactive¹¹² ». Le discours suppose dans ce cas de figure une énonciation qui implique la présence du locuteur et d'un auditeur. Cette interaction se matérialise dans la seule mesure où l'intention du premier est d'influencer le dernier. Cette activité se retrouve dans les *Discours* de Ronsard. Il consacre ces textes de circonstances à un public bien ciblé. Il s'agit du peuple français qui a pu assister aux événements malheureux des guerres de religion. Son discours s'inscrit dans une logique de dénonciation de la présence protestante. Ronsard s'en profite pour préserver la religion de ses anciens, et appelle les français au ralliement. D'ailleurs, en ces temps de crise, le poète prend la plume dans le seul but d'agir sur les esprits de ses contemporains ; ce qui l'obligera à mettre en avant son image dans la construction de son texte.

Cette étude axée sur la personne de Ronsard a permis la découverte de plusieurs traits du poète, ses valeurs, ses positions idéologiques. Nous nous sommes intéressés à l'éthos discursif du poète. Cette question a fait l'objet de plusieurs questionnements. Elle représente l'ensemble des caractéristiques morales d'une personne. Ces derniers sont généralement identifiables dans la prise de parole, les agissements personnels ou dans les relations avec les autres.

Pour l'analyse de l'image ronsardien, le recourt aux outils d'analyses textuelles du discours nous ont été d'une grande utilité. Cette démarche a permis de voir que l'éthos discursif représente l'instance d'énonciation du locuteur où l'image de ce dernier et son discours deviennent indissociables. Autrement dit, le locuteur traduit simultanément dans ses mots ses attributs personnels et sa vision du monde. Ronsard affiche dans son texte tout ce qui le caractérise en personne. Une multitude de traits se retrouvent chez ce poète. Ces traits apparaissent en fonction de l'évolution des événements des guerres de religion et en fonction des textes que le poète par rapport à ces guerres.

¹¹² Georges-Elia-Sarfati, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2019, p. 17.

Dans les tout premiers textes qu'il rédige au cours de cette discorde, le poète apparaît comme un modérateur parce que son discours est guidé par l'intention de calmer les répressions. Le poète aborde cette tâche avec beaucoup de discipline, car pour convaincre il est nécessaire de paraître bienveillant. Le peuple français occupe dans cette mesure une bonne place dans les *Discours* dont ils sont des destinataires de premier plan. Le Roi et la Reine mère constituent également des destinataires centraux des vers de Ronsard. Ce choix du poète de mettre ces figures royales au cours de ses textes est relatif aux responsabilités de ces derniers. Charles IX et Catherine de Médicis sont seuls, à l'aide de leur position, susceptibles de redresser la France et d'y ramener la paix.

Dans les premiers textes, l'*Élégie* et l'*Institution*, Ronsard apparaît bienveillant envers sa nation. Mais quelques années plus tard, le poète, influencé par les événements malheureux paraîtra sous un ton naturellement violent. Les insultes de part et d'autre retentissent dans ses vers surtout dans la *Responce*. A partir de là, nous avons constaté une autre image de Ronsard dont la conduite ne se conformait plus aux règles éthiques. Nous avons aussi découvert ce que le poète dit haïr à travers ses vers. Plusieurs conduites, tels que l'hypocrisie, le mensonge, la Réforme, les hommes de Calvin et de Luther, etc., représentent ce que dit haïr le poète des princes.

A côté de la personne du poète que nous décelions en premier lieu, l'analyse est orientée vers la situation du poète face aux troubles. Dans cette partie, l'engagement littéraire s'est convoqué pour traduire le rôle de l'écrivain en temps de crise. Selon notre conception de l'écriture, et celles d'autres critiques comme Jean Paul Sartre, cette dernière doit se mettre au service des problèmes de son peuple. Quand la nation est affligée, c'est à l'écrivain de prendre ses responsabilités afin de dénoncer les mauvaises conduites. C'est ce qu'a fait Ronsard en se servant du registre satirique pour mener son combat contre la Réforme. Pour Pascal Débailly c'est un texte « qui s'en prend aux mœurs et aux institutions de l'époque où vit l'auteur, un texte qui déforme pour réformer¹¹³ ». Ronsard s'est servi de ce registre avec ses discours. Il exerce la satire sur tous les fauteurs de troubles en France notamment les protestants. A travers ce registre, le prince des poètes a exercé son devoir d'écrivain qui se résume tout simplement à l'intérêt qu'il accorde aux circonstances du présent.

En outre, le vendômois s'est occupé à faire une riposte offensive. Une attitude consistant à s'interposer fermement contre les ennemis de la France. La riposte ici s'est faite contre la Réforme, mais surtout contre les petits ministres genevois qui ont rédigés des pamphlets contre sa personne. Par ailleurs, l'autre aspect essentiel de l'analyse est consacré à l'écriture

¹¹³ Pascal Débailly, *op. cit.*, p. 11.

antiprotestante. L'écriture est un moyen qui sert d'expression de nos pensées, nos sentiments et notre vision des choses. Elle constitue pour Ronsard un outil efficace pour dénoncer la religion protestante. Il s'est d'autre part servi de registres discursifs comme le blâme et la polémique.

Le blâme est un outil langagier qui permet de juger, mais également de réprimander vigoureusement les conduites ou paroles d'une personne. Ronsard pour son compte exerce le blâme sur les prédicants genevois. Ces derniers se sont mal comportés avec lui ; ce qui fait montre de ses condamnations sans relâche de leurs conduites malveillantes. Nous avons considéré que cet acharnement sur ces derniers constitue un moyen pour rejeter leur religion. Ronsard s'est préoccupé pour une bonne part de ses vers à diaboliser ces gens de la Réforme, ce souci est apparu d'une manière plus large dans la *Responce*. Par ailleurs, notre réflexion a été centrée sur la polémique dans les *Discours*, ses manifestations et ses différentes exigences. L'écriture polémique de Ronsard a pour but d'éradiquer la Réforme en France. La polémique peut être perçue comme étant une confrontation d'idées d'un locuteur qui tente d'infliger son raisonnement sur un auditeur bien identifié. Celle de Ronsard vise le prédicant genevois qui a tenté de s'en prendre à lui. Elle constitue en effet la feuille de route de cette œuvre, car y occupant une place considérable.

Nous avons élargi notre réflexion sur la violence verbale. Elle est une parole agaçante que prononce une personne allant à l'encontre d'une autre. Cette démarche est récurrente dans les *Discours*. L'analyse de la violence verbale s'est tournée autour de deux aspects : les invectives et l'écart. Ces deux éléments ont parfaitement permis d'élucider l'exercice de la violence dans l'œuvre de Ronsard. L'invective en guise de rappel est une transgression de la parole qui peut atteindre sévèrement la cible. L'insulte est le procédé mise en avant pour l'analyse de l'écart dans la parole. Néanmoins, tous ces deux aspects apparaissent d'une manière récurrente dans les *Discours*.

L'attention est portée en dernier sur la propagande catholique que tente le poète. Cette propagande se traduit par une forte influence qu'il mène sur son peuple en propageant des paroles bibliques dans ses vers. La propagande telle que nous l'avons perçue s'inscrit pour la plupart du temps dans le cadre de la politique, mais Ronsard l'exerce pour la cause religieuse. L'étude de ce concept nous a fallu recourir aux gages du ralliement qui ont menés vers l'identification des signes victimaires qui constituent les coupables des troubles religieux.

Le poète appelle les français à se mobiliser pour défendre leur religion, mais également à faire face contre toute idée nouvelle. Les vers ronsardien, dotés d'une force rhétorique puissante, font naître incessamment des sentiments à l'endroit de leurs destinataires. Le poète s'appuie sur

le pathos par l'entremise de la galvanisation et de l'oraison en consacrant la première aux princes et rois. L'exaltation de ces derniers, offre plus d'estime à leur réputation. L'oraison ferme notre analyse, elle traduit l'attachement du poète à la religion catholique.

Au terme de cette analyse, l'objet de l'étude peut être conçu plus clairement. L'éthos ronsardien est élucidé sous ses multiples aspects. Parallèlement, le projet de Ronsard consiste à lutter contre le protestantisme et proclamer une religion unique qu'est le catholicisme. La mise en avant de son éthos se justifie par sa prétention de convaincre mais surtout de persuader le peuple français. Cette préoccupation a aussi pour but d'imposer sa suprématie et de confirmer sa double appellation de « prince des poètes » et « poète des princes ». Tout compte fait, nous espérons que ce travail contribuera à mieux comprendre la vocation du *Discours des misères de ce temps*. Partant du contexte, des différents motifs et tous les enjeux, notre étude a mis l'accent sur l'attitude de Ronsard face aux guerres des religions. Notre objectif a été d'élucider le caractère éthique de Pierre de Ronsard à travers ses *Discours*. Toutefois, nous pousserons davantage notre réflexion sur cette œuvre de circonstance car beaucoup d'aspects y suscitent notre curiosité.

BIBLIOGRAPHIE

I. Corpus

1. Corpus principal

RONCARD Pierre de, *Discours des misères de ce temps. Œuvres Complètes IV*, édition et introduction de Paul Laumonier, Paris, Société des Textes Français Modernes, 2015.

RONCARD Pierre de, *Discours, Derniers vers*, édition et introduction d'Yvonne Bellenger, Paris, Garnier, Flammarion, 1979.

2. Corpus secondaire

BOETIE Etienne de la, *Discours de la servitude volontaire ou le contre'un*, 1576, Edition électronique réalisée à partir de ce texte, Manuscrit de Mesme (1549), Paris, Editions Payot, 2002.

D'AUBIGNE Agrippa, *Les Tragiques* (1616), Paris, Gallimard, 1995.

FONTAINE Jean de la, *Les Fables*, Paris, Edita-Lausanne, 1994.

HUGO Victor, *Les châtiments*, Paris, J. Hetzel et Cie, 1870.

L'HOPITAL Michel de, *Gouverner la Haine, Discours politiques pendant les guerres de religions 1560-1568*, Editions Paelo, 2001.

VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance*, Paris, Editions Hachette Bnf, 2017.

II. Articles sur les œuvres du corpus

- BARANOVA Tatiana Debbagi, « La poésie dénonciatrice pendant les guerres de religion », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n°26, 2007,2 pp. 24-67.
- BELLENGER Yvonne, « L'allégorie dans les poèmes de style élevé de Ronsard », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1976, n°28. pp. 65-80.
- BERRIET Thomas, « Le prix du don : de l'éloge au blâme chez Pierre de Ronsard », *Contextes* [en ligne], 5, 2009, URL : <http://journals.openedition.org/contextes/4279> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/contextes.4279>.
- FORSYTH Elliott, « Le concept de l'inspiration poétique chez Ronsard », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 75^e année, n°4, 1975, pp. 515-530.
- PINEAUX Jacques, « Transformations protestantes d'un thème ronsardien : la naissance d'Opinion, fille de Jupiter et de Présomption », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°10, 1958, pp. 30-43.
- PINEAUX Jacques, « Poésie et prophétisme : Ronsard et Théodore de Bèze dans la querelle des Discours », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n°4, 1978, pp. 531-540.
- ROUGET François, « Ronsard et ses adversaires protestants : une relation parodique ». *Seizième Siècle*, N°2, 2006. pp. 79-94.
- TROTOT Caroline, « Les *Discours* de Ronsard, refus de la rupture historique et invention d'un genre », *Fiction de l'histoire. Formes et imaginaires de la rupture*, Editions de la société des amis des sciences et des lettres de Poznan, 2012, pp.19-33.
- ZALLOUA Zahi, « Ronsard et Aubigné, Poètes-polémistes Rivaux dans 'Discours des misères de ce temps' et 'Les tragiques' » : Objet référentiel et construction poétique », *Romance notes*, vol. 41, n°1, 2000, pp. 55-67.

III. Ouvrages sur le corpus

- DUCHE Véronique, *Ronsard poète militant, Discours des misères de ce temps*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- FERRER Véronique et al, *Sur les Discours des Misères de ce temps de Ronsard. D'une plume de fer sur un papier d'acier*, Orléans, Editions Paradigme, 2009
- GENDRE André, *L'Esthétique de Ronsard*, Paris, Editions Sedes, 1997.
- LOMBART Nicolas, et al., *Ronsard Discours des misères de ce temps*, Paris, Atlante 2009.
- SIMONIN Michel, *Pierre de Ronsard*, Paris, Fayard, 1990.

IV. Articles critiques

- AMOSSY Ruth, « De la sociocritique à l'argumentation dans le discours », *Littérature*, n°140, 2005, pp. 56-71.
- Ruth Amossy, « Entretien avec Claude Duchet », *Littérature*, n°140, 2005, pp. 125-132.

- BONENFANT Joseph, « La force illocutionnaire dans la situation de discours pamphlétaire », *Études littéraires*, 11(2), 1978, pp. 299–312.
- DUROT Eric, « Le prédicant, hérétique et séditieux, de l'Edit de Compiègne (1557) à l'Edit de Janvier (1562) », Presses Universitaires de France, n°649, 2009, 1 pp. 39-64.
- DEBAILLY Pascal, « L'éthos du poète satirique », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'Humanisme, la Réforme et la Renaissance*, n°57, 2003, pp. 71-91.
- FISHER Sophie, « L'insulte : la parole et le geste », *Langue française*, n°144, 2004, pp. 49-58
- GUEUNIER Nicole, « La pertinence de la notion d'écart en stylistique », *Langue française*, n°3, 1969, pp. 34-45.
- HARIEL S, « Fatalité de la parole : invective et irritation dans l'œuvre de Thomas Bernhard », *Études littéraires*, 39(2), 2008, 59-82.
- JUNOD Samuel, « La poétique de l'enrollement au temps des guerres de religion », *La littérature engagée aux XVI^e et XVII^e siècles : Études en l'honneur de Gérard Defaux*, MLN, 2005, vol. 120, n°1, pp. 44-59.
- LAFOREST Marty, Vincent Diane, « La qualification péjorative dans tous ses états », *Langue française*, n°144, 2004, pp. 59-81.
- LAROCHELLE Marie Hélène, « Fuites et invectives dans les romans de Réjean Ducharme », *Études françaises*, 44, 2008, pp. 25-36.
- LEIMDORFER François, « Registres discursifs, pratiques langagières et sociologie », « Langage et société », 2008/2, n°124, pp. 5-14.
- SAUTERMEISTER Christine, « Avec les mots on ne se méfie jamais suffisamment ou la dynamique de l'invective chez Louis-Ferdinand Céline », *Études littéraires*, 39 (2), 2008, pp. 83-98.

V. Ouvrages critiques

- AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2000.
- BARTHES Roland, *Le degré zéro de l'écriture suivi de nouveaux essais critiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1953, 1972.
- BARTHES Roland, *Le plaisir du texte*, Paris, Editions Seuil, 1973.
- BRETON Philippe, Gauthier Gilles, *Histoires des théories de l'argumentation*, Paris, La Découverte, 2011.
- DEBAILLY Pascal, *La Muse indignée, La satire en France au XVI^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2012.
- DENIS Benoît, *Littérature et engagement de Pascal à Sartre*, Paris, Editions du Seuil, 2000.
- JAUSS Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, 1978, Editions Gallimard.
- LAMY Bernard, *La rhétorique ou l'art de parler*, Paris, Hachette, 1688.

- LAROCHELLE Marie-Hélène, *Invectives et violences verbales dans le discours littéraire*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2007.
- LAROCHELLE Marie-Hélène, *Poétique de l'invective romanesque : L'invectif chez Louis-Ferdinand Céline et Réjean Ducharme*, Québec, Editions XYZ, 2008.
- MEYER Michel, *Qu'est-ce que l'argumentation*, Paris, Librairie Philosophique J. VRIN, 2008.
- PERELMAN Chaïm, Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, 2008.
- PLANTIN Christian, *L'argumentation*, Paris, Editions du Seuil, 1996.
- REBOUL Anne, Jacques Moeschler, *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin, 2005.
- ROBRIEUX Jean-Jacques, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin, 2010.
- SARFATI Georges-Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 2019.
- SARTRE Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature ?* Paris, Gallimard, 1948.
- VARGA Aron Kibédi, *Rhétorique et littérature*, Klincksieck, 1970, 2002, p. 92.

VI. Dictionnaires de référence

- Grand dictionnaire Encyclopédique*, Paris, Larousse, 1985.
- Dictionnaire de Pierre de Ronsard*, publié sous la direction de François Rouget, Paris, Honoré Champion, 2015.
- Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, 1972, 1995.

VII. Thèses de doctorat

- DIENG Alioune, « Une approche axiologique de l'argumentation polémique sous la renaissance. Les cas d'Erasmus, de la Boétie, et de Montaigne », Thèse de doctorat de Lettres Modernes, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 2014.
- NDONG Sangoul, « L'écriture polémique dans Les Tragiques d'Agrippa d'Aubigné : la portée pragmatique du châtement discursif », Thèse de doctorat Lettres Modernes, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, 2008.

VIII. Sites consultés

- <https://cnrtl.fr/definition/> (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales).
- <https://eduscol.education.fr/odyseeum/chapitre-1-ronsard-dans-son-epoque> « Ronsard les œuvres engagées » par Emmanuèle BLANC, Professeure de chaire supérieure de lettres, le 14/05/2021.
- <https://www.greelane.com/fr/sciences-humaines/anglais/speech-act-theory-1691986/>
- <https://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/tablerheto.htm>

Table des matières

DÉDICACE	iv
REMERCIEMENTS	v
INTRODUCTION	6
PREMIÈRE PARTIE : L'ÉTHOS DISCURSIF RONSARDIEN	13
Chapitre 1 : La personne de Ronsard	14
1. Celui qu'il est	16
2. Ce qu'il hait.....	25
Chapitre 2 : Le poète en situation, ou les postures illocutoires.....	38
1. L'obligation de satire	40
2. La nécessité de la riposte offensive.....	47
DEUXIÈME PARTIE : L'ÉCRITURE ANTI-PROTESTANTE	53
Chapitre 1 : Les registres discursifs.....	54
1. Le blâme et la diabolisation du réformé.....	55
2. La polémique contre les prédicants genevois.....	60
Chapitre 2 : La violence verbale.....	67
1. Les invectives.....	67
2. L'écart.....	74
TROISIÈME PARTIE : PROPAGANDE CATHOLIQUE ET ART DE LA PERSUASION	80
Chapitre 1 : Appel à la fermeté et à la mobilisation.....	82
1. Les signes victimaires.....	83
2. L'exhortation.....	87

Chapitre 2 : Le pathos, ou le jeu sur les passions.....	91
1. La galvanisation.....	93
2. L'oraison.....	97
CONCLUSION	102
BIBLIOGRAPHIE	107